

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS



COMPTES RENDUS ET MÉMOIRES

Année 1977



*Publié avec le concours
du Conseil général de l'Oise
et de la ville de Senlis*

IMPRIMERIES REUNIES DE SENLIS

II, PLACE HENRI-IV

MCMLXXVIII



SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS



1881

1881

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS



COMPTES RENDUS ET MÉMOIRES

Année 1977



*Publié avec le concours
du Conseil général de l'Oise
et de la ville de Senlis*

IMPRIMERIES REUNIES DE SENLIS

II, PLACE HENRI-IV

MCMLXXVIII

31 DÉCEMBRE 1977

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. le Docteur DAUTHEUIL, Président Honoraire de la Société,
5, rue du Petit-Chaâlis, à Senlis.

MEMBRES D'HONNEUR

M. LALANNE, Préfet de l'Oise.

Mgr. DESMAZIÈRES, Evêque de Beauvais, Senlis et Noyon.

Mgr. CAILLEAU, Vicaire général du Diocèse.

MM. JUILHARD, Sous-Préfet de Senlis.

A. DEHAINE, Maire de Senlis.

J.-P. BOIRET, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

CADOUX, Directeur de la circonscription archéologique.

MEMBRES PERPÉTUELS :

Mme KINDLER, 45, rue de Meaux, à Senlis.

Mme la Comtesse Paul DE LEUSSE, Château de Valgenceuse, à Senlis.

M. le Comte DE RIBES, Château de Saint-Just, à Bornel.

MEMBRES CORRESPONDANTS :

Mlle DUGAS, Secrétaire honoraire de la Société, 5, rue du Connétable, à Chantilly.

M. Jean MINART, Journaliste, 15, avenue de Chantilly, à Senlis.

M. PÉRIÈS, Journaliste, 1, avenue de Verdun, à Chantilly.

*Les travaux publiés dans les Mémoires et comptes rendus
de la Société
le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

MEMBRES DU BUREAU ET DES COMMISSIONS

Bureau au 1^{er} janvier 1977

<i>Président d'Honneur</i>	Docteur Léon DAUTHEUIL.
<i>Président</i>	M. Raymond CAZELLES.
<i>Vice-Présidents</i>	Mme A.-S. HENRAUX. Comte René DE GRAMONT.
<i>Secrétaire Général et Trésorier</i> ..	M. William HANNAGAN.
<i>Secrétaire Honoraire</i>	M. Jean-Marc SIMON.
<i>Bibliothécaire</i>	Mlle DE BAVINCHOVE.
<i>Bibliothécaire adjoint</i>	M. Dominique VERMAND.
<i>Secrétaire adjointe</i>	Mme Marie DECHERF.

MEMBRES PERPÉTUELS

Par délibérations successives depuis 1868, la Société d'Histoire et d'Archéologie a pris la décision de maintenir à perpétuité sur ses listes les Sociétaires décédés, dont les noms suivent :

Mgr le Duc d'AUMAIE, Membre de l'Académie Française.

MM. CHABOUILLET Anatole, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

CHARTIER Victor, Maire de Senlis.

EGGER Emile, Membre de l'Institut.

Mgr DOUAI, Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

MM. le Maréchal FOCH, Membre de l'Académie Française.

DE LONGPÉRIER-GRIMOARD Adrien, Membre de l'Institut.

le Comte DE LONGPÉRIER-GRIMOARD Alfred, Président du Comité Archéologique de Senlis.

MAGNE (Abbé), Président du Comité Archéologique de Senlis.

DE MONTAIGLON Anatole, Professeur à l'Ecole des Chartes.

MOREAU Frédéric.

ODENT Eugène, Maire de Senlis.

VATIN Liber-Casimir, Président du Tribunal Civil de Senlis.

VERGNET-RUIZ Jean, Président de la Société.

VERNOIS Eugène-Félix, Maire de Senlis.

VOILLEMIER Jean-Baptiste (Dr.), Premier Président du Comité Archéologique de Senlis.

LISTE ALPHABÉTIQUE
DES MEMBRES

ARABIE (Mme), 172, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine	1975
ADAM (J.-P.), 4, rue Georges-Millandry, Meudon-la-Forêt	1973
AGUTTES (Mme Vve Raoul), boulevard Bellevue, Senlis . . .	1972
ALLEGRET (Roger), 21, boulevard Delessert, Paris (XVI ^e) .	1971
AMANIEUX (Mlle Françoise), Conservateur du Musée Archéologique du Haubergier, Senlis, et 7, rue Garancière, Paris (VI ^e)	1956
AMAURY (Mlle Francine), Vineuil-Saint-Firmin	1973
ANCIEN (M.), 38, rue Ch.-Perrin, Soissons	1970
ANNO (Pierre), 9, rue Saint-Yves-à-l'Argent, Senlis	1973
ANSART (Charles), Président de la Société Archéologique de Clermont-de-l'Oise et de la Société Académique de l'Oise, 10, rue de Beauvais, Clermont	1948
ANTHOINE DES BRUNES (M. C. d'), Vineuil-Saint-Firmin ..	1977
ANTHOINE DES BRUNES (Mme), même adresse	1977
ARIES (Jean), 19, boulevard Montmorency, Paris (XVI ^e) ..	1971
ARIES (Mme), même adresse	1975
ARJUZON (Vicomte Jacques D'), 208, bd Péreire, Paris . . .	1976
AUBOIN (Jean-Louis), Principal du C.E.S., Pont-Sainte-Maxence	1976
BABOIN (Yves), Avilly-Saint-Léonard	1974
BABOIN (Mme), même adresse	1976
BALAVOINE (Patrice), sente du Russet, Plailly	1971
BARTILLAT (Comte Christian DE), 102, rue de Grenelle, Paris (XII ^e)	1967

BATAILLE (Bernard), 24, rue René-de-Girardin, Ermenonville	1976
BATON (Roland), Directeur d'école, Béthisy-Saint-Martin .	1973
BAVINCHOVE (Baron Henri DE), place Notre-Dame, Senlis	1968
BAVINCHOVE (Baronne DE), même adresse	1968
BEAUROY (Jacques), 15, avenue Marie-Amélie, Chantilly .	1977
BEAUROY (Mme), même adresse	1977
BÉCHET (Roger), Bois Cornu, Pontarmé	1948
BÉCHET (Mme), même adresse	1976
BÉCHET (Robert), Pontarmé	1972
BECHMANN (Jacques), 35, Grande-Rue, Vineuil-St-Firmin	1967
BECHMANN (Mme Renée), même adresse	1967
BERGER (Jean-Claude), 87, rue Rembrandt, Fleurines	1971
BERKOVITZ (Jean-Pierre), 53, rue de Montgrésin, Orry-la-Ville	1976
BERKOVITZ (Mme), même adresse	1976
BERTHÉLÉMY DU BUCQ (Jean-Pierre), Senlis	1977
BERTHIER DE SAUVIGNY (Comte Henri DE), Château de Gaignes, par Orrouy	1967
BESSE (J.-P.), 6, allée de la Brehaigne, Senlis	1973
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, place Mgr-Ladeuzeplein, Louvain (Belgique)	1963
BIGARD (Louis), 3, avenue Alphand, Paris (XVI ^e)	1972
BIGARD (Mme), même adresse	1972
BLANC-DALLE (Mme Gérard), 12, avenue du Maréchal-Joffre, Chantilly	1976
BLANCHET (André), Bailleul-sur-Thérain	1971
BLOT (Mme), 17, place Gérard-de-Nerval, Senlis	1974
BOCQUILLON (Jean), Baron	1973
BOCQUILLON (Mme Henri), Ferme de la Place, Baron	1975
BOCQUILLON (Mlle Denise), 5, avenue Clemenceau, Senlis	1972
BONISSEAU (Jean), 68, rue de la République, Senlis	1975
BONY (Robert), 18, rue Eugène-Jumin, Paris	1970
BONY (Mme), même adresse	1976
BOOT (Gérard), rue des Sablons, Villeneuve-sur-Verberie .	1973
BOOT (Mme), même adresse	1973

BOQUET (Docteur Pierre), Secrétaire général de la Sauvegarde de Senlis, 39, rue Vieille-de-Paris, Senlis	1962
BOREL (P.), 63, Troisième-Rue, Lamorlaye	1976
BOREL (Mme), même adresse	1976
BOUILLONS (Patrick DES), 39, avenue Joffre, Chantilly .	1977
BOURDEAU DE FONTENAY (Mme), Vineuil-Saint-Firmin ..	1977
BOURETZ (Mme André), Brichebay, Senlis	1973
BOUTON-RAGUIS (Mme), 3, rue Berlioz, Senlis	1977
BOUVIER (A.), 4, avenue Foch, Chamant	1973
BOUVIER (Mme), même adresse	1973
BRIEN (Mlle Claude), 3, rue du Chancelier-Guérin, Senlis .	1976
BRISSET (Mme Jacqueline), 108, rue de la République, Senlis	1958
BROGLIE (Princesse Amédée DE), « La Côte », Lamorlaye	1969
BROUILLETTE (Mlle Diane), 12, Passage du Chantier, Paris (XII ^e)	1975
BRUNET (Mlle Marcelle), 86, avenue Paul-Doumer, Paris (XVI ^e)	1943
CAGNAT (Jean), Saint-Christophe-en-Halatte	1976
CAGNAT (Mme), même adresse	1976
CAMBIER (Mme François), 36, avenue Albert-I ^{er} , Senlis ...	1969
CAMBIER (Philippe), 4, place des Arènes, Senlis	1975
CAMUS (Didier), 26, rue de la République, Senlis	1973
CAMUS (Mme), même adresse	1973
CARAUX (Mme Marianne), La gâtelière, Senlis	1977
CARON (Jacques), 7, rue de la Double-Haie, Senlis	1970
CARON (Mme Suzanne), même adresse	1970
CARTER (Mme Bernard), place Gérard-de-Nerval, Senlis ..	1972
CAZELLES (Raymond), Conservateur des collections du Musée Condé, Chantilly, Président de la Société	1968
CHALMIN (M.), rue de la Tonnelerie, Senlis	1945
CHALMIN (Mme), même adresse	1945
CHAMBLY, Bibliothèque municipale, Mairie de	1970
CHAPARD (Mlle Fr.), La Faisanderie, Chantilly	1968
CHAPPEVILLE (F.), Professeur à la Faculté des Sciences, à Paris, 7 bis, rue des Pigeons-Blancs, Senlis	1967
CHAPPEVILLE (Mme), même adresse	1976

CHARTON (Lucien), 21, rue Roger-Duplessis, Liancourt ..	1971
CHARTON (Mme), même adresse	1976
CHAVANE (Vincent), 12, rue du Chat-Haret, Senlis	1975
CHEVAUX (Mlle Madeleine), 17, rue du Puits-Tiphaine, Senlis	1970
CLOIX (Mme Louis), 8, avenue de la Tonnellerie, Senlis ...	1947
CONDÉ (Musée), Château de Chantilly	1899
CORAI (Mme française), Vineuil-Saint-Firmin	1976
COUETTE (Mme Geneviève), 71, rue H.-Pauquet, Creil ...	1976
COURSON (Vicomte Jean-Louis DE), 22, rue Pasteur, Apremont	1970
COURSON (Vicomtesse DE), même adresse	1976
CREIL, Bibliothèque municipale, Mairie de	1970
CRÉPY-EN-VALOIS, Syndicat d'Initiative	1970
CURTIL (Mme), Ermenonville	1967
DAROLLES (Jean-François), place de la Cathédrale, Senlis .	1969
DARONDEAU (Mme Paul), 15, place Gérard-de-Nerval, Senlis	1972
DAUTHEUIL (Docteur Léon), Président d'honneur de la Société, 5, rue du Petit-Chaâlis, Senlis	1924 (Décédé le 27-5-1977).
DAUTHEUIL (Mme), même adresse	1965
DAVIDOVICI (Charles), Chirurgien-Dentiste, 28, rue de Condé, Paris (VI ^e), et rue Afforty, Senlis	1966
DEBRAY (Colonel Pierre), 23, rue de la Treille, Senlis	1960
DEBRAY (Mme), même adresse	1976
DECHERF (Mme Marie), « Les Charmes », Brichebay, Senlis	1973
DEHAINE (Arthur), Maire de Senlis	
DELANOUE (Jean), 2, rue Leconte-du-Noüy, Paris (XVI ^e) .	1966
DELEBOIS (M.), rue de la Treille, Senlis	1968
DELEBOIS (Mme), même adresse	1976
DELETTREZ (J.-M.), Inspecteur général des Finances, 39, rue Raynouard, Paris (XVI ^e)	1967
DELETTREZ (Mme), même adresse	1967
DEMBREVILLE (Mlle Marguerite), 2, rue de Salvete, Chantilly	1972

DERRIER (Général Marcel), 43, rue Blanche, Coye-la- Forêt	1974
DERRIER (Mme), même adresse	1974
DESBORDES (Jean-Michel), Directeur des Antiquités histo- riques de Picardie, 3, rue Courteline, Meaux	1972
DESJARDIN (M.), Le Grand Condé, Chantilly	1972
DESMAZIÈRES (Monseigneur), Evêché, Beauvais	1966
DINTHILAC (Mlle J.), chemin du Roy, Senlis	1976
DORIA (Comtesse Arnault), 45, rue Dumont-d'Urville, Paris (XVI ^e), et Château d'Orrouy	1922
DORP (Mme), 39, avenue Maréchal-Joffre, Chantilly	1970
DOYER (Mme Georges), 32, rue de la Gare, Viarmes	1971
DUBOIS (Claude), 1, allée du Castea, Chantilly	1971
DUBOIS (Mme), même adresse	1971
DU CHESNE (Edouard), Vice-Président honoraire de la Société, Le Moulin-Saint-Witz, Montmélian, et 5, square Pétreille, Paris (IX ^e)	1966
DU CHESNE (Mme Jeanne), Inspectrice honoraire de l'Education Nationale, même adresse	1958
DUCHESNE (Mme François), Silly-le-Long	1978
DUFORT (Jean-René), 4, rue de la Colonne, Vineuil-Saint- Firmin	1973
DUFORT (Mme), même adresse	1977
DUFOUR (Etienne), 5, rue de la Garenne-Saint-Lazare, Senlis	1973
DUGAS (Mlle), Secrétaire honoraire de la Société, 5, rue du Connétable, Chantilly	1935
DUGAS (Jean), même adresse	1947
DU GRANRUT DE RENTY (Mme Claude), 127, rue de Gre- nelle, Paris	1972
DUJARDIN-LEDUC (M.), 10, rue des Pigeons-Blancs, Senlis	1966
DUJARDIN-LEDUC (Mme), même adresse	1966
DUPAS (Albert), Inspecteur des Contributions, 22, rue Thomas-Couture, Senlis	1967
DUPAS (Mme), même adresse	1967
DURAND (Marc), chemin de la Borde, Barbery	1975
DURAND (Mlle Jeanne), 46, rue de Vaugirard, Paris	1978

DUTHILLEUL (Mme Emile), 112, avenue de la République, Paris (XI ^e)	1947
DUVAL-ARNOULD (Dr Philippe), Versailles	1978
EUDEVILLE (Comtesse D'), Saint-Nicolas-d'Acy, Courteuil	1967
EVIN (Mme Lucienne), 1, rue Berlioz, Senlis	1975
FACONNET (André), 9, rue Raphaël, Asnières	1972
FACONNET (Mme), même adresse	1976
FAURE (Mme Janine), 38, rue du 11-Novembre, Louvres ..	1973
FERRY (Mme), 7, avenue Georges-Clemenceau, Senlis	1930
FIAN (Mme Catherine), 106, rue de la République, Senlis ..	1978
FIQUET-COSTARD (Robert), 17, rue Dalayrac, Fontenay-sous-Bois	1966
FINON (Dr Claude), 17 rue du Chat-Harêt, Senlis	1975
FIRMIN (Pierre), Conseiller Général de l'Oise, Maire de Verberie	1967
FISCHER (Mlle Marie), Le Moulin, Orry-la-Ville	1972
FISCHER (Mme Joseph), même adresse	1974
FITREMANN (Alain), 44, rue Etienne-Marcel, Paris (III ^e) ..	1971
FLAMAND (Alain), route de Pierrefonds, Crépy-en-Valois ..	1968
FOMBELLE (M. DE), 37, rue Carnot, Senlis	1970
FOMBELLE (Mme DE), même adresse	1970
FORTASSIER (Mme Rose) 121, boulevard Soult, Paris	1973
FOY (René), 29, rue du Professeur-Calmette, Verneuil-en-Halatte	1972
FOYER RURAL DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	1968
FRIOCOURT (André), 15, rue Pasteur, Survilliers	1970
GAZEAU (P.), 13, rue Bellon, Senlis	1970
GAZEAU (Mme), même adresse	1970
GELLY (Mme Suzanne), rue de Meaux, Senlis	1938
GIBERT (Daniel), rue de la Houatte, Feigneux, Crépy-en-Valois	1969
GILLE (Mme Geneviève), 3, rue du Vieux-Colombier, Paris	1973
GILQUIN (Pierre), 73 bis, avenue de Wagram, Paris (VIII ^e)	1948
GODIN (J.-P.), 12, rue Amyot-d'Inville, Senlis	1973
GODIN (Mme), même adresse, Senlis	1976

GOLDET (Michel), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 6, rue François-I ^{er} , Paris (VIII ^e), et à La Chapelle-en-Serval	1969
GOLDET (Mme), même adresse	1969
GOUDOT (Dr André), 10, rue de la Corne-de-Cerf, Senlis ..	1978
GOURSAUD (Jean), 68, rue de la République, Laigneville ..	1945
GOURSAUD (Mme), même adresse	1973
GRAMONT (Comte DE), Vice-Président de la Société, Président de la Sauvegarde de Senlis, 7, rue de la Poulail-lerie, Senlis	1966
GRAMONT (Comtesse DE), même adresse	1976
GRANVERGNE-GRANVAL (M. Georges), Aubervilliers	1976
GRÉHAN (Mme François), Manoir des Fontaines, Baron ..	1968
GRUART (Abbé), Curé de Saintines	1970
GUIARD (Daniel), 2, rue du Cimetière-Saint-Rieul, Senlis ..	1973
HANNAGAN (William), Secrétaire général et Trésorier de la Société, 17, rue de Beauvais, Senlis	1965
HÉDOUIN (Mlle Jacqueline), Bibliothécaire de la ville de Senlis, Vineuil-Saint-Firmin	1966
HENRAUX (Mme A.-S.), Vice-Président de la Société, 4, place Lavarande, Senlis	1966
HÉRIART-DUBREUIL (Mme Jacqueline), Secrétaire générale du S.N.A.C., 10 bis, rue au Pré-aux-Clercs, Paris (VII ^e)	1968
HEUZEY (Mme Jean), 27, rue Chanez, Paris (XVI ^e)	1967
HOMO (Bernard), Hameau de Vaux, Creil	1970
HOMO (Mme), même adresse	1970
HÛE (Jean-Pierre), 4, rue d'Alleray, Paris	1973
HÛE (Mme), même adresse	1976
HUET (Charles), rue de Louvres, Louvres	1967
INBONA (Edouard), 39, rue du Lion, Senlis	1976
INBONA (Mme), même adresse	1976
JACOB (Mme Nicole), 49, rue Vobsenterre, Argenteuil	1973
JOLY (Jean), Directeur d'Havas Régies, 10, Grande-Rue, Croissy-sur-Seine	1968
JONGLEZ-DE-LIGNE (Mme), Chantilly	1978
JOSSE (Claude), « Les Acacias », Brichebay, Senlis	1973
JOSSE (Mme), même adresse	1976

JOUFFRAULT (Frédéric), 6, place Aulas-de-la-Bruyère, Senlis	1972
JOUFFRAULT (Mme), même adresse	1976
JUILHARD, Sous-Préfet de Senlis	1975
KERSAINT (Comte Jacques DE), Versigny	1968
KERSAINT (Comtesse DE), même adresse	1968
KINDLER-RIDDLE (Mme), Senlis	1970
KRUG (Francis), Industriel, 21, rue de Téhéran, Paris (VIII ^e)	1966
LA BÉDOYÈRE (Brice DE), Château de Baron	1973
LA BÉDOYÈRE (Comte Jean DE), Lieutenant de Louveterie, Raray	1949
LA BÉDOYÈRE (Comte Antoine DE), 43, boulevard du Commandant-Charcot, Neuilly-sur-Seine	1967
LA BÉDOYÈRE (Comtesse DE), même adresse	1976
LABOURET (Mme Maurice), 93, rue du Faubourg-Saint-Martin, Senlis	1924
LABOURET (Vincent), Secrétaire des Affaires étrangères, même adresse	1944
LACHAUT (Serge), 69, rue Perronet, Neuilly	1971
LACHAUT (Mme), même adresse	1971
LA LONDE (Marquise DE), 25, rue de Beauvais, Senlis	1967
LA LONDE (Marquis DE), même adresse	1972
LAMBERT (Emile), Cinqueux	1945
LAMY (M.), Champignonniste, Saint-Maximin	1961
LAMY (Gérard), 3, rue Sainte-Prothaise, Senlis	1973
LANCHY (Claude), Vineuil-Saint-Firmin	1978
LANCHY (Mme), même adresse	1978
LAPAUZE (Jacques), 18, rue de l'Eglise, Fleurines	1968
LAPIERRE (Mme DE), rue Vieille-du-Pont, Villers-Saint-Frambourg	1969
LAPORTE (Mlle France DE), 34, rue du Moulin-Saint-Rieul, Senlis	1970
LAPORTE (Louis DE), même adresse	1966
LAPRUN (C.-M.), 18, rue de Bellevue, Senlis	1968
LASSUS DE SAINT-GÉNIES (Mme DE), Bibliothécaire de la Société, 23, rue Poliveau, Paris	1970

LASTIC SAINT-JAL (Marquis Georges DE), 19, quai de Bourbon, Paris	
LAVAYSSIÈRE (Bertrand), 31, route de Boissy, Saint-Leu-d'Esserent	1974
LAZARD (Mlle Odette), 25, avenue Joffre, Chantilly	1972
LEBÉE (Edmond), 41, rue Copernic, Paris (XVI ^e), et l'Abbaye, Morierval	1966
LEBÉE (Mme), même adresse	1966
LEBIGRE (Maurice), 90, boulevard de Fontainebleau, Corbeil-Essonnes	1973
LEBIGRE (Mme), même adresse	1976
LEBLANC (Henri), 18, rue Léon-Fautrat, Senlis	1973
LECOEUR (Mme Elizabeth), 3, av. du Général-de-Gaulle, Senlis	1973
LECOINTE (Philippe), 33, rue H.-Bodchon, Pont-Sainte-Maxence	1972
LECOINTE (Mme), même adresse	1976
LEFEBURE (Mlle Amélie), ancienne Elève de l'Ecole du Louvre, 41, rue du Connétable, Chantilly	1965
LEFEBURE (Raymond), 88, boulevard Arago, Paris	1978
LEGENDRE (Michel), Architecte des Bâtiments de France, Château de Compiègne	1960
LEGENDRE (Mme), même adresse	
LEGRET (Emile), Les Closeaux, Senlis	1952
LEHIDEUX (Mme Pierre), 25, rue de Chazelles, Paris	1968
LEHIDEUX (Mme), même adresse	1968
LELEUX (M.), 32, avenue Albert-I ^{er} , Senlis	1978
LELEUX (Mme), même adresse	1978
LEPRETRE (Xavier), Chantilly	
LEQUOY (Michel), 3, avenue du Général-de-Gaulle, Sainte-Adresse	1962
LEROY (Pierre), Professeur, Chavanges (Aube)	1969
LESAGE (Mme André), rue aux Flageards, Senlis	1972
LEUSSE (Comtesse Paul DE), Château de Valgenceuse, Senlis, et 80, avenue Henri-Martin, Paris (XVI ^e)	1925
LEVIS-GODECHOT (Mme), Vineuil-Saint-Firmin	1978

LHOTTE (René), Inspecteur de l'Education Nationale, 11, avenue Fontaine-des-Rainettes, Senlis	1966
LHOTTE (Mme F.), même adresse	1966
LONGA (Mme Jean-Charles), 17, rue de l'Abreuvoir, Coye-la-Forêt	1972
LOUAT (Bertrand), 76, rue Lecourbe, Paris	1977
LOUVRES-EN-PARISIS, Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques, Mairie de Louvres	1973
MANARANCHE (Mme Albert), 2, rue de la Faisanderie, Chantilly	1976
MANCHERON (Robert), 2, rue du Village, Evry	1949
MARCHOIS (André), 8, rue du Moulin-Saint-Rieul, Senlis ..	1963
MARCHOIS (Mme Geneviève), même adresse	1964
MARCHOIS (Jean-Claude), même adresse	1963
MARTIN (Mlle Thérèse-Paule), 19, pl. Gérard-de-Nerval, Senlis	1968
MATHERON (Joseph), 10, rue de Chantilly, Vineuil-Saint-Firmin	1971
MATHERON (Mme), même adresse	1971
MERMET (Robert), 18, rue de Lisbonne, Paris	1970
MEUNIR (Pierre), rue Saint-Yves-à-l'Argent, Senlis	1970
MEUNIER (Pierre), 26, rue Pasquier, Liancourt	1978
MICHELOT (Marius-Michel), 14, square Carpeaux, Paris (XVIII ^e)	1951
MINART (Jean), Journaliste, 15, route de Chantilly, Senlis ..	1966
MIRAMONT FITZ-JAMES (Comte DE), 48, boulev. Maillot, Neuilly-sur-Seine	1973
MOINOT (André), 170, Grande-Rue, Dammartin-en-Goële ..	1971
MONART (Pierre), 77, rue Pasteur, La Croix-Saint-Ouen ..	1971
MONART (Philippe), 12, Clos du Hamel, Bois-Guillaume ..	1973
MOREAU (Ludovic), 7, 9 ^e -Avenue, Le Lys-Lamorlaye	1975
MOSSER (Michel), Melun	
MOUNIÉ (Mme), 5, avenue des Closeaux, Senlis	1975
MOURICHON (Mme Jacques), 9, rue des Domeliers, Compiègne	1944
MULLIEZ (Henri), 9, rue du Luxembourg, Senlis	1968

NIEDERHAUSER (Mme Luce), 8, Volte-du-Bosquet-Rond, Le Parc des Aigles, Gouvieux	1976
NOTENBOOM VAN INGEN (Bérangère), 19, rue Marcel-Proust, Nogent-sur-Oise	1976
NOYON, Bibliothèque de la ville de	1970
OISE-TOURISME, place Jeanne-Hachette, Beauvais	1970
ODDHEUSDEN (Jean-Pierre), Mortefontaine	1978
ODDHEUSDEN (Mme), même adresse	1978
PAGNIEZ (Docteur Gérard), rue du Bois, Ver-sur-l'Aunette ..	1974
PALAMINY (Mme Catherine DE), 7, quai Voltaire, Paris ...	1975
PATRIA (M ^e Jean), Notaire, rue de la République, Senlis ..	1968
PATTYN (Maurice), Industriel, 3, rue de Beauvais, Senlis ..	1959
PATTYN (Mme), même adresse	1959
PERINET (Antoine), Paris	1978
PERINET (Mme), même adresse	1978
PERRET (Mme Marguerite-Marie), 142, rue de la Pompe, Paris	1976
PERROTON (Docteur), Rully	1952
PETIET (Baron Henri), 8, rue de Tournon, Paris (VI ^e)	1967
PINGAUD (Mme Marie-Claude), 9, rue du Val-de-Grâce, Paris	1976
POCHET (Paul), 15, rue de la Croix-Pierre-Aucher, Pont-Sainte-Maxence	1976
POCHET (Mme), même adresse	1976
PONTALBA (Baron Henri DE), La Victoire, Senlis	1972
PONTALBA (Baronne DE), même adresse	1976
POTEL (Antoine), Directeur de Banque, 17, rue Saint-Pierre, Senlis	1949
POTEL (Odette), même adresse	1977
POUSSARD (Raymond), Ministre plénipotentiaire, Chantant, et 90, boulevard Malesherbes, Paris (XVII ^e) ...	1963
RABAUDY (Jean-Philippe DE), 1, rue Beaujon, Paris (VIII ^e), et 8, rue du Temple, Senlis	1963
RALLON (Marcel), 17, rue du Haut-de-Villevert, Senlis	1976
REINOLD (Michel), 11, rue de Villevert, Senlis	1966
REINOLD (Jacques), Licencié d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, même adresse	1965

RENAUD (Henri), 23, rue de la Duchesse-de-Chartres, Vineuil-Saint-Firmin	1956
RENDINGER (Mme DE), 2, rue du Maréchal-Joffre, Strasbourg	1963
REYMOND (M. le Préfet), ancien Maire de Senlis, 24, place des Arènes, Senlis	1972
REYMOND (Mme), même adresse	1976
RIBES (Comte Jean DE), Château de Saint-Just, par Bornel	1920
ROBAIL (Mlle Huguette), 9, rue Van-Loo, Paris	1973
ROBQUIN (Eugène), impasse Bellevue, Senlis	1947
ROGER (Docteur Colette), Sanatorium Saint-Martin-du-Tertre, Luzarches	1973
RONDEAU (Henri), rue du Chancelier-Guérin, Senlis	1970
ROSIO (Mme Nadine), 4, rue Saint-Hilaire, Senlis	1977
ROUGÉ (Docteur Paul), Conseiller Général de l'Oise, rue du Moulin-Saint-Rieul, Senlis	1958
SABAH (Lucien), 14, rue du Murget, Senlis	1975
SAINTE-MARIE (Marie), Le Manoir, Apremont	1967
SAVIGNIES (Robert DE), Coye-la-Forêt	1977
SAVIGNIES (Mme), même adresse	1977
SAVOURET (Mme Monique), 28, route de Senlis, Vineuil-Saint-Firmin	1974
SCART (Mme R.), Saint-Germain, Crépy-en-Valois	1969
SEILLIÈRE (Baron Jean), Le Pré-Saint-Jean, Ognon	1966
SEILLIÈRE (Baronne Jean), même adresse	1966
SEMEL (Mme Jean), Mortefontaine	1978
SENLIS, Bibliothèque Municipale de	
SEROUX (Baronne DE), Château de la Mothe, Béthisy-Saint-Martin	1966
SIMON (Mlle Hélène), 1, rue du Temple, Senlis	1976
SIMON (Jean-Marc), Vice-Consul de France, Secrétaire honoraire de la Société, « Les Closeaux », Senlis	1963
SNEJDARECK (Chanoine Charles), Archiprêtre de la Cathédrale, place Notre-Dame, Senlis	1964
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA GOËLE, Dammartin-en-Goële	1970
SOCIRAT (Roger), Imprimeur, 9, place Henri-IV, Senlis	1949
SOCIRAT (Mme), même adresse	1949

THOMAS (Mme), 65, rue N.-D.-de-Bon-Secours, Senlis ..	1975
THOMAS (Gaston), Saint-Léonard	1978
THUILLOT (Mme Jean), La Chapelle-en-Serval	1968
THUILLOT (Philippe), Etudiant, La Chapelle-en-Serval ...	1968
TRITSCHLER (Maurice), 15, place Gérard-de-Nerval, Senlis	1973
TRITSCHLER (Mme), même adresse	1973
TREMBLOT DE LA CROIX (Hervé), 25, rue de Beauvais, Senlis	1969
VACHETTE (Mme Philippe), 12, rue du Connétable, Chantilly	1978
VAN DER HAUWAERT (Jean-Luc), Saint-Mard, Auger-Saint-Vincent, Crépy-en-Valois	1966
VERMAND (Dominique), 16 ter, rue du Châtelier, Clermont	1970
VERMERSCH (J.-H.), 8, rue Saint-Frambourg, Senlis	1974
VERMERSCH (Mme), même adresse	1974
VERNET (Jacques), 19, rue de Beauvais, Senlis	1977
VERNET (Mme), même adresse	1977
VERTE (Abbé), Curé de Saint-Firmin.	1968
VILLOU (Docteur Charles), 17, rue Blériot, Creil	1976
VILLOU (Mme), même adresse	1976
WATSON (Mlle Diane), 5, square des Aigles, Chantilly	1975
WILL (Ernest), Professeur à la Sorbonne, Directeur de la Circonscription Archéologique, 10, rue Develly, Sèvres	1966
WORMSER (Jean-Louis), 7, rue des Ormes, Résidence de la Forêt, Coye-la-Forêt	1976
WORMSER (Mme), même adresse	1976
YASSUKOVITCH (Dimitri), 4, rue du Chat-Haret, Senlis, et 300 Park avenue, New York 10022	1960
YASSUKOVITCH (Fils), même adresse	1960
ZIEGEL (Roland), 3, rue Molitor, Paris (XVI ^e)	1969

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AISNE

- Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne.
- Société Académique de Saint-Quentin.

ALPES-MARITIMES

- Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.

CORRÈZE

- Société Historique du Bas-Limousin, 13, place Municipale, Tulle.

DRÔME

- Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, à Valence.

DOUBS

- Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon, Hôtel des Sociétés savantes.

EURE-ET-LOIR

- Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

HAUTE-GARONNE

- Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.

ILLE-ET-VILAINE

- Société Archéologique du département de l'Ille-et-Vilaine.

LOIRET

- Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, à Orléans, Bibliothèque municipale.

OISE

- Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, à Beauvais.
- Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.

- Société Archéologique et Historique de Clermont.
- Société Historique de Compiègne.
- Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne
- Société Archéologique de Creil.
- Comité Archéologique de Noyon.

SEINE-ET-MARNE

- Revue de la Brie et du Gâtinais, à Meaux.
- Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins.
- Société Archéologique et Historique de Chelles.
- Société d'Histoire et d'Art du Diocèse de Meaux.
- Société d'Histoire et d'Archéologie de La Goële, Mairie de Dammartin.
- Société Littéraire et Historique de la Brie, à Meaux.

SEINE-SAINT-DENIS

- Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, à Pavillons-sous-Bois.

SOMME

- Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
- Société d'Emulation Historique et Littéraire d'Abbeville.

VAL-D'OISE

- Société Historique et Archéologique de Pontoise du Val-d'Oise et du Vexin.
- Le Vieil Argenteuil, à Argenteuil.
- Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques, Louvres-en-Parisis.

HAUTE-VIENNE

- Société Archéologique et Historique du Limousin, à Limoges.

YONNE

- Société Archéologique de Sens.

YVELINES

- Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline.

Mémoires de la Société

La Société dispose encore d'un certain nombre de volumes de ses précédents Mémoires, qu'elle met à la disposition des membres désireux de compléter leurs collections. Certaines années sont complètement épuisées, certaines encore en nombre. Il en est d'autres enfin dont nous ne disposons plus que de 10, 6 ou même 3 exemplaires. En voici la liste ; il serait, malheureusement, complètement inutile de nous demander des années qui n'y figurent pas ; nous n'en avons plus un seul exemplaire.

A titre indicatif, nous donnons pour chaque volume seulement les titres du ou des plus importants travaux contenus au sommaire.

1864	MAGNE : <i>Pierres tombales des évêques de Senlis.</i> — LEFRANC : <i>Plan de Senlis de 1872</i>	70 F
1867	VOILLEMIER : <i>Notice sur les Bouteiller de Senlis.</i> — DHOMME et VATTIER : <i>Recherches sur les évêques de Senlis</i>	50 F
1868	GÉRIN : <i>La lanterne des morts de Commelles.</i> — VATTIER : <i>Histoire de Saint-Christophe-en-Halatte.</i>	60 F
1869-71	PEIGNÉ-DELACOURT : <i>Campagne de César contre les Bellovaques.</i> — BOURGEOIS : <i>Mouvements archéologiques de Crépy-en-Valois</i>	70 F
1872	GÉRIN : <i>L'ossuaire de la Charité.</i> — VATTIER : <i>Notes historiques sur la paroisse de Saint-Léonard.</i>	50 F
1873	A. DE MARSY : <i>Senlis et ses environs au xv^e siècle.</i>	45 F
1884	CAUDEL : <i>Seconde campagne de César contre les Bellovaques.</i> — VATTIER : <i>L'instruction à Senlis avant la Révolution</i>	45 F
1885	VATTIER : <i>La fondation de l'ordre de l'Etoile.</i> — LEFÈVRE-PONTALIS : <i>L'église de Noël-St-Martin.</i>	40 F
1886	VATTIER : <i>Le prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy.</i> — LEFÈVRE-PONTALIS : <i>L'église de Pontpoint</i>	55 F

- 1887 VATTIER : *L'abbaye de la Victoire*. — VATTIER : *Le chancelier Guérin* 40 F
- 1888 MARGRY : *Les seigneurs de Canny et de Varesnes*. 45 F
- 1889-90 DE RENTY : *Le moulin de Saint-Evremond*. — VATTIER : *L'abbaye de la Victoire* 40 F
- 1891 FAUTRAT : *L'abbaye du Moncel*. — MULLER : *Les Chartes de Chaâlis* 55 F
- 1892 CAIX DE SAINT-AYMOUR : *Le beffroy de Senlis*. — *Les francs-fiefs du Valois au XVII^e siècle* 45 F
- 1893 MARGRY et MULLER : *Compte des recettes du bailliage de Senlis en 1552*. — CAIX DE SAINT-AYMOUR : *Vie versifiée de Saint-Germer* 40 F
- 1894 DUPUIS : *La seigneurie et le village de Pontarmé*. — CAIX DE SAINT-AYMOUR : *Fragment d'un cartulaire senlisien du XIII^e* 30 F
- 1895 MARGRY et MULLER : *Le ligueur Pierre Séguin (1558-1636)*. — GUIZOT : *Les antiquités du Valois d'Antoine Bataille (1598)* 55 F
- 1896 GUIZOT : *Les antiquités du Valois d'Antoine Bataille (suite)*. — DUPUIS : *Le hameau de Montgrésin* 35 F
- 1904 MULLER : *Cartulaire de Notre-Dame de Senlis* .. 55 F
- 1915 MACON : *La rive droite du grand parc de Chantilly*. — Vineuil, Saint-Firmin, et le grand parc .. 65 F
- 1917-18 LOUAT : *Les notaires de Senlis et de l'arrondissement, de 1756 à 1830*. — MACON : *Les seigneuries de Malassise et de Laversine* 65 F
- 1925-26 André DE MARICOURT : *Villemétrie*. — BÉNARD : *Le serment constitutionnel dans l'Oise en 1791* 65 F
- 1927-28 MACON : *Les petites collections de Chantilly*. — BOUTANQUOI : *Les souvenirs d'une femme du peuple* 40 F
- 1929-30 VERGNET-RUIZ : *Mlle de Séry*. — BÉNARD : *Une émeute dans le Valois en 1775* 35 F

- 1931-33 GANDILHON : *Inventaire sigillographique de Senlis*. — Mlle CHARAGEAT : *Les châteaux d'Ognon et de Raray* 35 F
- 1934-39 MATHERAT : *Découvertes archéologiques dans Senlis* 20 F
- A partir de 1940 et jusqu'en 1964 la Société n'a publié que des fascicules de comptes rendus des séances. Ceux qui ne sont pas épuisés peuvent être procurés aux prix suivants :
- | | | | |
|----------------------|------|---------|------|
| 1940-45 | 20 F | 1954 | 20 F |
| 1946-47 | 20 F | 1955 | 20 F |
| 1948 | 20 F | 1956 | 20 F |
| 1949 (janvier à mai) | 20 F | 1957 | 20 F |
| 1950 | 20 F | 1958 | 20 F |
| 1951 | 20 F | 1959 | 20 F |
| 1952 | 20 F | 1960-61 | 20 F |
| 1953 | 20 F | 1962-63 | 20 F |
- En 1966 la Société a publié la table des matières de ses publications de 1903 à 1964 par le DR DAUTHEUIL. En vente au prix de 40 F
- 1964-66 ROBLIN : *Le terroir de Creil*. — DOMMANGET : *Un manuscrit inédit de Saint-Just*. — CHAMPIER : *Madame de la Pommière* 50 F
- 1967-68 REINOLD et TROMBETTA : *Sur les sculptures de Champlieu*. — DAUTHEUIL : *Jean Quentin, évêque de Senlis*. — MOREAU-NERET : *Les vignobles de la région de Senlis et du Valois*. — VERLET : *L'album du comte du Nord à Chantilly* 50 F
- 1969-70 *Mémoires et comptes rendus*. — MENIER : *Le chapitre cathédral de Senlis de 1139 à 1516*. — CAZELLES : *Chantilly, prison de la Révolution* .. 60 F
- 1971-72 ROBLIN : *Le Culte de Saint-Martin dans l'ancien diocèse de Beauvais*. — TROMBETTA : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Senlis*. — HUBERT : *Le château de Verneuill et le plan de la forêt d'Halatte dans le décor de Fontainebleau*. — GAZEAU : *60 mois de guerre et d'occupation à Senlis (2^e partie)* 60 F
- 1973-74 VERGNET-RUIZ : *L'église paroissiale de Rully*. — THUILLOT : *Les premiers Bouteiller de Senlis*. — BONY : *Gérard de Nerval à Senlis*. — MILLET :

La défense de Senlis en 1940 60 F

La Société dispose également d'un certain nombre d'exemplaires de quelques-unes de ses publications hors série. Ce sont :

Cartulaire du prieuré de Saint-Christophe-en-Halatte, par l'Abbé VATTIER 60 F

(Il est possible de fournir, non broché, en feuilles, des exemplaires complets du cartulaire de Morienval, au prix de 30 F.)

Mémoires pour servir à l'histoire du chancelier Guérin .. 30 F

MM. DE ROZIÈRE et MULLER : *Du Roole de l'assise tenue à Senlis en 1340* 30 F

A. DE MARICOURT : *Le mystère de la rue Saint-Yves-à-l'Argent* 50 F

Promenades par les rues et monuments de Senlis (Guide de l'Abbé MULLER, revu par MM. LEROY et HANNAGAN) 30 F

Collections Senlisiennes :

I. *Les arènes de Senlis*, par J.-P. ADAM 30 F

II. *L'Hôpital de la Charité*, par P. LEROY 50 F

Pour la vente s'adresser au trésorier :
M. HANNAGAN, 17, rue de Beauvais, à Senlis (Oise)



PROCÈS - VERBAUX

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

ANNÉE 1977

SEANCE DU 12 FEVRIER 1977

Assemblée Générale

PRESIDENCE DE MADAME HENRAUX

Les membres de la Société se réunissent pour la première fois à la bibliothèque municipale. M. Dehaine, député-maire de Senlis, honore la réunion de sa présence.

Une cinquantaine de sociétaires sont présents. Ont signé la feuille de présence : Mmes et MM. Hédouin, Henraux, Dujardin, de Leusse, Caron, Couette, Pattyn, Chapard, de Lassus, Chevaux, Darondeau, Vermeersch, Ferry, Dufour, Anno, Joly, Mennesson, de La Londe, Durand, Hannagan.

Les adhésions de M. et Mme Bourdeau de Fontenay, Mme Bouton-Raguès, Mme Bchmann, M. Bertrand Louat et M. Jean-Pierre Berthelemy Du Bucq sont accueillies et enregistrées.

Mme Henraux transmet les excuses de notre Président, M. Cazelles, qui est souffrant, ainsi que celles des sociétaires qui n'avaient pu être prévenus à temps par suite des grèves au centre de tri des P.T.T. à Creil.

Après présentation des publications reçues, Mme Henraux ouvre l'Assemblée Générale et donne la parole à M. W. Hannagan, secrétaire et trésorier de la Société.

Celui-ci explique les activités et la gestion de la Société au cours de l'année 1976 et présente les activités prévues pour 1977. Son exposé et ses comptes sont approuvés à l'unanimité. La Présidente donne ensuite la parole à Mme F. Arquie qui nous parle d'Un graveur et collectionneur du XVIII^e siècle : Monsieur de Saint-Maurys.

Charles-Paul-Jean-Baptiste de Saint-Maurys naît rue Mouffetard à Paris, en 1743, de parents aristocratiques mais pauvres. Il épouse une richissime orpheline, Mlle de Beauterne, et devient conseiller au Parlement. M. de Saint-Maurys achète la seigneurie d'Hondainville, près de Mouy, en 1781. Résidant sur ses terres, il y fit du bien. Il dessinait et gravait au château et encourageait ses invités à l'imiter. Ultra-

royaliste, il s'enfuit à la Révolution mais avec une partie importante de son immense fortune. A Coblenze, il marie son fils et tous les princes sont au mariage et signent le contrat.

Un aspect inattendu du talent de M. de Saint-Maurys : il fabrique de faux assignats pour les princes. Il fit partie de l'expédition de Quiberon, où il mourut. Sa collection fut cachée au château d'Hondainville où elle fut découverte et remise au Museum.

La conférencière demande aux sociétaires de bien vouloir l'informer de tous renseignements qui lui permettraient de compléter son étude sur M. de Saint-Maurys, sa famille et son œuvre. Elle est vivement applaudie.

SEANCE DU 12 MARS 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Une soixantaine de membres sont présents. Ont signé la feuille de présence : Mmes et MM. Le Hideux, Jouffrault, Cloix, Darondeau, de Lassus, Dorp, Dujardin, Aguttes, Longa, Dupas, Pattyn, Derrier, Sainte-Marie, Lesage, Homo, Dehaine, député-maire de Senlis, Bocquillon, Lamy, Monart, Darolles, Nottenboom, Niederhauser, Du Granrut, Thuillot, Wormser, Socirat, Roy, Foy, Davidovici, Allegret, Marchois, Robail, Ziegel, Dintilhac, Finon.

Après avoir présenté diverses publications reçues, le Président donne la parole à M. l'abbé Merlette qui entretient les membres de la Société de quelques vestiges du vieux Creil.

Attesté en premier lieu dans la Vie de saint Eloi, Creil a possédé, dans l'île de l'Oise, un palais mérovingien. Ce palais devient un lieu de rencontres à l'époque carolingienne.

Au XI^e siècle, la ville appartient au comte de Clermont. Au XII^e, elle reçoit une charte de franchise. Philippe le Bel y vient souvent à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècles. Le château est entièrement reconstruit par Charles V. Après différents avatars, ce château devient la propriété des princes de Condé qui, trouvant son entretien trop coûteux, l'abandonnent et l'aliènent.

La ville est soumise, à partir du XIX^e siècle, à d'incessants remaniements. Le conférencier illustre au moyen de diapositives les modifications apportées au pont de Creil, les maisons anciennes avant leur destruction, la célèbre collégiale Saint-Evremond datant de la première moitié du XII^e siècle et aujourd'hui détruite. M. Merlette montre les étapes de sa destruction et quelques chapiteaux qui ont pu être sauvés. Il fait aussi projeter des vues du château royal aux diverses étapes de son abandon.

Le conférencier décrit ensuite les restes des remparts dont les fondations descendaient curieusement tantôt à 1,50 m tantôt à 4 m. Selon une portion conservée, on peut admettre qu'ils avaient 6 m de hauteur sur 2,75 m de largeur. On voit ensuite des caves gothiques dont plusieurs ont été récemment détruites malgré les protestations des sociétés locales.

Le public applaudit longuement M. l'abbé Merlette à la suite de cette communication affligeante en raison de la quantité d'erreurs qui ont été commises depuis cent ans dans cette ancienne ville royale.

SEANCE DU 30 AVRIL 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Sur la cinquantaine de membres présents, ont signé la feuille de présence : Mmes, Mlles et MM. Kindler, Kaplan, Belier, Mounié, Monart, Clery, Derrier, Darolles, Dupas, Lesage, Socirat, Pochet, Homo, Watson, Caron, King, Fischer, Dintilhac, de Lassus-Saint-Geniès, Verne, Notenboom, Loyr, Robail, Pattyn.

Le Président annonce que la promenade de la Société aura lieu le dimanche 3 juillet dans la région de Clermont, sous la conduite de M. Ansart, président de la Société d'Histoire de cette ville. Il donne ensuite la parole à M. Durand sur l'Eglise de Noël-Saint-Martin.

Cette petite église, perdue dans la nature, est chère au cœur des Senlisiens : c'est Noël-Saint-Martin, située à la limite de l'ancien comté de Senlis et du comté de Valois, avant qu'il ne fut érigé en duché-pairie.

En effet, Noël-Saint-Martin, plus exactement Noë-Saint-Martin, fit l'objet d'une « Notice archéologique » dans les colonnes du bulletin du Comité archéologique de Senlis en 1885. En réalité, c'est une étude axée principalement sur l'aspect architectural de l'édifice, qui amena le Comité à demander en 1886 le classement de l'église, réalisé en 1894. Entre-temps Lefèvre-Pontalis, l'auteur de la « Notice archéologique », avait remanié son texte sur quelques points et le publiait de nouveau dans le cadre de son étude sur l'« Archéologie religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI^e et XII^e siècles », entre 1894 et 1897.

Tout d'abord disons que Noël, paronyme de Noé, Noa, trouve son origine dans Noacum, mot provenant du bas latin Nauda, de racine gauloise, signifiant endroit, lieu humide, qui a donné en français noue.

Le qualificatif Saint-Martin, cela semble admis par tous les historiens, est un épithète de circonstance adjoint au XII^e siècle, lors de la donation de la paroisse de Noacum à Saint-Martin-des-Champs de Paris. Le lieu est nommé Noacum dans la confirmation de l'acte de donation en 1097 par le pape Urbain II, puis Noa Sancti Martini dans la confirmation du pape Eugène III en 1147.

Historiquement, nous ne suivrons pas en détail toutes les pérégrinations de la paroisse, et nous nous contenterons de donner quelques jalons chronologiques, en rapport avec l'histoire senlisienne.

Située en limite de comté, Noë-Saint-Martin l'était aussi en limite de diocèse. Cela occasionna, en 872, un conflit sérieux entre les évêques de Beauvais et de Soissons, au sujet d'un démembrement et d'une paroisse nouvellement créée, certainement Noë-Saint-Rémi (Roberval actuellement). Le fait est relaté par Flodoard dans son histoire de l'église de Reims.

Vers 917, un diplôme de Charles III le Simple mentionne notre paroisse sous le nom de Villa Nauta. 1096 voit la donation à l'abbaye Saint-Martin-des-Champs de Paris, par Hugues de Pierrefonds, évêque de Soissons. Entrée dans l'orbite chunisienne, Saint-Martin-des-Champs, dote en 1106 le prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy-ès-Senlis, fondé par Robert, vidame de Senlis. Guy de La Tour augmente les biens du prieuré et confirme les droits sur Noë-Saint-Martin en y ajoutant quelques dîmes. Les descendants de Guy de La Tour, les Bouteiller de Senlis, possèdent un château à Noë, qui contrôle le chemin de Bapaume, ou voie flamandaise, nous dit Carlier.

La suppression de la charge, à la fin de la Guerre de Cent Ans, concrétise la ruine des Bouteiller, branche de Néry. La seigneurie passe dans d'autres mains : les seigneurs de Balagny au XVI^e siècle, puis les Desfriches-Doria au XVII^e siècle. Après la Révolution, la paroisse, devenue commune de Deux-Vallons puis de Rouanne, voit son existence interrompue par son rattachement à Villeneuve-sur-Verberie en 1825.

En conclusion, on peut dire que la paroisse de Noël-Saint-Martin se dote aux XI^e et XII^e siècles d'une église à la mesure de ses besoins et de ses ambitions, que semble justifier sa position géographique par rapport aux axes de circulation économique de l'époque.

La Guerre de Cent Ans bouleversera cet état de chose et les foyers d'expansion se déplaceront vers d'autres lieux. Jusqu'à son rattachement à Villeneuve-sur-Verberie au XIX^e siècle, la paroisse, qui déclina petit à petit démographiquement, verra l'entretien de l'église peser de plus en plus lourdement sur les habitants. Son état ira en se dégradant, faute de moyens pour la préserver, jusqu'à nos jours.

Nous ne reviendrons pas sur l'aspect architectural de ce sanctuaire très bien mis en valeur par Lefèvre-Pontalis. Nous nous bornerons à donner le résultat des deux campagnes de fouilles de 1974 et 1975 qui confirment la justesse de vue de Lefèvre-Pontalis, qui n'était pas homme de terrain, sauf sur deux points : la forme du chevet et l'existence du bas-côté sud.

En 1973, une équipe de bénévoles dégage l'église d'une végétation parasitaire envahissante et creuse une tranchée d'assainissement autour de l'édifice. Ces travaux mettent en évidence des éléments architecturaux qui motivent des fouilles en 1974.

Le dégagement des structures sur le côté nord de l'église met à jour un bas-côté qui communiquait avec la nef par deux arcades pleines cintre et avec le croisillon nord par un passage sous un arc en tiers point.

La fouille fait la preuve de l'inexistence du bas-côté méridional, resté à l'état de projet. Elle permet de conclure que le clocher, à un étage, en possédait au moins un second au XVII^e siècle.

La fouille de quelques sépultures, à l'extérieur, nous a permis de nous rendre compte que nous étions sur une nécropole médiévale, caractérisée par des tombes construites, à cuve céphalique, typiques dans la région (Morienvil, Lieu-Restauré, Champlicu, Villeneuve-sur-Verberie). Une tombe anthropomorphe, taillée dans le roc, présentait cependant l'originalité d'être placée sous une partie de l'église : le contrefort nord de la nef repose directement sur le bas des jambes du squelette.

1975 a vu la recherche des substructures d'une église antérieure au XI^e siècle. Le résultat a été négatif à cause de la proximité de la roche qui a fait disparaître toute trace d'éléments précédents, si

ceux-ci existaient, lors de la reconstruction du XI^e siècle. L'église de Noël-Saint-Martin a la particularité de n'avoir pas de fondation et d'être assise, à cru, sur la masse calcaire qui affleure. Cette campagne de fouilles a permis de constater qu'il n'y avait jamais eu de chevet en hémicycle, mais traditionnellement un chevet plat, de dégager une chronologie dans les étapes d'élaboration de l'édifice, et de définir un tracé directeur des plans de construction, tout du moins pour la partie de transition.

Bien sûr, différents types de sépultures ont été mis à jour dans la nef. Ils vont, depuis le sarcophage de tradition mérovingienne, jusqu'aux inhumations en cercueil bois du XVIII^e siècle.

La céramique funéraire est essentiellement constituée de petites poteries, production commune des XIV^e et XV^e siècles, placées par paires dans les sépultures.

Une autre découverte intéressante a été faite dans la nef. Ce sont les restes d'un four de bronzier, à demi détruit par une sépulture voisine, que nous n'avons pas pu dater. Laissé en place, sa datation pourra toujours être faite, un jour, par la méthode thermo-rémanente, mise au point par le professeur Thellier.

Ces deux campagnes de fouilles ont été enrichissantes, en ce sens que la discipline archéologique fait la démonstration qu'elle contribue efficacement à l'amélioration des connaissances architecturales d'un ancien lieu de culte, et qu'elle permet de confirmer des points précis de l'histoire locale. (1)

SEANCE DU 28 MAI 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Une soixantaine de personnes sont réunies à la bibliothèque municipale. Ont signé la feuille de présence : Mmes et MM. Lehideux, Monart, Tritschler, Mounié, Brien, Pattyn, Febvray, Derrier, Dupas, Patin, Couette, Darondeau, Gille, Lamy, de Leusse, Vermeersch, Fischer, Rallon, Joussault, Chevaux, Darolle, Prinnet, Robail, Vermand.

Mlle Diane Brouillette, chargée de mission par l'université de Berkeley, fait une communication très intéressante sur **Le portail occidental de la cathédrale de Senlis**. Illustrée de nombreuses diapositives, cette conférence situe le portail de Senlis dans le cadre de la sculpture du XII^e siècle, Mlle Brouillette indiquant les datations de ce portail que proposent aujourd'hui les spécialistes de la sculpture médiévale. Elle est chaleureusement applaudie et le Président exprime le souhait de recevoir le texte de sa communication pour le publier dans les Mémoires de la Société.

M. Hannagan, secrétaire-trésorier, fournit aux sociétaires des indications sur le devis de restauration des arènes, sous contrôle de l'architecte en chef des Monuments historiques et avec le concours des Bâtiments de France. Il invite les sociétaires qui en ont la possibilité à fournir un concours financier exceptionnel pour la restauration des arènes qui sont la propriété de la Société.

(1) Bibliographie sommaire :

- Lefèvre-Pontalis (Eugène), *Notice archéologique sur l'église de Noël-Saint-Martin*, in Bulletin Comité Archéologique de Senlis, tome X, 1885. — *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI^e et XII^e siècles*, 2 volumes, Pion, 1894 et 1897.
- Müller (Abbé Eugène), *Senlis et ses environs*, Senlis, Nouvian, 1896.
- Durand (Marc), *L'Église de Noël-Saint-Martin*, in Revue Archéologique de l'Oise, n° 9, 1977.

SEANCE DU 25 JUIN 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Le Président fait part aux membres présents du décès du président d'honneur de la Société, le docteur Dautheuil. Il rappelle tout ce que la Société d'Histoire doit à son ancien président qui a su assurer la continuité durant une période difficile et dont l'érudition senlisienne n'était jamais en défaut. Il se charge d'exprimer à Mme Dautheuil les condoléances de la Société et de rechercher de quelle manière il conviendra de rappeler les hautes qualités du défunt. Les membres de la Société observent une minute de silence.

La parole est ensuite donnée à M. André Conquet, conseiller de la Présidence de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie, qui nous parle de Jean-Dominique, comte de Cassini (1747-1845), voyageur, astronome, cartographe, académicien, propriétaire campagnard et bienfaiteur de son canton. M. Conquet tient l'auditoire sous le charme de son élocution, rappelant les origines de la famille Cassini, leur rôle à la cour et ailleurs et le grand travail de cartographie qui porte son nom. Une soixantaine de personnes assistaient à la séance, la feuille de présence portant les signatures de Mmes et MM. Dorp, Thuillot, Kindler, Mounié, Monart, Vermeersch, Caron, Legouy, Anno, Cloix, Jacob, Tritschler, Darondeau, Manaranche, Lamy, Bony, Chevaux, Dintilhac, Decherf, Fischer, Dupas, Soufflot.

Promenade du 3 juillet 1977

Une centaine de membres de la Société ont participé à cette promenade qui a bénéficié d'un temps exceptionnel. Le rendez-vous était fixé à 9 h 45 sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Clermont. M. Charles Ansart, président de la Société historique de Clermont et membre de notre Société, a l'obligeance de conduire le groupe au Châtelier, dans l'église Saint-Samson et à l'Hôtel de Ville où sont conservés un certain nombre d'œuvres d'art et de documents, parmi lesquels les manuscrits de Cassini, sujet de la récente communication de M. Conquet.

Après un confortable déjeuner au Clermotel, le groupe visite la belle église d'Agnetz, sous la conduite de son curé et de M. Ansart, puis la très intéressante église de Cambronne sous la direction de M. Vermand.

Le château de Fillerval, propriété de la réunion des Chambres de Commerce qui y organise des colloques, ancienne demeure de J.D. de Cassini, est ouvert à notre Société qui termine la journée dans la magnifique Commanderie de l'Hôpital de Neuilly-sous-Clermont où M. et Mme Ariès nous accueillent avec leur bonne grâce habituelle.

SEANCE DU 22 OCTOBRE 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

La réunion se tient à l'Hôtel de Ville, la salle de la bibliothèque municipale n'étant pas disponible en raison d'une exposition. Soixante-dix personnes assistent à la séance. La feuille de présence porte les

signatures de Mmes et MM. Pagniez, Lamy, Derrier, Thuillot, Borel, Jouffrault, Mounié, Caron, Fischer, Renaud, Soufflot, Bocquillon, Dufort, Clery, Potel, Wormser, Pattyn, Lesage, Des Bouillons, Robert, Finon, Thomas, Mercier, Cagnat, Darondeau.

Mlle Catherine Théry prononce une communication sur *L'aristocratie autour du prieuré de Saint-Leu d'Esserent*, dont le texte est publié dans le présent volume.

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Une soixantaine de sociétaires sont présents. Ont signé la feuille de présence : Mmes et MM. Des Bouillons, Aguttes, Dorp, Jouffrault, Fischer, Lamy, Dupas, Potel, Brien, Soufflot, Derrier, Pattyn, de Fombelle, Tritschler, Couette, Wormser, Finon, de Bavinchove, Desjardin, de Lassus-Saint-Geniès, Cloix, Caron, Besse, Anno, Robail, Allegret, Debray, Chevaux, Thuillot, Manaranche, Chapard, Picard-Quervel, Pagniez et de Laporte. M. Raymond Lefebvre prononce une conférence sur *L'arrivée d'Hugues Capet et le début de l'époque féodale dans la région de Senlis*.

« Ma conférence se propose d'étudier la seigneurie proprement dite de Senlis, au moment où, en 981, le duc Hugues Capet en prit possession, les mesures défensives qui furent alors prises en son nom, ainsi que, si le temps me le permet, les débuts pendant deux ou trois générations de l'établissement d'un système féodal sur les biens fonciers de cette seigneurie. »

Encore convient-il de s'entendre sur son emprise. Il s'agissait, rappelons-le, de la partie de l'évêché de Senlis soumise auparavant à un comte particulier qui tenait en outre la seigneurie beauvaisienne de Creil. Ce comté tomba vacant en 981, et ce fut l'occasion saisie par Hugues pour s'en emparer.

I. — LA SITUATION ANTERIEURE

Quelques mots sur la situation antérieure ne sont pas superflus pour mieux comprendre les événements.

L'évêché

L'évêché de Senlis coïncidait géographiquement avec la petite *civitas* gallo-romaine des Sulbanectes.

Il avait une forme singulière, l'évêché et comté voisin de Meaux ayant conservé une pointe s'avancant jusqu'à Borest et plus exactement jusqu'à la pierre levée dite « la queue de Gargantua », tandis que celui de Senlis s'enfonçait jusqu'à Dammartin, par Ermenonville et Eve.

Au sud, la limite suivait une ligne de hauteurs allant de Dammartin à Survilliers et au-delà de Survilliers jusqu'aux abords de Hérivaux, contre l'évêché de Paris.

A l'est de Borest, l'évêché contenait la seigneurie tout entière de Crépy, formant hache si l'on peut dire avec les environs immédiats de Senlis.

Au nord et selon une ligne brisée passant derrière le mont Alta et devant Fleurines, puis s'éloignant vers Villeneuve-sur-Verberie, c'était l'évêché de Beauvais. Puis l'évêché de Soissons le bordait sur les hauteurs dominant la vallée de l'Autonne (j'écris sciemment Autonne pour me conformer au sens étymologique du toponyme) ou même au creux de cette vallée.

Et à l'ouest on retrouvait l'évêché de Beauvais, avec sa seigneurie de Creil, et avec son *pagus* de Chambly débordant Hérivaux.

Le comté de Senlis-Creil

Ce comté carolingien avait été créé arbitrairement vers 893, à l'intention d'un cadet de Vermandois, Pépin, dit de Senlis, que l'on doit considérer comme doublement beau-frère du duc Robert (l'éphémère roi Robert I^{er}, aïeul de Hugues Capet).

C'était un comté à objectif strictement militaire, destiné à contrarier le retour des pitoyables invasions de bandes de Normands, et dont venait justement de souffrir Creil avec quantité d'autres villes et villages. Le temps de se préoccuper d'intérêts économiques, fonciers notamment, était vraiment révolu, les campagnes proches de l'Oise ayant été purement et simplement abandonnées par les populations. Aussi le comté de Pépin n'avait-il pas eu besoin d'être matérialisé par des frontières bien nettes. Il lui avait suffi de s'entourer d'avant-postes temporaires pour des guetteurs, mobiles au gré des circonstances.

Aux environs, le haut suzerain de la région, c'est-à-dire le duc Robert, s'était constitué quelques pied-à-terre facilitant ses déplacements. L'un d'eux, celui de Borest, avait l'avantage de borner les grandes subdivisions territoriales de Meaux et de Senlis.

Et, à la génération suivante, il y eut déjà l'amorce d'une structure féodale dans cette suzeraineté avec la superposition du duc Hugues le Grand et de son beau-frère Herbert II de Vermandois, dont cependant les démêlés alimentèrent périodiquement l'histoire nationale. Herbert II s'était vu adjuger l'alleu de Borest.

En 936, ou peu après, le même Herbert II de Vermandois pensa pouvoir jouir d'une période pacifique, au moins à l'égard des Normands, après avoir donné sa fille Liégarde en mariage au second duc de Normandie, Guillaume Longue-Epée. Et le moment fut venu pour lui de préparer l'essor économique de plusieurs zones beauvaisiennes non comprises dans la dot de Liégarde. D'où l'obligation de délimiter le comté de Senlis-Creil, en s'appuyant pour cela et autant que possible sur des chemins.

La seigneurie de Senlis prit alors la physionomie normale d'une seigneurie terrienne. On parvient, sans difficultés excessives, à reconstituer certaines de ses limites qui, presque partout, coïncidèrent avec celles de l'évêché, à l'exception de la face tournée vers Crépy : là, la limite englobait Rully et Montépilloy.

Le fiscus royal

Enfin, un fiscus carolingien fort étendu se développait en direction de Compiègne, à cheval sur les trois évêchés de Soissons, Beauvais et Senlis, et contenait en majorité des terrains forestiers ou des landes.

A l'intérieur du comté de Senlis, ce fiscus correspondait principalement aux terrains enveloppant le futur Villers-Saint-Frambourg.

La route de Charles le Chauve

Indépendamment d'un réseau de routes et chemins fort ancien, dont la chaussée romaine dite chaussée Brunehaut, le comté était traversé vers l'est par une route sommairement empierrée joignant Compiègne à Saint-Denis, et dont de grands tronçons restent apparents dans les cadastres modernes selon une direction sensiblement rectiligne, mais qui s'est trouvée altérée un peu partout par les fluctuations dues à l'usure.

Cette route est encore jalonnée par une série de lieuxdits aux noms caractéristiques, tel le Fond d'Enfer en forêt d'Ermenonville. Elle passait à la source de l'Aunette — là où Charles le Chauve mentionne la maison de Rouvroy — puis à Borest, et à Charlepoint, et elle sortait du comté par le seuil situé à l'est de Montmélian.

Je crois pouvoir imputer sa création à Charles le Chauve pour différentes raisons :

- Le toponyme Charlepoint, ou « pont de Charles », valable au point de franchissement de la Thève, évoque nécessairement l'un des rois nommés Charles, car ce nom fut radicalement inconnu dans les familles seigneuriales locales.
- Charles le Chauve avait eu grand besoin de cet itinéraire pour circuler un peu à l'écart des zones habituellement infestées par les Normands. De grandes précautions avaient été prises cependant pour y assurer au mieux la sécurité.

En effet on avait soigneusement détruit toute trace d'état boisé dans son environnement, le moyen le plus simple et le plus efficace étant l'incendie répété des landes ayant tendance à s'emboîssonner. D'où l'apparition du mouvement des sables sur ces sols trop dénudés, dans le territoire occupé aujourd'hui par le massif d'Ermenonville.

De plus, des vigies plus ou moins permanentes avaient été disposées aux endroits favorables, tels que Montépilloy (le Mont d'où l'on épie), Espioigne près de l'actuel carrefour des Espionnes, la butte Sainte-Marguerite, etc., ou encore à Epiais, dans l'évêché de Paris.

Et enfin, le souverain carolingien avait pris soin de se faire aménager un chapelet d'étapes, dont la principale, celle de Charlepoint, bénéficiait de protections renforcées. Je pense ainsi à la butte Molton, anciennement Moreton, où les montures pouvaient se reposer dans un enclos au sommet de cette butte, dans un « muret » dont le nom s'est perpétué, sans le vouloir, par la localité de Mortefontaine.

En 981 et depuis quelque temps déjà, cette route relativement éloignée de Senlis posait plutôt un problème car elle était devenue la route traditionnelle d'attaquants cherchant à atteindre Paris. En dernier lieu, elle avait été utilisée en 978 par l'armée du roi Otton II d'Allemagne, que Hugues Capet avait eu la tâche difficile d'empêcher de conquérir Paris.

D'ailleurs, les gens avaient fui son voisinage, malgré la bonne qualité des terres dans le Valois. Le toponyme Barbéry veut dire « bergerie », et il témoigne de l'abandon des cultures pour un pâturage extensif. De même le toponyme Brasseuse — qui a été traduit avec légèreté par « Braisilva », équivalant à « Forêt de Bray » — paraît provenir de l'allemand « brache », signifiant « terre en friche », avec toute une collection de toponymes similaires.

Les forêts

Ces observations m'amènent à évoquer, sur un plan plus général, l'activité agricole et forestière qui, au total, n'était guère brillante.

Au nord de Senlis s'étendait déjà une forêt d'Halatte. Le toponyme indique qu'elle était peuplée de noisetiers, ou, du moins, qu'elle était restée longtemps dans cet état après l'arrivée des peuples germaniques. Car Halatte est une corruption de *Haseletum*, combinaison de l'allemand « hasel » (noisetier) et du suffixe « etum » (peuplement de), sur le modèle également observable pour les « rosoy » ou roselières. Il y eut bien entendu quantité de lieuxdits dans la France du Nord représentant d'autres *Haseletum* et dans la langue courante, le mot est devenu « hallier ».

Au sud de Senlis, c'était un désert pierreux, là où l'on trouve aujourd'hui la forêt de Pontarmé. Le toponyme Jariel qui le désigna jusqu'à la fin du Moyen Age est largement explicite à ce sujet, car il appartient à toute une série de mots géographiques ou botaniques ayant en commun le sens de « pierre » (cf. garrigue, par exemple). On a un peu de mal à s'en rendre compte aujourd'hui, la pierre superficielle ayant été masquée depuis par un dépôt éolien sablonneux enlevé aux pentes du massif d'Ermenonville.

Et la forêt de Chantilly, comme je pense l'avoir montré dans une étude particulière, en était encore au stade d'une colonisation timide par les bois.

Finalement, les environs immédiats de Senlis paraissaient seuls capables d'en assurer le ravitaillement en denrées végétales, et par contre, les productions animales, facilitées par le libre parcours dans les landes et les bois et par de bonnes prairies de vallées, devaient être excédentaires.

II. — L'ARRIVÉE DE HUGUES CAPET

En 981, Hugues Capet avait échappé récemment, je viens de le dire, au danger représenté par Otton II d'Allemagne et de Belgique. Il s'était même réconcilié avec lui à Rome sur le dos du roi Lothaire.

Lothaire en avait été excédé, et il avait résolu de se saisir de sa personne en demandant à des comparses de lui tendre des pièges lorsqu'il revint d'Italie; Hugues avait eu de grandes difficultés à se tirer d'affaire. D'où, pour l'instant, une brouille à mort entre Hugues et son roi.

A cette date, Lothaire résidait à Laon, mais il était fort capable de lever une armée et de susciter des trahisons, si courantes à l'époque.

Or la place de Senlis, entourée de murs solides, avait su résister à des assauts sérieux, notamment en 946.

Hugues Capet ne pouvait pas se permettre de la laisser occuper par l'un quelconque de ses rivaux, car elle couvrait convenablement un secteur conduisant à Paris.

On connaît sa décision, prise instantanément lorsque mourut, sans héritier mâle, le dernier comte carolingien de Senlis. Juridiquement, il avait d'ailleurs le bon droit de son côté, car, selon la coutume du temps, le supérieur ou si l'on veut le suzerain, pouvait user de son droit de « retrait pour défaut d'homme ».

Cela fut parfaitement compris par les grands du royaume, exception faite du comte de Vermandois qui bouda quelque temps. Lorsqu'ils acceptèrent peu après, en 987, de se rassembler à Senlis pour offrir le royaume à Hugues, ils le plébiscitèrent ipso facto pour son action sur Senlis.

Naturellement, Hugues n'était pas arrivé tout seul.

Il amena avec lui celui des siens qui était le plus digne de sa confiance. Je vise ainsi le comte Gautier I^{er} d'Amiens, seigneur de Crépy et du Vexin, et qui était déjà son second dans les évêchés de Paris, d'Orléans et du Mans.

On pourrait s'attarder quelque peu sur la personnalité de Gautier I^{er}. A la mort de son père, le légendaire Raoul de Gouy, en 926, Gautier était mineur. On peut en déduire qu'il était nettement plus âgé que Hugues Capet.

Quant à l'ampleur de ses possessions, toutes subordonnées à Hugues le Grand, père de Hugues Capet, elle révèle à coup sûr un étroit lien de parenté. Pour moi, Gautier avait épousé une demi-sœur de Hugues Capet : on sait en effet que Hugues le Grand avait contracté un premier mariage puisque, en 922, sa belle-mère Rothilde tenait le temporel de l'abbaye de Chelles (F. Lot, p. 520), avant de devenir le beau-frère d'Otton I^{er} d'Allemagne.

Un détail me permet de l'affirmer en suivant la propagation du nom Henri, réintroduit en France par la famille capétienne en vertu du second mariage de Hugues le Grand qui lui donna pour beau-père Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et pour beau-frère Henri le Querelleur, duc de Bavière. Pour sa génération, Henri de Bourgogne, frère cadet de Hugues Capet, en eut l'exclusivité.

Or, les parrainages d'enfants étaient alors systématiquement réservés aux parents très proches, et au maximum, à un oncle du père ou de la mère, et l'un des petits-fils de Gautier I^{er} d'Amiens fut Henri de Gometz. Conclusion : Gautier était bien le beau-frère de Hugues Capet et de Henri de Bourgogne.

Gautier avait pu ainsi servir de mentor pour Hugues Capet, mineur lui aussi à la mort de son père, en 956.

En tout cas, la façon dont Gautier avait accepté d'être le lieutenant de son jeune beau-frère, était un témoignage éclatant de sa loyauté.

Gautier fut pour beaucoup dans l'assiette du pouvoir de Hugues Capet, non seulement par son soutien constant, mais aussi à cause d'un hasard étonnant, qui le rendit père de nombreux fils — j'en ai compté douze — qui furent pour Hugues de bien précieux auxiliaires.

L'occupation de Senlis et de Creil fut donc réalisée en pratique par Gautier I^{er}, assisté des trois fils qui avaient déjà la mission de défendre Paris : Gautier II, Guizelin et Yves, et grâce aux contingents militaires que ceux-ci avaient prélevés dans leurs secteurs parisiens respectifs.

Certes, on pourrait m'objecter que toute cette théorie n'est que pure supposition, en l'absence de documentation écrite à ce sujet. Il se trouve, fort heureusement, qu'on peut la contrôler en deux points de la seigneurie creilloise, en montrant que leurs toponymes furent alors transférés depuis des villages parisiens.

III. — LES MESURES PRISES PAR HUGUES CAPET

Le premier soin de Hugues fut de consolider la capacité de résistance du comté de Senlis-Creil, par une organisation stricte des responsabilités et par un ensemble de mesures d'intérêt militaire.

Yves reçut la mission de défendre Creil.

Guizelin devint le défenseur attitré de Senlis.

Les tâches administratives, fiscales et judiciaires, en un mot le rôle de comte, furent du ressort de leur frère aîné, Gautier II.

Enfin, un quatrième frère, Robert, devint l'évêque de Senlis, selon un système en vigueur à Amiens et au Mans, et bientôt en vigueur à Beauvais et à Soissons.

Bien entendu, les trois premiers furent de trop grands personnages pour pouvoir s'occuper personnellement et en permanence de leurs nouvelles fonctions. Ils eurent fatalement besoin de déléguer leurs responsabilités à des officiers dont, hélas ! on ne sait absolument rien parce qu'ils ne participèrent pas aux transmissions héréditaires de fiefs. On doit penser également que les serviteurs du comte défunt furent utilisés au mieux de leurs compétences.

Je ne parlerai pas davantage de Yves, le cas de la seigneurie de Creil pouvant être la matière d'une autre conférence.

Restent Guizelin et Gautier II dont nous allons traiter assez longuement.

Quant à l'Eglise, dont les faveurs étaient constamment recherchées par les plus grands seigneurs laïcs, elle fut satisfaite par deux donations vraisemblablement entraînées par l'élection de Robert :

- 1° L'évêque et ses successeurs reçurent le domaine agricole de Mons, aujourd'hui Montlévêque;
- 2° Le chapitre de Senlis obtint un autre domaine agricole entre Orry-la-Ville et le cours de la Thève.

IV. — GUIZELIN ET LA DEFENSE DE SENLIS

Le personnage

Les références sur Guizelin sont rarissimes.

L'une d'elles est d'ailleurs très indirecte. Il s'agira, en 1075, d'une donation faite par Gui, fils du fils de Guizelin (Muller. — N.-D. de Senlis).

Une autre est fondamentale, malgré son laconisme. Le manuscrit d'Afforty, conservé ici par la Bibliothèque municipale, mentionne en effet, en l'an 987, c'est-à-dire l'année du sacre de Hugues Capet, une charte royale ayant reçu la souscription de Goenselini, bouteiller de Senlis, Goenselini étant évidemment l'une des manières de dire Guizelin.

Enfin, une étude sur les origines de l'anthroponyme Guizelin montre qu'il équivaut à Godefroid, les formes intermédiaires ayant composé la série Godo, Godzo, Godzolin, etc. On retrouve alors notre Guizelin sous le nom Geoffroi, autre dérivé de Godefroid, avec son père le comte Gautier et avec ses frères Gautier et Raoul (mais aussi avec d'autres frères faisant partie des évêques présents), comme souscripteur d'une charte royale établie en 988 en faveur de l'abbaye de Corbie.

La position généalogique de Guizelin est donc parfaitement claire.

On parvient de plus, en analysant les biens divers de ses descendants, à déterminer sa femme, fille du comte Eudes I^{er} de Blois et de Liégarde de Vermandois, veuve du duc Guillaume Longue-Épée.

La liste entière des seigneuries dont il disposa est révélatrice de sa position, sociale. Je citerai la grande seigneurie parisienne de Châteaufort, la seigneurie chartraine de Neauphle, le secteur de Noyon-Thourotte, Coucy, Chauny, Châlons-sur-Marne, la Ferté-Milon, sans compter la bouteillerie de Senlis dont nous allons nous entretenir tout spécialement.

Guizelin était d'ailleurs destiné à vivre très longtemps, car il devait mourir après 1030.

La bouteillerie de Senlis

J'ouvre maintenant une parenthèse pour tenter de comprendre le sens attaché à diverses époques au mot « bouteiller », dont on a fait, un peu trop sommairement, le pourvoyeur de la Cour en boissons, comme si cette mission limitée était vraiment digne de l'un des grands officiers du royaume.

Les ouvrages d'étymologie nous enseignent que notre mot « bouteille » provient d'un vieux mot « bout », en bas-latin « buttem », voulant dire « outre », mais d'origine incertaine.

Or les outres, comme aujourd'hui dans les contrées arriérées du globe, étaient obtenues en dépouillant des animaux de leur cuir, avec le moins d'incisions possibles, c'est-à-dire en « boutant » la carcasse de son cuir.

Il y eut dès lors, sous le premier millénaire, une profession de boutier, fournissant aussi bien les cuirs que la viande, et bientôt les boissons et l'huile enfermées dans les outres.

Aux temps carolingiens, la Cour eut assez naturellement ses propres boutiers ou bouteillers, chargés d'assurer son ravitaillement alimentaire en général.

D'ailleurs le même mot boutier a engendré des variantes se spécialisant sur certains produits : nos mots « bottier » et « boucher » (butcher en anglais) en font partie, de même probablement que l'allemand « böttcher » signifiant « tonnelier ».

La notion de bouteiller de telle ou telle cité est apparue un peu plus tard, lorsque la nécessité de protéger les stocks alimentaires est devenue vitale. Et le bouteiller se transforma en une sorte d'intendant doublé d'un militaire, assurant la défense de villes fortifiées et de leurs entrepôts.

Ce fut très exactement le cas pour Guizelin, premier bouteiller de Senlis.

Auparavant, son père Gautier I^{er} avait dû exercer le même rôle à Paris. D'où la légende malveillante, née au XIII^e siècle sur la foi d'un document quelconque mal interprété, voulant que Hugues Capet ait été le fils ou le neveu d'un boucher de Paris !

La consistance des biens finalement affectés au bouteiller de Senlis va nous montrer la prédominance de son rôle militaire et policier.

En gros, Guizelin conçut un dispositif de surveillance et d'alerte fondé sur la tour de Senlis et un réseau d'avant-postes périphériques placés sur les principales voies d'accès dans la seigneurie. Hugues

Capet avait tenu à ne négliger aucune direction, car, je l'ai déjà dit, on pouvait craindre aussi bien une attaque directe du roi venant de Laon que la volte-face d'un voisin.

Or, et parmi ces voisins, il fallait compter principalement le comte Eudes II de Blois, suppléant de son père Eudes I^{er} devenu bien âgé, et qui, l'expérience le prouvera bientôt, était capable de s'attaquer à un château de son roi.

Eudes II de Blois dominait pratiquement les comtés de Beauvais et de Meaux, et ses biens, ou plus exactement les biens où il avait de l'influence, atteignaient d'un côté Borest, Dammartin et Surveilliers, et d'un autre côté Coye-la-Forêt et Gouvieux. On a souvent signalé la manière dont les domaines capétiens étaient étranglés par ceux de la famille de Blois. L'exemple de Senlis en est un échantillon particulièrement démonstratif.

Cependant, Guizelin, en sa qualité de beau-frère d'Eudes II de Blois, aurait pu se montrer réticent. Il faut croire que lui-même était payé pour se méfier, et qu'en toute hypothèse son option avait été prise définitivement pour le clan capétien, c'est-à-dire pour le clan de sa propre famille.

A Senlis même, Guizelin eut donc la garde de la tour, près du château, ainsi que les murs de la cité. C'était une charge assez lourde qui ne pouvait être couverte que par des recettes perçues à la porte de la cité.

Guizelin obtint donc en supplément un domaine agricole extérieur aux murs, absolument indispensable pour la subsistance de ses hommes et pour les occuper à temps perdu. Ce domaine, convenablement garni de vignes, longeait la rive droite de la Nonnette jusqu'à Villemétrie.

Villemétrie, c'était la « villa de la mouterie » dont le moulin était le fournisseur habituel de Senlis. Guizelin annexa aussi ce moulin, qui approvisionna Senlis, non seulement en farine, mais aussi en pain.

Quant au réseau d'avant-postes, il se disposa en étoile autour de la seigneurie, à Chantilly, Aumont, à Bray, Rully et Montépilloy, à Ermenonville, à Montmélian et Surveilliers, sans compter quelques points secondaires.

Il y avait quand même quelques failles dans ce système. Les unes étaient volontaires, contre les territoires voisins dont Hugues Capet avait par ailleurs la maîtrise. Je pense à la seigneurie de Pont, élément du *fiscus royal* sur lequel Hugues avait fait main basse avant même d'être proclamé roi. Je pense aussi à la courte frontière avec l'évêché de Paris.

D'autres failles furent comblées plus ou moins efficacement en calculant les fiefs des petites garnisons périphériques de manière à atteindre les points de passage environnants.

Enfin, il est assez évident que le zèle des agents de surveillance était soigneusement entretenu par la perception de taxes sur les gens et les marchandises pénétrant dans la seigneurie.

J'ai étudié tout spécialement le fief de Chantilly à cause de l'intérêt de son château et de son impact sur l'histoire de la forêt voisine.

Le fief de Chantilly

Deux sortes de considérations permettent de dater avec une bonne précision la naissance du château de Chantilly.

1° Son fief exista avant 995, année approximative du mariage du comte Manassès de Dammartin, gendre de Gautier II d'Amiens.

Car dans la dot figura un droit au cinquième des produits sur des bois senlisiens ou creillois, qui fut valable de chaque côté de ce fief, mais dont le fief lui-même se trouva exempté.

L'explication en est simple. Le fief avait été créé antérieurement, et Gautier II n'en avait plus la libre disposition.

2° Avant 981, le château de Chantilly n'aurait servi à rien, car son site était alors inclus dans la zone creilloise.

D'une part, on ne voit pas comment la seigneurie de Creil aurait voulu se défendre à Chantilly contre une attaque venant de Senlis, le tout appartenant au même comte.

Et d'autre part, dans l'hypothèse absurde où un château même rudimentaire aurait été envisagé dans ce secteur, le site de Chantilly était le plus mauvais possible parce qu'il n'avait aucune défense naturelle à opposer en direction de Senlis, alors qu'il était coupé par des marais de communications aisées avec le reste du territoire creillois.

Encore convient-il d'expliquer pourquoi l'on peut prétendre que Chantilly relevait alors de Creil. Nous y reviendrons.

Compte tenu de la structure globale de défense observable autour de Senlis, et dont Chantilly fut l'une des pièces maîtresses, il est net que le tout fut décidé simultanément. Les remarques ci-dessus permettent de vérifier que la création de Chantilly et des autres avant-postes fut consécutive à l'arrivée de Hugues Capet à Senlis.

Quel fut le rôle exact assigné à Chantilly ?

Pour le comprendre, il suffit d'examiner les voies d'accès venant, vers l'ouest de Senlis, de la vallée de l'Oise.

1° Ces voies d'accès étaient assujetties, d'une manière ou d'une autre, à passer au préalable par le gué de Toutedoie ou par la digue franchissant la Thève un peu en amont de Coye, c'est-à-dire en deux points dont Eudes II de Blois avait aussi le libre usage.

2° Les unes suivaient la vallée de la Nonnette, au nord et au sud.

3° D'autres convergeaient, avec la chaussée Brunehaut, sur un point particulier peu après leur entrée dans la seigneurie de Senlis. Ce point particulier drainant tout un ensemble de chemins avait dû être imposé au temps jadis pour faciliter des contrôles. On le connut par la suite sous le nom de Croix de l'Assemblée, lorsqu'il fut le lieu habituel de l'assemblée — c'est-à-dire, d'après Gaston Phœbus, le lieu habituel des rendez-vous de chasse — avant d'être remplacé à petite distance par le carrefour de la Table.

L'idée centrale fut de doter ce secteur d'un fief d'où l'on pourrait surveiller sans se déranger la totalité de ces chemins, et qui s'appuierait sur les avantages exceptionnels, pour des Senlisiens, du site de Chantilly. On passa outre au petit inconvénient de créer un poste senlisiens en territoire creillois.

Trois conditions intéressantes étaient remplies à Chantilly, les deux premières n'étant offertes nulle part ailleurs à l'ouest de Senlis :

1. Protection sur trois faces par les marais de la Nonnette et de son petit affluent sourdant du vallon de Sylvie.
2. Existence d'un promontoire garni d'une petite paroi sensiblement verticale, et économisant de ce fait des travaux de fortification.

3. Liaison optique possible, à cette époque, avec la butte d'Aumont et la tour de Senlis, si par malheur on devait envoyer des signaux de détresse par l'émission de fumées ou par un feu nocturne.

L'aspect typique du site que je viens de décrire transparait dans le toponyme, ainsi que je vais tenter de l'expliquer.

L'occasion m'est donnée de combattre au préalable l'étymologie trop complaisamment colportée et qui a fait débiter le spectacle Son et Lumière du château de Chantilly par une invocation au gallo-romain Cantilius. Cette étymologie repose, premièrement, sur la découverte d'un texte où, vers 1140, Chantilly fut traduit par Canteiliciacus (d'après Macon) et, deuxièmement, sur un dogme attribuant à toutes les terminaisons en « y » et en « iacus » le sens de « domaine de untel ». Disons tout de suite que ce dogme, qui a encore ses partisans, a été vigoureusement secoué. Il suffit, pour en être informé, de se reporter à l'ouvrage de M. Roblin sur le Terroir de Paris (p. 38 et suivantes).

En réalité, le scribe de 1140, ignorant le sens intime de Chantilly, s'en est tiré au petit bonheur pour le mettre en latin.

Tandis qu'un autre scribe, inspiré différemment, a préféré employer un peu plus tard la traduction Chantileio (Muller. — N.D. de Senlis, n° 34, note), et cette fois-ci on n'est guère tenté d'y voir une allusion quelconque à un hypothétique Cantilius.

Car au fond, Chantilly n'est nullement un mot isolé dans notre langue ancienne. Il faudrait le lire « chantillet », diminutif de « chantel », et à son tour « chantel » appartient à une famille nombreuse qui, comme tous les mots des langues indo-européennes formés sur le radical « cant » ou « chant » véhiculant la notion de paroi verticale et, par extension, celle de plans se coupant à angle droit, a continué à proliférer jusqu'à nos jours.

Je citerai un peu au hasard l'allemand « kanten » voulant dire équarrir, le français « canton » (à proprement parler, le territoire découpé naturellement ou de main d'homme par une dénivellation), le français « chantier » (endroit semé de terrassements verticaux), l'expression « poser une brique de chant », les mots espagnols « cantera » (carrière) ou « cantil » (falaise, rocher à pic), etc., sans compter une foule de toponymes : Kent, Cantal, Chantelle, Chantelou et Chante-merle, faisant appel à des falaises, à un petit mur naturel, ou à un milliaire équarri.

Mais revenons à « chantel ». Un poème rédigé au XIII^e siècle illustre parfaitement sa signification en rappelant que le cavalier engagé dans une joute tenait son écu « en cantiel » (Pognon, p. 361).

On voudrait bien m'excuser de cette digression un peu longue.

Je reviens à mon sujet pour voir quelles répercussions la création du château et de son fief eut sur la limite administrative entre Senlis et Creil, ou plutôt sur la limite entre les évêchés de Senlis et de Beauvais.

Car c'est assurément sur la plainte de l'évêque de Beauvais que Hugues Capet s'arrangea pour que de nouvelles limites bien matérialisées soient choisies, en vue d'englober Chantilly dans l'évêché de Senlis, tout en accordant une compensation honorable à celui de Beauvais dans la forêt de Coye ainsi, fort probablement, que du côté d'Aumont.

On a la preuve de ces changements en examinant deux endroits :

1. En forêt de Coye, il y eut dans l'avenir une coupure nette entre

les évêchés et les entités féodales, basée sur une chaussée ouverte précisément au temps de Hugues Capet. On y trouva aussi un lieudit la Hante Beauvoisine s'arrêtant justement sur cette chaussée. Cette limite ne correspondait évidemment pas à la frontière antique entre *civitates*.

2. Dans le croquis parcellaire dressé par Macon pour la forêt de Chantilly pour le XIV^e ou XV^e siècle, on localise assez bien le fief initial de Chantilly et la limite entre évêchés, sachant que Chantilly relevait alors de Senlis, et le surplus, de Beauvais, par la paroisse de Gouvieux.

Or le chemin occidental longeant le fief se dirigeait vers un carrefour — celui de la Borne de Coye — qui ne pouvait pas dater de l'époque gallo-romaine, car ce carrefour s'était établi, non pas sur la chaussée Brunchaut toute proche, mais sur une déviation parallèle, ouverte bien plus tard, quand la chaussée était devenue impraticable pour les charrois.

J'ai pu reconstituer le dessin à peu près exact du fief qui, de tous côtés, fut encadré par des chemins — dont le nouveau chemin venant d'être décrit — et qui, en pointe, atteignait la Croix de l'Assemblée. Sa surface était de 350 hectares environ.

Quant à la limite antique entre Senlis et Creil, on en retrouve quelques lambeaux sur les plans parcellaires de Macon pour les forêts de Chantilly et de Coye, et l'on retrouve en forêt de Chantilly un chemin de terre, dit chemin des Meuniers, allant du nord au sud, représentant assez vaguement l'itinéraire disparu par défaut d'entretien. C'est d'ailleurs le seul emplacement possible. Aucun autre chemin, parmi les chemins décelables sur les cadastres de diverses époques — et laissant le village spécifiquement senlisien d'Avilly à l'est — n'était capable de rendre le service attendu dans la délimitation entre les *civitates*.

J'indiquerai très brièvement que ce chemin avait eu son heure de gloire bien avant la conquête romaine. C'était l'itinéraire gaulois allant de Lutèce, ou environs, à Amiens, par Verneuil et la vallée de la Brèche. Il passait au-dessus d'Hérivaux et au Crochet de Coye, traversait la Thève à la Loge Chaperon, la Nonnette à Saint-Firmin, et il fut nanti de milliaires ainsi qu'on le devine par les lieuxdits le Champ-au-Leu près de Coye, ou Chantelou entre Apremont et Aumont. Son tracé avait été visiblement calculé pour éviter les fondrières des vallées inférieures des petits affluents de l'Oise.

L'important pour notre démonstration est de pouvoir vérifier ainsi que le site de Chantilly appartenait précédemment à la seigneurie de Creil.

Les autres fiefs du bouteiller

Bien des détails intéressants pourraient être approfondis pour ces différents fiefs. Mais je suis contraint d'abrégé.

Hugues Capet et son fidèle Guizelin mirent, si l'on peut dire, le paquet, dans la direction jugée par eux la plus dangereuse dans l'immédiat, c'est-à-dire dans la direction de Laon.

Guizelin obtint pour cela un fief plus étendu qu'à Chantilly, de forme générale triangulaire et contenant les localités de Bray, Rully et Montépilloy, ainsi que le hameau aujourd'hui oublié de Rouvroy. Le tout était capable d'alimenter une population relativement nombreuse et de parer ainsi à la pénétration de personnes indésirables

par la chaussée Brunehaut ou par la route de Charles le Chauve. Il n'était pas question pour autant d'organiser une résistance en rase campagne contre une armée éventuelle. L'observatoire de la butte de Montépilloy était chargé de donner l'alerte et les gens du pays n'avaient qu'à s'évanouir dans les bois les plus proches s'ils n'avaient pas le temps de se replier jusqu'à Senlis.

Mais je pense que Hugues Capet avait imaginé un autre moyen fort astucieux pour décourager à l'avance la répétition d'actions militaires, copiant la récente offensive d'Otton II.

Sachant fort bien qu'une armée tant soit peu puissante ne pouvait se déplacer commodément sans l'emploi d'une route empierrée en bon état, car elle serait alourdie de chariots transportant le matériel de siège et de campement, les victuailles ou le butin, il fit dépierrer la route de Charles le Chauve entre Rouvroy et le bas de Montépilloy. C'est du moins ce que l'on peut supposer devant la disparition intégrale de ce tronçon de route — dont les débris ne sont même plus déterrés par les labours — et devant l'existence, près de Montépilloy d'un lieudit le Murget (puisque les murgers ou murgets furent partout des endroits où l'on amassait des tas de pierraille). Ce Murget fut l'endroit où les matériaux de la route furent accumulés en attendant d'être réemployés quand le besoin s'en ferait sentir.

Hugues avait en même temps pris le risque de détourner sur Senlis par la chaussée Brunehaut, l'armée qui tenterait quand même de poursuivre son chemin. C'était un risque calculé. Ou bien cette armée devrait conquérir la cité, et c'était une entreprise à peu près vouée à l'échec lorsque la garnison n'était pas surprise. Ou bien cette armée devrait défilier sous les murs de Senlis en s'exposant à voir détruire ses arrières et son intendance.

Le fief, ou si l'on préfère, l'alleu d'Aumont, n'avait pas le même intérêt stratégique que les deux précédents car une infiltration d'ennemis de ce côté-là avait peu de chances de se produire, derrière la barrière constituée par le château de Creil.

C'était plutôt la butte d'Aumont qui fut revendiquée par Guizelin, parce qu'elle formait par elle-même un excellent observatoire pouvant capter les signaux émis au loin, et venant même de l'autre côté de l'Oise. On peut relever, en passant, le sens étymologique d'Aumont, qui ne représente pas du tout « le haut mont » comme le laisseraient croire certaines de ses traductions latines, mais « le mont blanc » — selon le schéma suivi parallèlement par Aumale. Rien à voir, en tout cas, avec le mont Alta qui fut jadis le mont Halatois ou « Mont d'Halatte ».

Le seuil d'Aumont, entre la butte et le mont Alta, recueillait quand même quelques chemins secondaires, l'un venant de Saint-Leu-d'Esserent par Apremont et un autre, dit Chassetrées, venant du nord, qui esquaivaient le gros du dispositif creillois de défense.

Enfin et surtout, le passage faisant communiquer au plus court Creil et Senlis, était sans doute l'un des plus lucratifs pour la perception de taxes, et il devait en avoir la réputation depuis bien longtemps. A cette fin, il devait déjà être pourvu d'une « barre », c'est-à-dire d'une maison forte dont les occupants géraient la barrière. Le toponyme la Barre-Rouvroy, né un peu plus tard, en a enregistré la présence.

L'implantation des bouteillers à Ermenonville n'est attestée qu'au début du XII^e siècle. Elle datait certainement de Guizelin pour la bonne raison qu'Ermenonville gardait l'une des principales voies d'accès sur Senlis, la route de Senlis à Meaux, en même temps qu'un

chemin au moins aussi ancien, celui allant vers Borest et Pont-Sainte-Maxence. Le fief ne pouvait s'allonger que sur la rive gauche de la Launette car, en face, c'était le noyau du village d'Ermenonville jouant le rôle d'un poste-frontière pour le comté de Meaux. On a de bonnes raisons d'estimer que ce fief contenait le site où sera construite l'abbaye de Chaalis.

Mais par exception, Ermenonville n'avait pas de liaison optique directe avec la tour de Senlis. C'est Montépilloy qui prenait le relais.

Le fief de Montmélian était lui aussi en contact, au sommet de la butte, avec un poste d'observation relevant de Meaux. Il avait une fonction double, analogue à celle d'Aumont : surveiller les lointains grâce à une tour que les bouteillers édifièrent sur leur terrain proche du sommet, d'une part, et contrôler la circulation sur le seuil passant à l'est de cette butte, d'autre part, ainsi qu'on le comprend par le lieudit la Mare Bouteilleuse repérable en contre-bas.

On a discuté beaucoup du sens de Montmélian, et, en dernier lieu, M. Roblin ne s'est guère montré favorable à la thèse faisant de Montmélian un « mediolanum » si l'on traduit ce terme par « plaine moyenne » ou par « plaine du milieu ». C'est incontestable. Mais il suffit de regarder les sites nommés Montmélian, tel celui de Savoie, pour comprendre que Montmélian équivaut à « mont au milieu de la plaine » : « mediolanum » avait été construit de la même manière que « mediterraneus » « au milieu des terres ».

Dernier fief du bouteiller, celui de Survilliers, dont l'existence est connue un siècle plus tard, mais qui, lui aussi, ne pouvait dater que de Guizelin. Car Survilliers était le point de convergence de plusieurs grands chemins, chemin de Livry ayant départagé les *civitates* de Meaux et de Paris, et surtout chemin de Paris qui n'était jamais qu'un tronçon de la route d'Espagne en Germanie, antérieure à l'occupation romaine. Là, les hommes du bouteiller étaient bien placés pour borner une pointe du comté de Meaux, et pour percevoir des taxes en nature ou en argent.

Le toponyme a eu une histoire assez curieuse. Au XII^e siècle, on le comprit comme signifiant la « villa sordide », ou, si l'on préfère, la « ferme ordurière ». Alors que, très simplement, c'était la « ferme d'en haut », le radical « sur » étant ici une altération de « super », analogue à celle ayant abouti à notre mot « sourcil ».

V. — GAUTIER II D'AMIENS, COMTE DE SENLIS

Le personnage

Les sources de notre Histoire son restées muettes sur le mariage de Gautier II, fils aîné de Gautier I^{er}.

Et c'est de façon indirecte qu'on doit l'admettre comme gendre de Hugues Capet. L'argument est simple. Parmi les fils de Gautier I^{er}, seul Gautier II fut associé au roi dans l'ancien fisc carolingien, au moins sur les évêchés de Beauvais (seigneurie de Pont et Pontpoint) et de Senlis (région de Villers-Saint-Frambourg) et sur la pointe de l'évêché de Soissons (seigneurie de Béthisy-Verberie). Cet ensemble territorial avait donc été donné directement à Gautier II, en dehors de son père lequel, pourtant, vécut jusqu'en 1008. C'est bien la preuve que Gautier II bénéficia d'un lien personnel avec Hugues Capet.

Mais avant de conclure aussi fermement, il faut encore vérifier si le mariage présumé était possible, compte tenu de la chronologie. Or,

en pointant les dates de naissance probables de Gautier II, celles de ses premiers enfants mariés avant 996, celle enfin de Hugues Capet admise comme voisine de 940, ainsi que la date de son mariage, en 970, avec Adélaïde d'Aquitaine, on butte sur deux invraisemblances majeures. Gautier II, fils aîné, dépositaire par conséquent de lourdes responsabilités, n'avait pas eu à attendre d'avoir la cinquantaine pour épouser une fille de Hugues et Adélaïde. Et en outre, Adélaïde n'avait pas pu avoir des petits-enfants en état de se marier vingt-cinq ans après son propre mariage.

J'estime qu'une correction fondamentale s'impose. Il faut exclure Adélaïde de la discussion, et admettre que Hugues s'était marié une première fois car, après tout, il n'est pas normal que celui-ci ait tergiversé pour tenter d'assurer sa descendance : trop d'intérêts étaient en jeu et il avait trop souffert lui-même d'être mineur à la mort de son père. D'ailleurs, on sait que Robert le Pieux eut un demi-frère, Gauzlin, archevêque de Bourges (Lemarignier, p. 52).

Quant à la date de naissance de Hugues Capet, évaluée en suivant le raisonnement de Pognon (p. 168, note 2), elle peut se fixer aussi bien en 938 qu'en 940.

Et cette fois-ci, les faits s'harmonisent : Marié à 18 ans, vers 956, il aurait eu rapidement une fille qui épousa Gautier II, et qui fut grand-mère peu avant 40 ans, ce qui, on en conviendra, n'a plus rien d'exorbitant.

Quoi qu'il en soit, Gautier II fut, pour sa génération, l'un des principaux personnages du royaume : il devait engendrer la série des chambriers du roi, c'est-à-dire des agents tenant les finances dans leurs mains, et il fut l'ancêtre de la famille dite d'Amiens-Valois-Vexin. De façon plus précise, il eut la seigneurie parisienne de Mauvoisin occupant toute la motte est de l'évêché de Paris, le comté du Vexin ou de Pontoise — d'ailleurs agrandi en pays chartrain — la seigneurie d'Orléans, le comté de Crépy, le comté de Senlis-Croil, celui d'Amiens, et, je le rappelle, les seigneuries de Pont et de Béthisy. Et j'en oublie certainement.

Le comté de Senlis

Quels furent donc les pouvoirs de Gautier II à Senlis ?

En droit, c'était le duc Hugues Capet qui était le véritable comte, c'est-à-dire le chef des hommes et des biens, exerçant sur eux les droits dits régaliens.

Il posséda d'ailleurs, en pleine propriété, le château, ainsi qu'un alleu champêtre constitué par la prairie de la Nonnette et par le terrain nécessaire au logement et à la subsistance des hommes qui s'en occupaient, au lieudit Vitel.

On sait que cet alleu se désintègrera en deux temps, par la fondation de l'abbaye Saint-Vincent effectuée par la reine Anne, veuve de Henri I^{er}, et, en 1120, par le don du pré, consenti par le roi Louis le Gros.

Quant au château, on l'appelait déjà le Louvre ainsi qu'on le comprend si l'on interprète correctement un renseignement fourni par « la Vie de Saint-Rieul », rédigée après le IX^e siècle, et ayant imputé à cet évêque légendaire le geste édifiant d'avoir détruit la statue de Mercure sur le tertre de Louvre. Le toponyme dérive de l'allemand « ober » et il conservait inconsciemment le souvenir d'un haut commandement des Francs.

Hugues avait aussi les bois du côté de Villers-Saint-Frambourg qu'il avait partagés par moitiés indivises avec son gendre Gautier II. On sait que sa veuve Adélaïde s'en servit pour fonder l'église Saint-Frambourg.

De façon plus générale, la preuve de la persistance d'un comté royal nous est procurée par le fait que ce comté fit partie du douaire d'Adélaïde veuve de Louis le Gros.

La position de Gautier I^{er} d'Amiens et de son fils aîné Gautier II, fut donc celle de délégués du comte, ou, pour reprendre une expression forgée par Longnon, celle de « comtes secondaires ». En particulier, ils furent les détenteurs des revenus tirés du territoire senlisien, à charge par eux d'en ristourner une fraction au Capétien.

Gautier II fut également responsable de la garde du château, ou, comme on le disait alors, de sa conciergerie : aussi, la branche aînée de ses descendants, celle des comtes de Crépy, conserva-t-elle quelque temps la maison personnelle de Gautier II tout près de la porte du château.

Il eut aussi la mission de gérer le temporel de l'évêché.

Et enfin, comme il lui fallait un chef-lieu campagnard pour loger ses animaux, son matériel, et les denrées trop volumineuses apportées par les gens travaillant pour lui ou par ceux lui versant des redevances, ce chef-lieu fut choisi à Saint-Martin, c'est-à-dire de l'autre côté de la Nonnette, où devaient exister depuis toujours des installations du même genre, car l'endroit était le carrefour traversé par la chaussée Brunehaut et desservant Senlis.

Gautier II avait aussi le libre usage du grand chemin de Pont : après avoir étudié assez minutieusement le terroir féodal en forêt d'Halatte, je n'y ai trouvé en effet aucune trace d'un fief provenant des bouteillers et ayant pu contrôler ce grand chemin qui, à l'époque, passait à la Belle-Croix. Gautier II avait insisté pour disposer là d'un itinéraire affranchi des taxes à payer à son cadet. Et Hugues Capet n'avait pas été fâché de lui donner satisfaction car il ne lui plaisait pas tellement de voir toutes les communications senlisiennes dépendre d'une autorité unique, celle du subalterne local de Guizelin.

Dans le même esprit, Gautier fut invité quelques années plus tard à faire ouvrir la chaussée nouvelle à laquelle j'ai fait allusion plus haut et qui, en partant de Saint-Martin, devait passer à Mongrèsin pour rattraper du côté d'Hérivaux l'itinéraire antique d'Amiens à Paris.

Cette chaussée, qui court-circuitait la Croix de l'Assemblée, échappa totalement au dispositif monté par Guizelin.

La décision fut assurément l'une des conséquences de l'alliance conclue en 985 entre le roi Lothaire et Eudes II de Blois pour aller conquérir Verdun, Eudes II ayant obtenu sur Meaux les séquelles de la suzeraineté qu'exerçait encore la famille de Vermandois. Hugues Capet voulut disposer d'un chemin relativement éloigné de la frontière avec Meaux et où il serait plus difficile de lui tendre une embuscade.

C'est aussi à ce moment-là que naquit le premier château de Mongrèsin, chargé de la police de la chaussée nouvelle.

Les débuts du système féodal

C'est aux générations suivantes et sous les règnes de Robert II dit le Pieux et de Henri I^{er} que, par l'effet de démembrements successifs, apparut vraiment le système féodal.

Je ne voudrais pas lasser davantage l'attention de l'auditoire, par un flot d'informations qui seraient sans doute mieux appréciés si l'on pouvait les présenter séparément.

Je me contenterai donc d'évoquer les deux générations ayant succédé à Gautier II d'Amiens et à Guizelin.

La première aurait compté environ 18 personnes au moins, si la plupart des intéressés n'avaient pas accepté d'hériter dans d'autres seigneuries.

Gautier II fut remplacé à Senlis par son fils aîné Raoul I^{er} de Crépy, coiffant deux autres fils, Gautier I^{er} de Senlis et Adam I^{er} de l'Isle, qui se partagèrent la très grande majorité de ses biens, et usèrent de leurs lots respectifs bien avant son décès.

Deux gendres de Gautier II intéressent aussi Senlis.

Le premier en date, et de beaucoup le plus important localement, fut le comte Manassès de Dammartin et de Dreux.

Le second fut Isembard de Broyes, qui obtint en forêt de Chantilly, un fief faisant suite sur le terrain au fief du château.

Manassès avait reçu, ainsi que je l'ai déjà annoncé, un droit général du quint, ou cinquième des produits, sur les terrains voués à la forêt. Les forêts d'Ermenonville et de Pontarmé ne furent pas soumises à ce droit, alors qu'elles sont les plus voisines de Dammartin. Le motif en est clair : elles n'étaient guères boisées et l'on ne désirait pas qu'elles se reboisent.

Je crois enfin que le mariage de Manassès, conclu peu avant la mort de Hugues Capet, fut assorti d'une révision frontalière entre les évêchés de Senlis et de Meaux, amortissant, par voie d'échange, les singularités gênantes de la limite, de Baron à Montmélian.

Quant au successeur local de Guizelin, son fils aîné Foulques de Senlis, il n'eut pas le loisir d'en profiter pleinement, car il mourut avant son père. Gui le Bon, évêque de Senlis, fut un autre fils de Guizelin.

La génération suivante, à laquelle et par commodité, j'ai attribué le degré n° 4, fut représentée à Senlis par 10 personnes, dont voici la liste :

1. Raoul II de Crépy, fils de Raoul I^{er}.
2. Gautier II de Senlis, fils de Gautier I^{er} de Senlis.
3. Anseau vidame de Senlis, fils de Gautier I^{er} de Senlis et gendre de Foulques de Senlis.
4. Raoul de Beauvais, fils de Adam I^{er} de l'Isle.
5. Hilduard I^{er} de Senlis, fils de Adam I^{er} de l'Isle et gendre de Foulques de Senlis.
6. Gautier bouteiller, fils de Foulques de Senlis.
7. Gui I^{er} de Montlhéry, fils de Foulques de Senlis.
8. Eudes évêque de Senlis, fils du même.
9. Hugues Bardoul, fils de Isembard de Broyes.
10. Eudes de Dammartin, fils de Manassès.

Bien des choses seraient à dire sur ces différents personnages et sur la composition de leurs biens senlisiens.

Pour continuer l'histoire de Senlis, il convient de procéder par seigneuries élémentaires, de façon à le faire cadrer avec les complexes

féodaux révélés çà et là par les archives, tout particulièrement au XII^e siècle. J'ai fait ce travail pour toutes les localités senlisiennes et surtout pour leurs terroirs boisés où la structure foncière a évolué plus lentement qu'en plaine.

J'en terminerai avec ces quelques propos sur les règnes des premiers Capétiens, en revenant sur l'alleu de Borest tenu, je le rappelle, dès le début du X^e siècle, par Herbert II de Vermandois.

Le duc Hugues Capet avait trouvé cet alleu en possession de Geoffroi Grisegonnelle, comte d'Anjou, lequel avait épousé en 960 une petite-fille de Herbert II. Il était hors de question pour Hugues de mécontenter Geoffroi, car celui-ci venait de lui prêter toute son aide, en organisant une armée de secours, en 978, contre l'offensive d'Otton II. L'alleu fut obligatoirement ravagé par Otton II et, en outre, il n'eut plus aucune utilité pour les comtes d'Anjou lorsque leurs espoirs d'héritage sur Meaux furent ruinés par la décision prise par Lothaire en faveur de Eudes II de Blois, mais ils le conservèrent paisiblement jusqu'en 1040, année où le comte Geoffroi II Martel le donna à l'église Sainte-Geneviève de Paris, dans les circonstances agitées du règne de Henri I^{er}.

La plupart des faits exposés sont le fruit d'un gros labeur de reconstitution se basant essentiellement sur des situations féodales ultérieures et sur la détermination de la pyramide ancestrale des détenteurs de fiefs, détermination faite éventuellement en exploitant des renseignements touchant des régions plus ou moins éloignées de Senlis.

C'est donc dans une étude globale portant sur plusieurs évêchés que l'histoire de la seigneurie de Senlis peut trouver toutes les justifications désirables. »

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1977

PRESIDENCE DE M. RAYMOND CAZELLES

Quarante-cinq sociétaires sont présents. La feuille de présence porte les signatures de Mmes et MM. Manaranche, Niederhauser, de Lassus-Saint-Geniès, Lhideux, Des Bouillons, Potel, Beauroy, Goussaud, Darondeau, Mounié, Tritschler, Dufour, Brien, Bonnisseau, Bocquillon, Caron, Dupas, Thuillot, Notenboom Van Ingen, Lefébure, Graves, Fischer, Anno, Pagniez, Couette et Pattyn.

La communication de Mlle Brigitte Bedos, conservateur aux Archives nationales, sur *Les origines de la famille de Montmorency*, a été publiée dans le volume de nos Comptes rendus et Mémoires de l'année 1976.

Faint, illegible text at the top of the left page.

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

MÉMOIRES

Faint, illegible text at the top of the right page.

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...
Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été...

Léon Dautheuil

(1889-1977)

La Société d'Histoire et d'Archéologie et la ville de Senlis sont en deuil. Le 28 mai 1977 le docteur Dautheuil a terminé une existence féconde et toute de dévouement. Passionné par l'histoire, et plus spécialement par celle de Senlis et de ses environs, Léon Dautheuil avait réuni dans son bel hôtel canonial de la rue du Petit-Chaalis une masse de livres, brochures, revues et documents divers que son inlassable curiosité lui avait permis de rassembler et qu'il mettait avec une extrême libéralité à la disposition de tous. Il présidait les séances de notre société avec une affabilité et une autorité reconnues et, lorsque son âge ne lui permit plus d'assurer la présidence effective, il tint à rester fidèle à nos réunions. Chacun se souvient de sa silhouette solide, au banc d'honneur de la salle de l'Hôtel de Ville, silhouette un peu tassée par les ans où le regard n'avait rien perdu de son acuité.

Léon-Jacques Dautheuil était né à Liancourt, le 22 novembre 1889. Son père y était grainetier et la famille habitait une maison qui existe encore. S'il était originaire du département de l'Oise, par le côté paternel, sa branche maternelle le rattachait à l'Auvergne, et c'est dans cette province qu'il fit ses études, au petit séminaire de Saint-Flour. Il y resta jusqu'à son baccalauréat. La pharmacie était sa vocation ; mais, sur les instances de son père, il s'orienta vers la médecine. La véritable hésitation sur son destin se joua cependant non pas entre la médecine et la pharmacie, mais entre ces deux professions et celle de libraire. Les livres l'ont passionné depuis toujours et la tentation de se donner totalement à eux l'a un moment séduit.

Léon Dautheuil termina sa médecine avant l'éclatement de la guerre de 1914. Il fut mobilisé dans le corps médical et donna ses soins aux blessés sur le front de combat. Atteint de typhoïde, il dut s'éloigner et passa sa convalescence à Bagnoles-de-l'Orne. En 1916 il fit un

séjour de six mois en Algérie. Il fut décoré de la croix de guerre en 1917. Après la guerre, il chercha à s'installer à son compte et songea à retourner dans la région paternelle. Il voulut s'installer à Senlis, mais on le découragea et il choisit d'exercer la médecine à Saint-Leu-d'Esserent, où il se fixa au mois d'août de l'année 1919. Il devait s'y marier, peu après son installation, en 1920, avec Marie Audebert, d'origine auvergnate.

La vie médicale, à Saint-Leu, n'était pas facile, après la guerre, en raison de la destruction du pont. Le docteur Dautheuil faisait ses visites à bicyclette, non seulement à Saint-Leu, mais à Précy, Villers-sous-Saint-Leu, Blaincourt et jusqu'à Laversine. Toujours passionné par l'histoire et par l'archéologie, il trouvait le temps, après les consultations et les visites aux malades, de lire, de feuilleter les nombreux catalogues de libraires qu'il se faisait envoyer et de les annoter. Ses premiers travaux historiques remontent à cette période de Saint-Leu et il les donnait à notre Société d'Histoire, où il avait été reçu le 14 février 1924. Le destin du livre, des imprimeurs et des bibliothèques le passionnait et la plupart de ses premières recherches se rapportent à des livres et à des auteurs de livres, ce qui n'empêchait pas le docteur Dautheuil de s'intéresser aussi aux découvertes de l'archéologie. Il eut le bonheur de trouver une belle tête sculptée à Villers-sous-Saint-Leu et lorsque la Société d'Histoire lui confia la fonction de conservateur adjoint de son musée, il tint à marquer son entrée en fonctions par le don d'une tête de Christ, en pierre, de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, qui avait été découverte dans les tufs de Saint-Leu-d'Esserent. L'intérêt manifesté par le docteur Dautheuil pour l'histoire du livre le conduira à sa très remarquable publication, faite en collaboration avec Eugène Vignon, sur *l'Imprimerie à Senlis depuis 1508* et sur les *Journaux locaux de 1756 à 1933*.

Léon Dautheuil n'avait pas renoncé à son vœu d'habiter et d'exercer à Senlis. En 1934 son épouse et lui font l'acquisition de leur belle demeure, à l'ombre de la cathédrale, et, l'année suivante, ils quittent Saint-Leu pour la rue du Petit-Chaalis. Le docteur Dautheuil est devenu médecin de l'hôpital de la ville. Il lui est désormais plus facile de participer aux activités de notre association. Conservateur adjoint du musée, en 1935, il est ensuite promu conservateur. Il est vice-président en 1953. Il

succède, en 1957, au docteur Bénard et assume durant dix années fécondes la présidence. En 1967, il crut devoir demander à son ami de toujours, Jean Vergnet-Ruiz, de lui succéder et il fut honoré de la présidence d'honneur. Il est impossible d'exprimer tout ce que lui doit notre Société.; mais il faut, au moins, citer l'énorme travail qu'a représenté la *Table des matières* publiées dans les volumes des Comptes rendus et Mémoires pour les années 1903 à 1963, travail sans lequel les recherches dans nos publications seraient très hasardeuses et difficiles. Il nous a semblé que, dans l'esprit qui animait le président Dautheuil, le seul hommage qu'il consentirait à accepter est celui de ses travaux. C'est la raison pour laquelle le lecteur trouvera ici la liste, aussi complète que possible, des livres, articles et communications diverses qui constituent l'œuvre d'un homme dont chacun garde un souvenir chaleureux et ému.

R. CAZELLES.

PUBLICATIONS DE LEON DAUTHEUIL

1. — *Appendicite chronique et hernie inguinale chez l'enfant*. Thèse de doctorat en médecine. PARIS, LE FRANÇOIS, 1914, 108 p.
2. — *Un livre du Senlisien François Le Jay, édité en 1789*. S.H.A.S. 1927-1928, p. LII-LIII.
3. — *Fouilles à Villers-sous-Saint-Leu, découverte d'une tête sculptée*. S.H.A.S. 1929-1930, p. LXXIX.
4. — *Armes de Guillaume Petit, évêque de Senlis, gravées sur un ouvrage édité chez Simon Colinet, à Paris, 1530*. S.H.A.S. 1929-1930, p. LXXIX.
5. — *Un ancien sous-préfet de Clermont : Ducancel (Charles-Pierre)*. Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise. 1929-1930, p. 138-159.
6. — *Hardencourt*. Bull. et Mém. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont-de-l'Oise. 1929-1930, p. xvi.
7. — *Une querelle de chanoines à Senlis au XVIII^e siècle*. S.H.A.S. 1931-1932, p. LVI-LVII.
8. — *Quelques livres concernant notre région*. S.H.A.S. 1931-1932, p. LXXXVI.

9. — *La bibliothèque municipale de Senlis*. S.H.A.S. 1931-1932, p. CXIV.
10. — *Les journaux de Senlis*. S.H.A.S. 1931-1932, p. CXXXVIII.
11. — *Nos armoiries. Coye-la-Forêt*. La Vie catholique de Coye, avril 1932.
12. — *Une affaire de bénéfices de guerre sous Louis XIV*. Le Progrès de l'Oise, 7 décembre 1932.
13. — (En collaboration avec Eug. Vignon) *L'Imprimerie à Senlis depuis 1508*. Imprimeries réunies de Senlis (1698-1933). — *Les Journaux locaux 1759-1933. Le Cour-de l'Oise, Journal de Senlis (1829-1933)*. (Senlis, Imp. réunies, 1933). 239 p. + 3 p. n. ch.
14. — *La première fête du 14 juillet à Senlis*. Le Courrier de l'Oise, 9 juillet 1933.
15. — *Une querelle de chirurgiens et de chanoines*. La Chronique médicale, n° 9, 1933.
16. — *Saint Frambourg, guérisseur du mal de dents*. Bulletin des chirurgiens-dentistes, 1933.
17. — *Où est né Guibert de Nogent ?* Bull. et Mém. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont-de-l'Oise, 1933-1937, p. 28-35.
18. — *Un ouvrage de dom Féroux « Vues d'un solitaire patriote » (1784), ouvrage relatif à Chaalis*. S.H.A.S. 1934-1935, p. CXXXIX.
19. — *Les vestiges du pont par lequel César a attaqué les Gaulois à Clermont*. S.H.A.S. 1934-1935, p. CXXXIX.
20. — *Les richesses de notre bibliothèque*. S.H.A.S. 1936-1939, p. CI-CIII.
21. — *La Confrérie du Saint-Sacrement à Senlis*. S.H.A.S. 1936-1939, p. CLXXXIV-CLXXXV.
21. — (En collaboration avec G. Champier) *Le docteur René Parmentier (1872-1937). En souvenir de ses années de présidence à la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise*. (Clermont, 1938) 15 p.
22. — *Note sur la guérison de Marie-Anne-Jeanne Berlan-court, de Beauvais, par le magnétisme, en 1781*. Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise — Compte rendu des séances — 1939, séance du 21 juin.
23. — *Etudes sur quelques pierres tombales de la cathédrale de Senlis*. S.H.A.S. 1940-1945, p. VIII-XI.

24. — *Etude sur Guillaume de Marie*. S.H.A.S. 1940-1945, p. XXXIX.
25. — *Nomenclature des éditions de la coutume de Senlis*. S.H.A.S., 1940-1945, p. XL-XLI.
26. — *Le censier de la terre de Noue (de 1455 à 1605)*. S.H.A.S. 1940-1945, p. LXIX-LXXI.
27. — *L'hôtel de Bellesbat*. S.H.A.S. 1940-1945, p. CVI-CVII.
28. — *L'école de Liancourt (Arts et Métiers)*. Bull. et Mém. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont-de-l'Oise, 1942-1943, p. 51-134.
29. — *Manuscrit donné à la Société par M. le chanoine Beaudry*. S.H.A.S. 1946, p. 2.
30. — *La chapelle de Sainte-Bathilde, à Senlis*. S.H.A.S. 1946, p. 5-8.
31. — *L'affaire du collier de la reine à Vineuil-Saint-Firmin*. S.H.A.S. 1947, p. 49-50.
32. — *L'abbé Rozier, prieur commandataire de Nanteuil-le-Haudouin et seigneur de Chèvrefeuille*. S.H.A.S. 1947, p. 68-69.
33. — *Les voyages d'un « Ministre » de Verberie*. S.H.A.S. 1948, p. 8-9.
34. — *Sur la tombe de mon fils (Guy Dautheuil)*. Senlis, Imp. réunies, 1949, 10 p.
35. — *Le docteur Marc-François Moreau (1795-1867)*. S.H.A.S. 1949, séance du 13 mars.
36. — *Sur deux pierres tombales de l'église de Brasseuse*. S.H.A.S. 1950, p. 3.
37. — *Du nouveau sur les Allouel*. S.H.A.S. 1953, p. 3-4.
38. — *Guillaume de Digulleville*. S.H.A.S. 1953, p. 14.
39. — *Le Séminaire de Senlis*. S.H.A.S. 1953, p. 16-17, et 1956, p. 15-16.
40. — *La fabrique de Saint-Justin de Louvres-en-Parisis de 1774 à 1794. Reprise en 1845*. S.H.A.S. 1954, p. 12.
41. — *Le pèlerinage de « Notre-Dame de Bon Secours »*. S.H.A.S. 1954, p. 17-18.
42. — *En mars 1816*. S.H.A.S. 1955, p. 3-4.
43. — *La « Feuille villageoise » dans l'Oise*. S.H.A.S. 1955, p. 5-6.

44. — *La femme de La Fontaine : Marie Héricart*. S.H.A.S. 1955, p. 16-17.
45. — *Antoine Baumé, enfant de Senlis*. S.H.A.S. 1956, p. 3-4.
46. — *Guillaume-François Bertou. Un ami du dernier évêque de Senlis*. S.H.A.S. 1956, p. 13-14.
47. — *Les abbés Genty*. S.H.A.S. 1956, p. 26-28.
48. — *L'affaire Fualdès. Ses rapports avec Senlis*. S.H.A.S. 1976, p. 28-31.
49. — *Souvenirs d'un enfant d'Ermenonville*. S.H.A.S. 1976, p. 31-32.
50. — *La capitainerie d'Halatte*. S.H.A.S. 1957, p. 5-6.
51. — *Saint-Maximin (Oise) pendant la période révolutionnaire*. S.H.A.S. 1957, p. 7-9.
52. — *Lucien Bonaparte à Chamant*. S.H.A.S. 1957, p. 16-17.
53. — *Le guetteur du Beauvaisis*. S.H.A.S. 1957, p. 18-20.
54. — *Hommages à la mémoire du docteur René Bénard, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie*. S.H.A.S. 1957, p. 21-23.
55. — *Les maisons canoniales à Senlis*. S.H.A.S. 1958, p. 36-38 ; 1959, p. 6-8 et 22-25 ; 1960, p. 23-25.
56. — *Louis Sallentin (1746-1821), curé de Mouy, puis membre du Directoire du district de Clermont*. Bull. et Mém. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont-de-l'Oise, 1957-1959, p. 28-50.
57. — *L'hôtel d'Apremont*. S.H.A.S. 1959, p. 25-27.
58. — *Terrier et censier du prieuré de « Notre-Dame de Nanteuil-le-Haudouin »*. S.H.A.S. 1959, p. 27-28.
59. — *En marge du Dialogue des Carmélites — Mulot de la Ménardière à Compiègne et à Senlis*. S.H.A.S. 1959, p. 42-45.
60. — *Un poète-philosophe : Mérard de Saint-Just*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 4.
61. — *Le passé d'Ermenonville*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 7 et 8.
62. — *Les vieux hôtels de Senlis*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 13 et 18.
63. — *Les jeux d'arc de Senlis*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 17.
64. — *Eloge de M. Pierre Mussat, vice-président de la Société d'Histoire de Senlis*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 18.

65. — *Arquebusiers de Senlis... et d'ailleurs*. S.H.A.S. 1960-1961, p. 25-27.
66. — *Sur les traces des anciens moines de Senlis : Hospitaliers et Templiers*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 8-9.
67. — *La fin de l'église Saint-Martin. — La fin de l'Hôtel-Dieu*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 14-15.
68. — *Hôtels senlisiens*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 15-16.
69. — *Le centenaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 23.
70. — *Eloge funèbre de Mgr Dupuis*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 25.
71. — *Hôpitaux et hospitaliers*. S.H.A.S. 1962-1963, p. 29-30.
72. — *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis. Table alphabétique et analytique des matières contenues dans les bulletins de la Société (comptes rendus et mémoires). Années 1903 à 1963 inclus*. Imp. Laporte (Beauvais), s.d., non paginé.
73. — *L'ancien collège de Senlis*. S.H.A.S. 1964-1966, p. xxxv-xxxvi.
74. — *Un vieil hôtel senlisien du XVII^e siècle*. S.H.A.S. 1964-1966, p. xxxix-xl.
75. — *L'abbé Alliot*. S.H.A.S. 1964-1966, p. xl-xli.
76. — *L'épidémie de typhoïde de 1841 à Senlis*. S.H.A.S. 1964-1966, p. xli.
77. — *Le duel de M. de Saint-Morys*. S.H.A.S. 1964-1966, p. xlili.
78. — *Centenaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*. S.H.A.S. 1964-1966, p. 3-28.
79. — *Jean Quentin, humaniste, évêque élu de Senlis*. S.H.A.S. 1967-1968, p. 55-84.
80. — *Clément du Metz, grand vicaire de Senlis*. S.H.A.S. 1969-1970, p. xxxiv.
81. — *L'abbé Bessière, supérieur de Saint-Vincent*. S.H.A.S. 1973-1974, p. xliiii-xliv.

Saint-Leu-d'Esserent et l'aristocratie

de la fin du XI^e à la fin du XIII^e

Les établissements monastiques représentent une source précieuse pour la connaissance de l'aristocratie environnante, d'une part parce qu'ils possèdent souvent des cartulaires en assez bon état, et d'autre part parce qu'ils ont été les principaux bénéficiaires des libéralités laïques qui, selon la tradition chrétienne de la charité salvatrice, avaient pour but de sauver les âmes des donateurs des feux de l'enfer.

La naissance et le développement du monastère de Saint-Leu-d'Esserent sont ainsi indissociables de ceux qui firent sa fortune. Fondé par un laïque, le comte Hgues de Dammartin, en 1080¹, le prieuré a en effet bénéficié tout au long des XII^e et XIII^e siècles des bienfaits de l'aristocratie environnante, ce qui fait de son cartulaire, qui contient 169 chartes de 1080 à 1300, une source partielle mais intéressante de l'aristocratie locale pendant cette période. En effet, le cartulaire met en scène non seulement les donateurs directs ou indirects par le jeu des confirmations, mais aussi les souscripteurs des actes de ceux-ci, du moins jusqu'à la fin du XII^e siècle puisqu'après cette date il y a de moins en moins de souscriptions multiples.

*
**

Saint-Leu-d'Esserent se trouve au cœur de l'Ile-de-France, c'est-à-dire dans une des régions qui a subi le plus profondément les incidences du morcellement de l'autorité publique au cours des X^e et XI^e siècles. A l'extrême fin du X^e siècle et dans la première moitié du XI^e siècle, la seigneurie banale y est apparue sous la

(1) Müller, *Cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent*, n° I. Publié par l'abbé Müller dans le cadre de la Société historique du Vexin. In-4°, 210 p. Pontoise, 1901.

double forme de la châtellenie et de la seigneurie d'église. Les proliférations châtelaines se sont accentuées dans les quarante dernières années du XI^e siècle, ce qui était dû en partie à la pratique des sous-inféodations.

Région de morcellement profond de l'autorité publique au niveau des châtelains, voire des chevaliers, l'Ile-de-France est d'autre part celle d'une forte emprise royale, sur les biens puisque c'est la région où se situe le domaine royal, et sur les hommes. Saint-Leu-d'Esserent est fondé trois ans après l'échec de la constitution d'une principauté territoriale au profit de Raoul IV de Valois et de son fils Simon et, à la fin du XI^e siècle, le roi recrute des vassaux parmi les châtelains, voire de plus petits seigneurs d'Ile-de-France. Ce sont ces hommes qui souscrivent les diplômes de Philippe I^{er} et c'est en Ile-de-France que le roi trouvera plus tard, sous Louis VI et Louis VII, la base d'appui du redressement de l'autorité royale et qu'il recrutera la plupart de ses officiers.

*
**

Quelle est la zone d'influence du monastère de Saint-Leu-d'Esserent parmi cette aristocratie d'Ile-de-France ?

De 1080 à 1300, le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent met en scène cent soixante familles qu'on peut identifier, c'est-à-dire possédant un nom de famille; comme beaucoup de noms de l'aristocratie se sont formés par l'adjonction au génitif ou à l'ablatif précédé de « de », du nom de la localité dont ils étaient seigneurs, ces noms de famille « géographiques » permettent d'établir une carte de la zone d'influence du prieuré, c'est-à-dire de l'extension de l'aristocratie en relation avec le monastère, tant donateurs que souscripteurs des chartes.

La carte ainsi établie montre que si, comme les domaines, l'aristocratie en relation avec le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent reste circonscrite en très grande majorité entre Seine et Somme d'une part, entre les confins de la Normandie et ceux de la Champagne de l'autre, elle couvre une étendue plus large que celle des domaines et les encadre totalement.

Cependant, la carte ainsi dressée ne tient pas compte du nombre des interventions. Or, si l'on s'en soucie, la

(2) Cf. J.-F. Lemarignier, *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens 987-1108*. Paris, 1965.

zone d'influence réelle de Saint-Leu-d'Esserent se rétrécit singulièrement : les donateurs et les souscripteurs les plus éloignés du monastère n'interviennent en effet qu'occasionnellement. Ainsi Guy de la Roche et les souscripteurs³ qui l'entourent n'interviennent qu'une fois, en 1091⁴, à la suite d'une contestation au sujet du fief de Guy de la Roche à Esserent que le comte Hugues de Dammartin avait donné au monastère lors de sa fondation⁵. Il en est de même d'Enguerrand de Boves et de ses souscripteurs⁶ qui n'apparaissent qu'une fois, en 1202, pour confirmer la donation par Simon de Clermont de la dime d'Ailly⁷. Enfin, tout à fait au nord, le comte de Montreuil n'intervient que deux fois en faveur du prieuré, en 1230 et 1239, pour lui faire donation de rentes sur les vicomtés de Rue et du Crotoy⁸. De plus il paraît difficile dans ce cas de parler d'un quelconque rayonnement de Saint-Leu jusqu'à Montreuil, puisque le comte de Montreuil en question est un Dammartin⁹ et qu'il agit en tant que tel puisqu'il fait ces donations pour le repos de l'âme de son frère Renaud.

Ces restrictions faites, on s'aperçoit qu'en réalité, la zone d'influence de Saint-Leu-d'Esserent ne dépasse que rarement une cinquantaine de kilomètres autour du monastère et que le plus souvent interviennent dans les actes des aristocrates proches d'Esserent comme les chevaliers d'Esserent, les Presles, les seigneurs de Mello, les La Tournelle établis dans le Beauvaisis, ou les Choisel du Plessis de la région de Senlis.

Mis à part quelques familles dont les libéralités envers le monastère se suivent de génération en génération tout au long d'un ou de deux siècles, beaucoup de noms n'apparaissent qu'une ou deux fois dans le cartulaire à l'occasion d'une donation ou d'une sous-

(3) Guérimbaud de Follainville, Raoul de Saint-Cyr, Baudoin de Magnanville, Guillaume de Buchelay, Hilduin de Jouy.

(4) Müller, *op. cit.*, n° III.

(5) *Ibid.*, n° I.

(6) Pierre d'Estrées, Pierre de Jumel, Pierre de Glisy, Gérard de Luenni, Pierre de Sourdon, Dreux de Cherisy, Pierre de Villers.

(7) Müller, *op. cit.*, n° XCIV.

(8) *Ibid.*, n° CXII et CXXIV.

(9) Deuxième fils d'Aubry de Dammartin, devenu comte de Ponthieu-Montreuil par mariage avec Marie, fille de Guillaume comte de Ponthieu-Montreuil et d'Alix de France.

cription. Ce sont ces aristocrates qui n'interviennent qu'occasionnellement dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent qui sont les plus nombreux et font en grande partie la fortune du monastère.

*
**

L'examen du vocabulaire des actes et plus précisément des termes qualifiant l'aristocratie, celui des donations et des souscriptions pendant les deux cent vingt années qui s'écoulent de 1080 à 1300, permet de saisir au sein de cette aristocratie locale les différents niveaux de puissance de ses membres ainsi qu'une évolution au long de ces deux siècles, dont le tournant se situerait dans le premier tiers du XIII^e siècle.

De la fondation du prieuré jusqu'aux environs de 1230, l'aristocratie qui environne Saint-Leu-d'Esserent paraît très hiérarchisée.

Au niveau supérieur de cette aristocratie se trouvent les « domini », c'est-à-dire les châtelains¹⁰ dont certains portent aussi le qualificatif de « nobiles »¹¹ ou le titre comtal. Cette haute aristocratie est peu nombreuse ; trois familles comtales interviennent régulièrement, les Dammartin, Clermont et Beaumont, et deux autres apparaissent deux fois : les comtes Hugues et Richard de Chester, et le comte de Ponthieu-Montreuil.

Les familles châtelaines dépourvues du titre comtal qui apparaissent dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent sont au nombre de huit : les Bouteiller de Senlis, Boves, Mello, Gournay, Conty, Mouchy, Agnetz et Autheuil.

Les seigneurs ainsi qualifiés de *domini* ou de *nobiles* interviennent entourés de nombreux souscripteurs qui

(10) Soit que cela soit expressément mentionné dans le cartulaire comme « Drogo Monciocensis castelli dominus » (Dreux seigneur du château de Mouchy - Müller, n° LXII), ou « L. et R. domni castri Bugliensis » (L. et R. seigneurs du château de Bulles - Müller, n° XCVIII), soit que soit connue par ailleurs l'existence de leurs châteaux.

(11) *Nobilis* n'apparaît que 7 fois dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent dans un laps de temps très court, de 1176 à 1239. Dans 6 cas il qualifie des châtelains ou des comtes portant par ailleurs le titre de dominus. Dans un seul cas il paraît être le féminin de *miles* quand il désigne en 1219 « Helysende » femme de Pierre chevalier de Saint-Leu » (Müller, n° CVII).

sont le plus souvent leurs vassaux. Par exemple, lorsque Enguerrand de Boves accepte en 1202 l'arbitrage de l'évêque de Senlis et du pieur de Saint-Arnoult concernant la dîme d'Ailly, il est entouré de sept chevaliers¹². Les comtes de Dammartin, Clermont, Beaumont, les seigneurs d'Ailly-sur-Noye interviennent chaque fois entourés de nombreux aristocrates de moindre niveau qui sont leurs dépendants. Le dénombrement des fiefs dépendant du comte de Clermont sous Philippe-Auguste¹³, c'est-à-dire à la fin du XI^e siècle, ne compte pas moins de soixante-cinq vassaux dont une quinzaine d'ailleurs apparaissent dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent.

Ces seigneurs interviennent dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent le plus souvent comme donateurs ou pour confirmer selon l'usage féodal des donations de leurs vassaux.

Ces seigneurs disposent de territoires de puissance étendus qu'attestent le nombre de leurs dons envers le prieuré et l'éloignement des localités où ils se situaient. Les Clermont sont peut-être à cet égard l'exemple le plus expressif de la multiplicité des lieux concernés et de leur éloignement puisque le prieuré obtient d'eux des biens dans une dizaine de localités dont Gournay et Luzarches¹⁴.

Parmi cette haute aristocratie, les comtes disposaient de maisons importantes qu'attestent les mentions dans les textes d'officiers domestiques : sénéchaux chez les comtes de Dammartin et de Clermont, chambriers chez les Dammartin et les Beaumont, et divers autres officiers qu'on trouve au moins dans l'une de ces trois maisons : chapelain, aumônier, bouteiller, panetier, boulanger...

Cette haute aristocratie des châtelains, pratique semble-t-il, une assez stricte endogamie : le comte Hugues de Chester est gendre du comte Hugues de Clermont, le comte Hugues de Dammartin marie sa fille Adelaïde au châtelain Aubry de Mello, la veuve de Lancelin de

(12) Müller, *op. cit.*, n° XCIV.

(13) *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont-en-Beauvaisis du XI^e au XIII^e siècle* par E. de l'Épinois. Beauvais, 1877. Note justificative n° 98.

(14) Clermont, Courlieu, Sacy, Cinqueux, Trossy, Esserent, Montataire, Creil, Luzarches et Gournay (Müller, *op. cit.*, n° XXI, XXXI, XLI, LIX, LXXIX, LXXXVIII, CIII, CXXXVI).

Dammartin épouse en secondes noces le comte Renaud II de Clermont dont les sœurs Emma et Richilde avaient épousé l'une le comte Matthieu de Beaumont, l'autre le châtelain Dreux III de Mello, et dont la fille Marguerite épouse Gui le Bouteiller de Senlis.

A côté de cette haute aristocratie châtelaine, on trouve, à la même époque, c'est-à-dire du XII^e siècle jusqu'aux environs de 1230, les *milites*, ce terme étant employé soit collectivement pour désigner une liste de personnages, soit individuellement; ce titre est dans ce cas lié au qualificatif géographique, ce qui établit incontestablement un lien entre le rang social et la richesse foncière.

Ces chevaliers, beaucoup plus nombreux que les châtelains, interviennent le plus souvent comme témoins dans les chartes de donateurs de la haute aristocratie dont ils dépendent souvent. Lorsque ces chevaliers interviennent dans le cartulaire comme donateurs, ils n'ont pour témoins de leurs dons que leur propre famille ou des hommes portant des noms de localités voisines ou ne portant pas de nom de famille. Le prieuré obtient d'eux des biens situés dans des localités très proches de celles dont ils portent le nom. Par exemple Gondacre et Jean de Creil donnent au prieuré des biens à Gouvieux, Cauffry, Rieux et Thiverny¹⁵, quatre localités situées dans un rayon de quelques kilomètres autour de Creil.

L'examen des donations et plus particulièrement de deux catégories d'entre elles, les coutumes et les biens ecclésiastiques, confirme au niveau des biens une hiérarchie à deux niveaux dans l'aristocratie qui environne Saint-Leu-d'Esserent, au XII^e siècle.

Jusqu'en 1209, le terme de *consuetudines*¹⁶ apparaît sept fois dans le cartulaire du prieuré. Chaque fois, les coutumes ainsi concédées globalement le furent par des hommes dont la puissance se situait à un niveau élevé : des comtes comme Hugues de Dammartin, Hugues de Chester, Hugues de Clermont ou Matthieu de Beaumont; des châtelains comme Anseau de l'Isle-Adam, Hugues de Gournay et Robert de Conty¹⁷.

(15) Müller, *op. cit.*, n^o L, LI, LII.

(16) *Consuetudines* = coutumes : à la fois redevances de types divers et droits de la puissance publique.

(17) Müller, *op. cit.*, n^o I, XLVII, LVII, LIX, LXVI, CI.

De même, sur les quatre donations laïques d'églises à Saint-Leu-d'Esserent, les deux plus importantes, celle de l'église d'Esserent avec toutes ses possessions en 1080¹⁸, et celle de Saint Evremont de Creil en 1176¹⁹, furent faites par deux comtes, respectivement Hugues de Dammartin et Raoul de Clermont. Le cartulaire ne mentionne pas le donateur de l'église de Villers mais nous apprend qu'il la tenait de Gui le Bouteiller de Senlis²⁰. Enfin, l'église de Champagne fut donnée par Gautier de Beaumont qui la tenait du comte Matthieu de Beaumont²¹. Seuls les comtes de Dammartin, Clermont et Beaumont sont en mesure de donner la dîme en même temps que l'église.

En revanche, lorsque sont concédés à Saint-Leu-d'Esserent des droits seigneuriaux non plus sous la forme globale de coutumes mais séparément, soit des droits de justice, soit des tonlieux, des péages et autres droits, apparaissent des donateurs d'un niveau inférieur portant le titre de chevalier ou n'en portant pas du tout. Ceux-ci ne donnent jamais au prieuré d'église entière mais des parts d'église ou des revenus assignés sur elle, de même qu'ils donnent des dîmes sans l'église, ce qui est déjà l'effet d'un morcellement, ou des parts de dîme.

*
**

Au XII^e siècle, l'aristocratie de cette région d'Ile-de-France paraît donc se caractériser par un édifice social à deux niveaux bien distincts :

— d'une part, les *domini*, qualifiés aussi parfois de *nobiles*, châtelains parfois pourvus du titre comtal, maîtres de coutumes, des églises avec leurs dîmes, possédant des biens importants dans de nombreuses localités et parfois éloignées de leur seigneurie principale, dont les actes sont souscrits par un nombre relativement élevé d'hommes souvent chevaliers qui sont leurs vassaux;

— d'autre part, au niveau inférieur se trouve la petite aristocratie des *milites*, beaucoup plus nombreux, bénéficiaires du morcellement des coutumes en différents droits aux destins indépendants, de la séparation de l'église et de la dîme, de leur fractionnement en plusieurs parts. Il semble que l'on puisse assimiler à ces chevaliers

(18) *Ibid.*, n^o I.

(19) *Ibid.*, n^o LXXIX.

(20) *Ibid.*, n^o XXIII.

(21) *Ibid.*, n^o LXVII.

de nombreux aristocrates qui, bien que ne portant aucun titre, disposent des mêmes caractéristiques.

A partir de 1230-1238 le vocabulaire change dans les actes du cartulaire. Alors que *nobilis* disparaît, les deux qualificatifs de *miles* et de *dominus* sont le plus souvent associés. Alors que *dominus* reste proche du qualificatif géographique, marquant nettement la notion de seigneurie et le lien entre la puissance et la terre, *miles*, détaché, sonne comme un véritable titre. Les familles dont les membres sont ainsi désignés par les deux termes ne sont pas des familles châtelaines.

Parallèlement, à partir de 1209, il n'est plus fait aucune mention dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent de *consuetudines* ou de droits seigneuriaux séparément cités. Ne suggèrent des concessions de droits seigneuriaux tant publics que privés que des expressions, déjà apparues au XII^e siècle mais alors en minorité, comme « tout ce que j'avais sur... », « tout ce qui me revenait de droit sur... » ce qui signifie non seulement une confusion totale des droits d'essence publique et des droits domaniaux, mais un morcellement accru de ces droits. Cette expression est employée tant par des membres des familles comtales que par des chevaliers.

Cette date de 1209 est à rapprocher de celle de 1230 ressortie précédemment de l'examen des qualificatifs aristocratiques. Les vingt ans qui les séparent doivent être vraisemblablement attribués au retard que prend le vocabulaire sur les faits.

Ce morcellement accru des droits ainsi que l'accession des chevaliers au titre de *domini* réservé le siècle précédent aux châtelains, semble indiquer un certain nivellement de l'aristocratie au XIII^e siècle.

Le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent accuse une diminution du nombre des donations, commencée dès le milieu du XII^e siècle, mais qui s'accroît au XIII^e siècle surtout après 1250. Dans le même temps, augmente proportionnellement le nombre des donations rétribuées qui égalent même le nombre des donations gratuites dans la première moitié du XIII^e siècle²².

(22)	donations gratuites	donations rétribuées	proportion
1100-1150	30	12	3 pour 1
1150-1200	11	3	4 pour 1
1200-1250	12	11	1 pour 1
1250-1300	7	3	2 pour 1

Il semble donc qu'il y ait appauvrissement de l'aristocratie locale qui limite ses donations vis-à-vis du prieuré et recherche, d'autre part, auprès de celui-ci un moyen de se procurer du numéraire.

Deux qualificatifs qui apparaissent dans le cartulaire de 1201 et tout au long du XIII^e siècle, ceux d'*armiger* et de *domicellus*, traduisibles de la même façon par écuyer, sont significatifs de la double évolution de l'aristocratie locale : d'une part, un appauvrissement qui empêche certains membres de cette société de se faire adouber et de se procurer le cheval et l'armement nécessaires pour tenir le rang de chevalier ; d'autre part, la constitution de la noblesse, ces termes signifiant bien que celle-ci se transmet par hérédité indépendamment de l'adoubement, et de la seigneurie que possèdent dès cette époque des bourgeois et des paysans enrichis.

Au XIII^e siècle, le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent met en scène beaucoup moins de personnages que le siècle précédent, ce qui est dû à la diminution des donations mais aussi à l'abandon de la pratique des souscriptions multiples.

De nouveaux lignages apparaissent dans le cartulaire à cette époque, comme les Chennevières, La Tournelle, Saint-Aubin, Houdancourt... En revanche, de très nombreuses familles qui étaient apparues à plusieurs reprises au cours du XII^e siècle, disparaissent du cartulaire à la fin de ce siècle. Ainsi en est-il des Gerberoy, Montataire, Presles, Thiverny.

Or d'autres cartulaires, comme ceux d'Ourscamp, Lannoy, Beaupré, Saint-Quentin et Saint-Pierre de Beauvais, Saint-Germer, attestent que la plupart de ces familles existent encore au XIII^e siècle. Leur disparition du cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent peut alors signifier deux choses qui ne sont pas d'ailleurs incompatibles : un appauvrissement et donc une limitation des dons ; une certaine désaffection pour le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent au profit d'autres sanctuaires.

Ce nivellement de l'aristocratie autour de Saint-Leu-d'Esserent au XIII^e siècle, par appauvrissement des vieilles familles et par la montée de nouveaux lignages, ne doit pas être systématisé. Il semble que les grandes familles du XII^e siècle aient au contraire renforcé leur position soit par des alliances matrimoniales, soit par l'entrée au service du souverain. Trois de ces grandes

familles qui ont fait bénéficier Saint-Leu-d'Esserent de leurs bienfaits illustrent à la fois les origines différentes de la haute aristocratie de la région et les évolutions parfois divergentes de ces familles vis-à-vis du pouvoir royal renaissant.

*
**

C'est un Dammartin, le comte Hugues, qui apparaît le premier dans la vie du monastère puisqu'il en est le fondateur. C'est lui qui donne en effet à Cluny, en 1080, l'église, l'autel, l'autre et la dîme, et tout ce qu'il possédait dans la *villa* d'Esserent, par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais de qui il les tenait, pour que cette abbaye y établisse des moines²³.

Cet Hugues était le fils de Manassès, premier comte de Dammartin connu²⁴. Il semblerait que celui-ci ait été le frère d'Hilduin II, comte de Ramerupt et d'Arcis²⁵, et le petit-fils d'Hilgaud comte de Montreuil. Ainsi les Dammartin remonteraient à Madelgaud, *missus dominicus* de Charlemagne et frère de saint Angilbert, abbé de Saint-Riquier²⁶, c'est-à-dire à des *primores regni* des IX^e-X^e siècles, titulaires d'*honores* sur lequel reposait la construction politique carolingienne.

Hugues n'avait pas succédé directement à son père qui avait perdu la vie à la bataille de Bar, en 1037, aux côtés de son seigneur Eudes II de Blois-Champagne. Le comté était d'abord échu à son frère Eudes, attesté comme comte de Dammartin en 1061²⁷. Celui-ci mourut avant 1075, date à laquelle Hugues porte le titre comtal²⁸.

Marié à Roaide de Bulles qui lui apporta en dot cette seigneurie, le comte Hugues obligea par ses incursions, raconte la chronique de Saint-Denis, le roi Philippe I^{er} à

(23) Müller, *op. cit.*, n° I.

(24) Il souscrit deux chartes du roi Robert en 1028 (Newman, *Catalogue des actes de Robert II*, n° 72) et en 1031 (n° 88).

(25) Avec qui il figure en 1031 dans une charte de Robert II (cf. Newman, *op. cit.*, n° 88).

(26) *Les comtes de Dammartin-en-Goële et leurs ancêtres du VIII^e au XIII^e siècle*, par J. Delaite. Liège, 1911.

(27) Prou, *Actes de Philippe I^{er}*, n° XI, pp. 32-33.

(28) Restitution de l'église de Bulles à Saint-Lucien de Beauvais par le comte Hugues de Dammartin, seigneur de Bulles (Louvvet, *Histoire de Beauvais*, I, pp. 632-634).

construire le château de Montmélian en face de celui de Dammartin²⁹, ce qui n'empêcha pas ce roi de souscrire la charte de fondation par Hugues de Dammartin, du prieuré de Saint-Leu-d'Esserent³⁰.

Le fils d'Hugues, Pierre, qui apparaît dans la charte de fondation du prieuré aux côtés de ses trois sœurs Basilie, Eustachie et Adelaïde (future femme d'Aubry de Mello), succéda à son père au comté de Dammartin.

Il intervint trois fois en faveur du prieuré : il consentit en 1104 à l'achat d'une vigne par les moines³¹, concéda la moûte d'Esserent et un pré donnés par son beau-frère, Aubry de Mello, qui les tenait de lui, au prieuré³², enfin donna au monastère, sur son lit de mort, en 1107, des revenus à Ermenonville et Bulles et demanda à être enterré dans le cimetière des moines aux côtés de ses parents³³, ce que les moines eurent des difficultés à exécuter, à cause, semble-t-il, de l'opposition du futur Louis VI. Il dicta en effet cette dernière charte du château de Rosnay où il se mourait après avoir été mortellement blessé à la bataille de Gournay en combattant les troupes du roi de France aux côtés de son seigneur le comte de Champagne.

L'abbé Müller qui a établi le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent, attribue à Pierre un fils, nommé Hugues, qui serait le comte Hugues de Dammartin cité dans la charte n° XII du cartulaire qu'il date donc d'après 1107. Il s'appuie pour cela sur l'identité de certains témoins de cette charte avec ceux de la charte testamentaire du comte Pierre de 1107. Mais sept ans seulement séparent la mort de Pierre de celle de son père Hugues si bien qu'il ne peut être exclu que les mêmes témoins aient été vivants sous le père et le fils; d'autre part, on trouve dans la charte n° XII un Eudes, fils d'Eudes de Vezelay, et dans le testament de Pierre un Geoffroi, fils d'Eudes de Vezelay, qui peut être soit le frère soit le fils du précédent. Il semble donc plutôt que la charte n° XII doive être datée d'avant 1107 et cet Hugues identifié avec le fondateur du monastère.

(29) *Recueil des Historiens de France*, t. XI, col. 410; t. XII, col. 135.

(30) Müller, *op. cit.*, n° I.

(31) *Ibid.*, n° IV.

(32) *Ibid.*, n° VIII.

(33) *Ibid.*, n° XI.

Suger mentionne un Lancelin de Bulles, comte de Dammartin, aux dates de 1111 et 1113³⁴. C'est sans doute le fils de Pierre dont celui-ci mentionne l'existence sans le nommer dans sa charte testamentaire.

Le « seigneur Lancelin » qui est témoin du don par Bouchart de Liancourt à Saint-Leu-d'Esserent de tout ce qu'il avait sur l'église de Cauffry³⁵, est sans doute ce comte de Dammartin.

Dans ses mémoires, Suger rapporte les luttes que Louis VI eut à soutenir contre Lancelin de Dammartin qui fut tué au combat.

Lancelin de Dammartin mourut, semble-t-il, sans postérité et sa veuve Clémence de Bar se remaria avec Renaud II de Clermont qui devint ainsi comte de Dammartin.

En 1186, apparaît dans une charte de Philippe-Auguste un Aubry, comte de Dammartin³⁶ qui obtint le comté de sa femme Mathilde, fille de Renaud II de Clermont. On ne sait pas de quelle lignée provenait cet Aubry. M. Delaite émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un fils du « seigneur Roric de Dammartin » qui fit don à Saint-Leu-d'Esserent d'un revenu sur le moulin de Luzarches³⁷ et qui aurait occupé le château de Dammartin sous les ordres du comte de Clermont³⁸. M. Newman, quant à lui, fait de cet Aubry un descendant d'Adelaïde, fille d'Hugues de Dammartin qui, veuve d'Aubry de Mello, aurait épousé en secondes nocces Lancelin II de Beauvais, administrateur du comté de Dammartin³⁹.

Après le répit qu'il avait obtenu lors du passage du comté de Dammartin à la maison de Clermont, le roi dut de nouveau compter avec l'hostilité du comte de Dammartin puisqu'Aubry passa en 1186 auprès du roi d'Angleterre et mourut à son service, à Lillebonne, en

(34) R.H.F., t. XII, pp. 36 b, 41 b, 167 a, 173 b, 211 b.

(35) Müller, *op. cit.*, n° XXIX.

(36) Delaborde, *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, t. I, n° 179, p. 215.

(37) Müller, *op. cit.*, n° LXXIII.

(38) J. Delaite, *Les comtes de Dammartin-en-Goële et leurs ancêtres du VIII^e au XIII^e siècle*. Liège, 1911.

(39) W.M. Newman, *Les seigneurs de Nesle en Picardie XII^e-XIII^e siècles*. Paris, 1971.

(40) Guillaume Le Breton, *Chroniques de Saint-Denis*, R.H.F., t. XVII.

1200⁴⁰, d'où il donna à Saint-Leu-d'Esserent des revenus à Dammartin et à Mitertals⁴¹.

Il eut pour fils et successeur le célèbre Renaud II en ce début du XIII^e siècle, de la maison de Dammartin, un des plus puissants lignages du nord de la France. Devenu comte de Boulogne par mariage avec la comtesse Ida, il ajouta à ses possessions les comtés d'Aumale, de Varennes et de Mortain que lui donna Philippe-Auguste pour s'assurer de ses services après la mort de Richard d'Angleterre qu'il servait précédemment.

La seule intervention du comte Renaud dans le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent est le sceau qu'il apposa à la charte de son père⁴².

Son frère Simon, devenu comte de Ponthieu-Montreuil, donna à Saint-Leu, pour le repos de l'âme de Renaud dont le corps avait été placé dans l'église, une rente de dix mille harengs à prendre sur la vicomté de Rue, en 1231⁴³ et, à sa mort, en 1239, il donna, toujours pour l'âme de Renaud, une chapellenie de dix livres assignée sur la vicomté du Crotoy⁴⁴.

Le comté de Dammartin, qui avait été confisqué par Philippe-Auguste après Bouvines, passa néanmoins à la fille de Renaud, Mahaut, qui épousa Philippe Hurepel, fils naturel de Philippe-Auguste, qui devint ainsi comte de Dammartin.

Persévérant dans la tradition du lignage, celui-ci donna à Saint-Leu-d'Esserent, en 1228, pour le repos de l'âme de Renaud, des revenus à Dammartin⁴⁵.

Sa fille Jeanne, mariée à Gaucher de Châtillon, donna en 1251 à Saint-Leu-d'Esserent, pour son anniversaire et une messe annuelle pour sa famille, tout ce qu'elle avait dans le domaine de Saint-Leu⁴⁶.

Matthieu de Trie qui hérita du comté en 1259 après la mort de Mahaut, puisque Jeanne mourut avant sa mère, au titre de petit-fils d'Aubry de Dammartin par sa mère Alice, n'apparaît pas dans le cartulaire du

(41) Müller, *op. cit.*, n° XC.

(42) *Ibid.*

(43) *Ibid.*, n° CXII.

(44) *Ibid.*, n° CXXIV.

(45) Müller, *op. cit.*, n° CX.

(46) *Ibid.*, n° CXXXVI.

prieuré, pas plus que ses fils et petit-fils Jean et Renaud qui lui succédèrent au comté.

Les Dammartin, fondateurs du monastère et fidèles à lui pendant un siècle, sont donc l'exemple, dans l'aristocratie entourant Saint-Leu-d'Esserent, d'une famille dont les membres, issus sans doute d'un *missus dominicus* carolingien, opposés au roi de France pendant plus d'un siècle aux côtés de leur seigneur le comte de Champagne, puis aux côtés du roi d'Angleterre et du comte de Flandre, durent finalement s'incliner devant le pouvoir royal devenu fort.

*
**

Les comtes de Clermont s'opposent par bien des points aux comtes de Dammartin; d'extraction, semble-t-il, plus modeste et d'origine plus récente, ils firent partie de l'aristocratie d'Ile-de-France fidèle au roi de France sur laquelle celui-ci s'appuya pour redresser son pouvoir. A l'égard de Saint-Leu-d'Esserent, si les Dammartin restèrent fidèles au prieuré qu'ils avaient fondé, ce sont les comtes de Clermont qui accordèrent au monastère les plus grands bienfaits.

L'origine des comtes de Clermont est confuse. Le premier Clermont à porter le titre comtal fut Hugues, contemporain de Philippe I^{er} et de Louis VI, mais, bien que dépourvu du titre comtal, un Baudoin de Clermont était comté en 1023 parmi les grands du royaume⁴⁷.

Il semblerait que le comté de Clermont ait été une « distraction » de celui de Beauvais. Officiers chargés par l'évêque de Beauvais de la garde du château de Clermont, les ancêtres des comtes s'en seraient assuré la possession par la voie de l'hérédité du fief, sauf les liens de vassalité qui les attachaient à l'évêque de Beauvais et que mentionne encore saint Louis dans l'acte de donation qu'il fit du comté en faveur de son fils Robert en 1269⁴⁸.

Dès le début de la vie du prieuré de Saint-Leu-d'Esserent, Hugues, premier comte de Clermont, avait exempté le monastère, en compagnie d'Hugues de Chester, son gendre, de toutes les coutumes de Clermont, Creil, Gour-

(47) R.H.F., t. X, col. 610.

(48) *Ordonnances des roys de France*, t. XI, 342.

nay, Luzarches et Montataire⁴⁹. Il était sans doute le fils de Renaud de Clermont qu'on trouve à la tête d'une partie de l'armée royale en 1054⁵⁰, et lui-même se trouvait dans l'entourage de Philippe I^{er} dont il souscrivit trois chartes⁵¹, et dont il reçut par inféodation la seigneurie de Creil.

Son fils Renaud II, comte de Clermont et devenu comte de Dammartin par mariage, se montra encore plus large vis-à-vis du prieuré. Le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent contient en effet cinq interventions de ce comte : il fit don au prieuré, en 1144, du tiers du transit du pont de Creil⁵², confirma en 1150 et 1152 tous les dons faits au prieuré par Aubry de Mello, les comtes de Clermont, Chester et Dammartin⁵³, consentit enfin aux dons de Raoul fils d'Oilard⁵⁴ et de Marguerite de Gerberoy, sa propre sœur⁵⁵.

Le fils de Renaud II, Raoul qui lui succéda à la tête du comté de Clermont, persévéra dans la tradition familiale des bienfaits envers Saint-Leu-d'Esserent en donnant au monastère la collégiale de Saint-Evremond de Creil avec toutes ses possessions⁵⁶, et franchit même un

(49) Müller, *op. cit.*, n° LIX.

(50) Orderic Vital. - *Histoire ecclésiastique* (Migne, t. 188) col. 546.

(51) Prou. - *Actes de Philippe I^{er}*, n° XXXII (1067), XXXVII (1068), XC (1077).

(52) Müller, *op. cit.*, n°s XLI, XLII, XLIV.

(53) *Ibid.*, n°s LIX et LXIII.

(54) *Ibid.*, n° XXI, « tout ce qu'il possédait à Trossy ».

(55) *Ibid.*, n° XXXI, « le sixième de la dime de Courlieu ».

(56) Müller, *op. cit.*, n° LXXIX. Cette charte fixait avec précision les modalités de reconversion de la collégiale en monastère : « toutes les fois que d'une manière quelconque, il arrivera qu'une prébende sera inoccupée dans cette église, les moines de Saint-Leu auront cette prébende et y mettront un moine, et quand tous les chanoines de ladite église seront morts, les moines posséderont seuls cette église librement et tranquillement, et ils la desserviront au moins à quatre dont trois seront prêtres ». Or en 1286 d'après Boursier, ou plutôt en 1236 d'après J. Laurent, éditeur du cartulaire de Molesme, le prieuré de Verneuil acquit une vigne à Verderonne, vente confirmée par le chapitre de Saint-Evremond de Creil. De même, en 1257, Evrard de la Tour vendit à Saint-Leu un manoir qu'il tenait du chapitre de Saint-Evremond, vente approuvée par les chanoines de Saint-Evremond (Müller, *op. cit.*, n° CXXXIX bis). Le cartulaire de Saint-Evremond de Creil qui contient des titres de 1332 à 1475, confirme que le statut de collégiale était encore celui de cette église et aucune mention ne laisse à penser qu'elle ait été rattachée à Saint-Leu-d'Esserent.

Il semble donc que la donation de 1176 par Raoul de Clermont n'ait jamais été effective.

pas décisif en devenant protecteur du monastère. Le 24 février 1176 en effet, fut établi à Saint-Leu-d'Esserent, en présence de Raoul, abbé de Cluny, un règlement d'avouerie entre le prieur de Saint-Leu, Renaud de Haute-pierre, et le comte Raoul de Clermont⁵⁷ : le comte de Clermont recevait en échange de sa protection un certain nombre de droits et de revenus : les moines lui concédaient la moitié de la justice qu'ils possédaient dans leur domaine, si bien que le comte aurait un prévôt à côté de celui des moines ; il obtenait l'autorisation de construire un château, sans tour, à Esserent, touchait deux mines d'avoine sur chaque maison d'homme libre et une mine d'avoine sur les serviteurs du monastère ; les moines cependant mettaient certaines limites à l'exercice de l'autorité du comte, et celui-ci s'engageait en outre à établir à Saint-Leu la foire qu'il avait à Creil, et à construire un pont de pierre, foire et pont dont les revenus seraient partagés par moitié entre lui et les moines. Enfin la charge d'avoué était établie héréditairement dans la famille de Clermont mais inaliénable en dehors de cette famille.

Le prieuré se plaçait ainsi sous la protection d'un des plus puissants personnages du royaume puisque Raoul de Clermont avait été nommé, en 1164, par Louis VII, connétable de France ce qu'il devait rester sous Philippe-Auguste jusqu'à son départ pour la Terre Sainte où il mourut en 1191. La puissance de la maison de Clermont qui atteignait ainsi son apogée au service du roi, avait été agrandie par le mariage de Raoul avec l'héritière du seigneur de Breteuil. Ainsi les domaines du comte de Clermont couvraient presque sans interruption le pays situé entre Bonneuil-les-Eaux, près de Breteuil, et Précysur-Oise ; Raoul de Clermont touchait ainsi au comté d'Amiens, au nord, et avait un pied dans le comté de Beaumont par la suzeraineté qu'il exerçait sur la moitié du château de Luzarches.

La fille du comte Raoul, Catherine, épousa le comte de Chartres-Blois, qui ne fit aucune donation en faveur de Saint-Leu-d'Esserent. En revanche, après la mort de son mari, la comtesse Catherine confirma un don de Hugues des Prés de revenus sur le moulin de Creil en 1208⁵⁸ et fit remise au prieuré de revenus à Sacy et à Cinqueux⁵⁹.

(57) Müller, *op. cit.*, n° LXXX.

Leur fils et successeur Thibaut n'intervint pas en faveur du prieuré et mourut jeune sans postérité, en 1218.

La succession de Thibaut le Lépreux, comte de Clermont, fait apparaître la complexité et la solidité des liens entre les aristocrates d'Ile-de-France et, d'autre part, l'action d'un roi désormais puissant et riche, à l'affût de toutes les occasions d'agrandir le domaine royal. Parce qu'il était désormais en mesure d'offrir des compensations aux héritiers en échange de leur renoncement, Philippe-Auguste allait pouvoir racheter le comté de Clermont aux héritiers de Thibaut, au nombre desquels figuraient Robert de La Tournelle, Gui IV le Bouteiller, Mahaut de Dammartin et Raoul de Clermont-Ailly.

Par un acte passé à Creil en 1218, Mahaut, veuve d'Aubry de Dammartin, renonça à ses prétentions sur le comté de Clermont contre une rente de cent livres sur la prévôté de Crépy⁶⁰ ; en mai de la même année, Gui IV le Bouteiller renonça aussi à ses droits contre tout ce que le roi possédait à Rully et à Chamicy⁶¹ ; Robert de La Tournelle en fit autant à Compiègne en juillet de la même année et reçut du roi ce que celui-ci possédait à Bonneuil, sauf le droit de moule⁶² ; enfin, Raoul de Clermont-Ailly renonça lui aussi à ses droits contre quatre-vingts livres parisis en 1223⁶³.

Philippe-Auguste accorda en apanage ce comté à son fils Philippe Hurepel déjà héritier du comte de Dammartin et de Boulogne.

*
**

La famille des Bouteiller de Senlis, qui n'a jamais porté le titre comtal, met en présence, semble-t-il, d'une autre origine de l'aristocratie, celle des chevaliers urbains. Guy, chevalier de Senlis, issu semble-t-il d'un Landry lui aussi chevalier de Senlis, aurait obtenu la garde de

(58) Müller, *op. cit.*, n° XCIX.

(59) *Ibid.*, n° CIII.

(60) Delisle, *Actes de Philippe-Auguste*, n° 1825, p. 401.

(61) *Ibid.*, n° 1841, p. 405.

(62) *Ibid.*, n° 1834, p. 403.

(63) E. de l'Épinois, *op. cit.* Pièces justificatives n° XCVII, p. 490.

la tour royale de Senlis, d'où il aurait tiré son surnom de Guy de la Tour⁶⁴.

La fortune de la famille était issue des démembrements des grands fiefs carolingiens de la région de Senlis et de la partie proche du Beauvaisis. Les Bouteiller, comme plusieurs autres familles de la région, en tiennent des parties du roi ou de différents sanctuaires. Ainsi la dotation effectuée par Guy de la Tour en faveur du prieuré d'Acy était constituée de bénéfices pour la plupart royaux. Villepinte et Luzarches qui faisaient partie des biens de la famille étaient tenus respectivement de Saint-Denis et de l'église de Paris.

C'est le fils de Guy de la Tour, Guy II, qui obtint le premier, en 1108, la charge de bouteiller du roi. Elle devait rester dans la famille jusqu'en 1221, sauf une courte interruption de 1112 à 1127.

Guy II donna à Saint-Leu-d'Esserent, en 1110, l'usage de sa forêt⁶⁵, concéda avec ses deux fils, Guillaume et Hervé, les dons qu'on avait faits sur son fief, à savoir l'église de Villers et la dime de Barbery⁶⁶, enfin donna avant 1124 aux religieux le droit presque intégral d'acquiescer sur son fief⁶⁷.

Ses fils Guillaume et Hervé menacèrent de ne concéder aucun des dons faits sur leurs fiefs et n'acceptèrent finalement qu'après avoir reçu des moines un cheval⁶⁸; ils s'opposèrent un moment au don que fit leur père au prieuré du droit d'acquiescer sur leur fief⁶⁹.

Le fils de Guillaume, Guy IV le Bouteiller, se trouva en contestation avec les moines de Saint-Leu d'Esserent au sujet de la possession de Chantilly. L'archevêque de Lyon en manda le règlement qui fut, semble-t-il, favorable aux moines⁷⁰.

Un des fils de Guy IV, Guillaume, fit son testament avant de prendre la croix, en 1190, et donna dans celui-ci soixante sous de rente annuelle à Saint-Leu-d'Esserent⁷¹.

(64) E. Bournazel, *Le gouvernement capétien 1108-1180*, Limoges, 1975.

(65) Müller, *op. cit.*, n° XIX.

(66) *Ibid.*, n° XXIII.

(67) *Ibid.*

(68) *Ibid.*

(69) *Ibid.*, n° XXIV.

(70) *Ibid.*, n° LXIX.

(71) *Ibid.*, n° LXXXIII bis.

La charge de bouteiller tenue par la famille pendant plus d'un siècle permit d'agrandir la fortune familiale; en 1155, Louis VII donna en fief héréditaire à Guy de Senlis, son bouteiller, une rente de trente livres que celui-ci pouvait percevoir chaque année sur les revenus royaux de Senlis et de Montmélian; la même famille tenait aussi du roi au milieu du XII^e siècle, cent sous de rente sur le change de Paris.

Ainsi, alors qu'une grande partie de l'aristocratie souffrait, au XII^e siècle, de sérieuses difficultés d'argent, les familles qui servaient la royauté accumulaient des réserves monétaires : en 1215, le bouteiller Guy de Senlis, se constituant plègue avec d'autres pour Robert de Courtenay, garantissait quatre cents marcs d'or.

*
**

Le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent est donc le témoin tout au long de ces deux siècles d'une double évolution, l'une économique et sociale, l'autre politique.

Au XII^e siècle, l'aristocratie qui environne le prieuré est une société à deux niveaux distincts : d'une part, une haute aristocratie de châtelains peu nombreux dont certains portent le titre comtal, maîtres des coutumes, des églises avec leurs dîmes, possédant des territoires de puissance étendus et de nombreux vassaux le plus souvent chevaliers; d'autre part, une petite aristocratie beaucoup plus nombreuse de chevaliers ou d'hommes ne portant pas de titre, bénéficiaires du morcellement des coutumes en différents droits, de la séparation de l'église et de la dime, de leur fractionnement en plusieurs parts, attachés par l'hommage à la haute aristocratie.

Mais cette aristocratie subit tout au long des XII^e et XIII^e siècles un appauvrissement dû à l'excès des donations pieuses et au morcellement des patrimoines entre les héritiers, mais aussi à l'évolution économique qui diminuait leurs ressources en argent par l'avalissement des monnaies locales et la hausse des prix, alors même que leurs besoins augmentaient avec les frais de guerre, la multiplication des châteaux de pierre, etc.

D'où au XIII^e siècle un nivellement à un niveau de fortune plus médiocre de la majorité de l'aristocratie qui porte désormais le plus souvent les deux qualificatifs conjoints de seigneurs et de chevaliers, dû à l'appauvris-

sement de certaines familles du XII^e et à la montée de nouveaux lignages au XIII^e.

Les plus grandes familles tentent d'échapper à cet appauvrissement soit en augmentant leur patrimoine par une habile politique matrimoniale, soit en entrant au service du souverain qui, dès lors, se charge par ses dons de maintenir, voire d'augmenter la fortune de ses officiers.

Fondé à l'aube de la renaissance du pouvoir royal, Saint-Leu-d'Esserent est aussi par son cartulaire témoin de l'évolution politique qu'est le redressement de l'autorité du souverain aux XII^e et XIII^e siècles. L'aristocratie qui entoure le prieuré, mis à part quelques familles qui tentent de résister à cette progression, comme les Damartin, procure les hommes sur lesquels la royauté appuie son redressement et fournit les grands offices royaux : le comte Raoul de Clermont est connétable de 1164 à 1190, le châtelain Dreux de Mello remplit la même charge de 1193 à 1218; les Bouteillers de Senlis se succèdent à la bouteillerie de 1108 à 1221; les comtes Matthieu I^{er} et Matthieu II de Beaumont tiennent la chambrière de 1151 à 1178.

L'étude du cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent aux XII^e et XIII^e siècles permet de saisir dans son évolution une portion très réduite de l'aristocratie d'Ile-de-France. Des études sur le même thème menées sur les cartulaires d'autres sanctuaires de la région permettraient d'ouvrir cette recherche et de vérifier ou d'infirmer les remarques ainsi établies.

Catherine THERY.

Essai d'interprétation de l'iconographie des sculptures du portail nord de la cathédrale de Chartres

L'iconographie des sculptures des trois baies du portail nord de la cathédrale de Chartres, pose encore aujourd'hui une question, aux historiens de l'art¹.

Dans son récent et très remarquable ouvrage, *The sculptural programs of Chartres Cathedral*², Katzenellenbogen, se fondant sur les écrits des pères de l'Eglise et des compilateurs médiévaux, donne, pour chaque baie, une interprétation cohérente des sujets représentés.

Pour les figures ou les récits vétéro-testamentaires, il applique la science typologique utilisée dès les origines de la tradition patristique, et qui consiste à établir une concordance entre l'Ancien et le Nouveau Testament, la parole évangélique dévoilant les mystères cachés de l'Ancien Testament. Dans cette perspective, les personnages les plus marquants des Ecritures, tel Melchisedech, Isaac, Salomon ou Assuerus, préfigurent la personne même du Christ.

Mais auparavant, pour mieux saisir la portée théologique de cet ensemble sculptural, il faut prendre connaissance de deux concepts fondamentaux : le premier est l'identification de l'Eglise au Christ en tant que corps du Christ, le second de la Vierge Marie à l'Eglise :

(1) a) Nous exprimons ici toute notre gratitude au R.P. Robert Brunet, bibliothécaire « aux Fontaines », centre culturel de la Compagnie de Jésus, à Chantilly, pour son aide efficace et ses précieux conseils.

b) Les documents photographiques qui ont servi à cette étude sont tirés de Houvet (Etienne), *Cathédrale de Chartres, portail nord*, Chelles, Hélios A. Faucheux, s.d. (2 vol.).

(2) Katzenellenbogen (Adolf), *The sculptural programs of Chartres Cathedral*, Baltimore, John Hopkins, 1961.

« Vierge immaculée, mère des saints, née au Calvaire, du côté ouvert de Jésus... *Ecclesia in sanctis, Virgo mater.* »³

Le premier de ces deux concepts trouve son fondement dans les écrits de saint Paul. Dans Ephes. I, 22, on lit : « Oui, il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné au sommet de tout, pour tête de l'Eglise qui est son Corps, la plénitude de Celui que Dieu remplit lui-même totalement. »

Cette affirmation sera reprise avec la même fermeté en Ephes. 4, 15 col. I, 18, etc. Ainsi, dans son livre *Catholicisme*, le père de Lubac résume : « De saint Paul à l'encyclique *Mystici Corporis*, c'est une voix unanime : *Corpus Christi, quod est Ecclesia* », puis conclut, citant Grégoire de Nysse : « Si quelqu'un regarde l'Eglise, il regarde vraiment le Christ. »⁴

Les théologiens et les artistes du XIII^e siècle étaient familiarisés avec ces données de la foi. C'est pourquoi l'iconographie de l'époque confond souvent dans les mêmes représentations ou dans les mêmes symboles, Jésus et l'Eglise.

La deuxième notion fondamentale, celle de l'identification de l'Eglise à la Vierge Marie, et celle de sa glorieuse victoire finale, s'enracine dans les textes de l'Ancien Testament. Le psaume 44, la prophétie d'Osée et le Cantique des Cantiques sont les principales références choisies par les pères de l'Eglise pour étayer cette doctrine. Dans sa *IX^e Lettre à sainte Paule et à saint Eustochium*⁵, saint Jérôme développera plus particulièrement le thème de l'Assomption et du Couronnement final de Notre-Dame.

Au IX^e siècle, Paschase Radbert, commentant le verset bien connu du psaume 44 (4-8) : « debout à ta droite, la dame couronnée de l'or d'Ofir », écrit : « *Haec est igitur Ecclesia una et perfecta columba Dei, veraque catholica mater, et sponsa et virgo.* »⁶

(3) Lubac (R.P. Henri de), *Catholicisme*, Paris, éd. du Cerf, 1952, p. 44.

(4) *Ibid.*, p. 47 et même page, note 6.

(5) *Epistola IX ad Paulam et Eustochium de assumptione beatæ Mariæ Virginis* (P.L. 30, col. 126 et suiv.) cité par Kartzenellenbogen, *op. cit.*, p. 126, note 14.

(6) Paschase Radbert, *In psalm. 44, l. 1* (P.L. 120, 1001) cité par Lubac (R.P. Henri de), *op. cit.*, p. 44, note 5.



Le Portail de Job

(Photo Houvet)

Mais c'est encore le Cantique des Cantiques qui donne toute sa résonance à cette vue : « Avec moi, du Liban, ô fiancée, avec moi, du Liban, tu viendras. »

Or, Pierre de Roissy, chancelier de l'École de Chartres de 1208 à 1213, peu après l'édification de ce portail, rédige un commentaire du Cantique des Cantiques⁷ dans le but de réaffirmer la croyance en l'Église confondue avec la Vierge Marie, fiancée de Dieu.

Dans la perspective d'une pensée médiévale plus imprégnée de valeurs symboliques que familiarisée avec les principes rationnels, ces deux concepts doctrinaux expriment, en les nuancant, deux aspects d'une même vérité de l'Église soumise à Dieu, et prennent une valeur d'absolu.

On peut affirmer actuellement que le portail nord de la cathédrale est l'aboutissement de plusieurs campagnes de constructions entreprises après l'incendie de 1194 qui détruisit en partie la cathédrale de Fulbert. Les travaux commencés vers 1200 se poursuivirent jusqu'en 1225 environ ; ils furent exécutés sous le règne de Philippe-Auguste (1180-1223), alors que le comté de Chartres était gouverné par Louis, seigneur de Chartres, de Champagne et de Sancerre (1190-1205), puis par Thibault VI, son successeur (1205-1218), enfin par Jean de Montmirail, seigneur de Blois, qui lui succède en 1220⁸.

La baie centrale commencée vers 1200 fut remaniée lors de l'acquisition de la relique du crâne de sainte Anne par le comte Louis, en 1204, après la chute de Constantinople, afin que « le chef de la mère reposât dans la maison de la fille »⁹. Les baies latérales seraient plus tardives et, d'après les récents travaux de M. Grodecki, auraient été édifiées entre 1215 et 1225¹⁰.

Du point de vue iconographique, la lisibilité de la baie centrale est relativement aisée, et comme elle a fait l'objet de plusieurs études, on ne s'y attardera pas. C'est tout le récit de l'histoire du salut.

(7) Paris, Bibl. nat., Ms. lat. 14435, fol. 143 r, 144 r, 145 r, cité par Katzenellenbogen, *op. cit.*, pp. 127 et 128, note 26.

(8) Lépinos (Ernest de), *Histoire de Chartres*, Garnier, 1854-1858, t. I.

(9) *Ibid.*, p. 124.

(10) Grodecki (Louis), *Chartres*, Paris, Draeger et Verve, 1963, p. 83.



Et Houvet

Drouot

CATHÉDRALE DE CHARTRES — Amis de Job, détail de la pl. 73
(Portail Nord XIII^e Siècle)

Les trois faux Amis de Job

(Photo Houvet)

— Les deux cordons de voussures les plus extérieurs, ceux qui couronnent l'ensemble de la voussure, racontent la création du monde, puis la chute de l'homme qui vaudra à l'humanité la venue du Rédempteur. A chaque temps de la création, dans le cordon le plus extérieur, est représenté le Créateur, dans le cordon intérieur, la chose créée. C'est la raison pour laquelle on a pu dire que sa conception était platonicienne, l'essence de la chose préexistant dans l'esprit de Dieu à son existence.

— Dans les archivoltes, les ancêtres charnels et spirituels de la Vierge, rois et reines de Juda, prophètes de l'Ancien Testament, s'encadrent dans les feuillages d'un arbre de Jessé.

— Le trumeau, ajouté comme on l'a vu en 1205, pour signifier la présence de la relique dans la cathédrale, représente sainte Anne portant la Vierge dans ses bras.

— Aux ébrasements du portail, dix statues qui « comptent parmi les plus extraordinaires du Moyen Age et semblent appartenir à une autre humanité tellement elles sont surhumaines »¹¹ représentent ceux qui ont préparé la venue du Messie et l'ont préfiguré depuis Melchisedech, grand prêtre, jusqu'à saint Pierre qui porte sur sa poitrine le pectoral du grand prêtre et manifeste ainsi la jonction entre l'Ancien et le Nouveau Testament. A gauche, il faut voir Melchisedech, Abraham, Moïse, Samuel et David; à droite, Isaïe, Jérémie, Siméon, saint Jean le Baptiste, puis saint Pierre¹².

— Deux scènes émouvantes occupent le linteau : la dormition et la résurrection de la Vierge.

— Le tympan fait l'objet d'un couronnement de Notre-Dame assise à la droite du Christ qui la bénit. C'est un des plus admirables chefs-d'œuvre du classicisme gothique.

La similitude d'inspiration de l'ensemble de la baie centrale du portail nord de Chartres avec le portail de la façade occidentale de la cathédrale de Senlis s'impose, mais ne peut surprendre, car comme Emile Mâle l'a mis en évidence dès 1898, le novateur de Senlis qui précède d'une vingtaine d'années l'artiste chartrain, l'a fortement

(11) Male (Emile), *L'art religieux au XIII^e siècle en France*, Paris, Leroux, 1898, p. 203.

(12) Grodecki (Louis), *op. cit.*, pp. 97 à 101.

inspiré¹³. Mis à part le récit de la création et le trumeau où figure sainte Anne, absents à Senlis, les deux ensembles sculptés obéissent à la même ordonnance. On la retrouve dans l'arbre de Jessé aux voussures et dans les statues des précurseurs aux ébrasements. Au nombre de huit à Senlis, les précurseurs sont les mêmes qu'à Chartres exceptés Melchisedech et saint Pierre.

Quant au thème de la mort et de l'assomption de Marie et son glorieux couronnement, il prend naissance à Senlis et servira de modèle pendant plus d'un demi-siècle : la dormition et surtout la résurrection y ont une fraîcheur, une jeunesse, des accents de vérité jamais égalés. Le sujet sera repris à la cathédrale de Mantas et à Saint-Yved de Braisne. Laon imitera à son tour l'interprétation chartraine du thème; enfin le portail de la Vierge à la façade occidentale de Notre-Dame de Paris en offrira une version modifiée qui influencera à son tour d'autres œuvres comparables. Il faut souligner la sérénité, la noblesse et la grâce du groupe du couronnement de Chartres; il est conçu avec cette exquise délicatesse qui caractérise les ateliers de la cité en ce temps-là. Le Christ bénit sa mère et semble dialoguer avec elle; tous deux ont une majesté incomparable.

Comment ne pas s'étonner devant la fréquente répétition de ces trois scènes groupées et que peuvent-elles signifier? Au moment où l'hérésie albigeoise nie, d'une part l'origine divine de la création, et d'autre part la vérité de l'incarnation, la nécessité s'imposait de réaffirmer la croyance en Marie, Vierge et Mère du Christ, et par là même de confirmer la double nature de Jésus, à la fois réellement humaine et réellement divine. Outre cela, il semble bien qu'il faille voir dans ces représentations du couronnement, le symbole du triomphe eschatologique et final de l'Eglise identifiée à Notre-Dame, ou pour employer une formule plus répandue, le symbole de l'Eglise triomphante au ciel.

La baie de droite, dite « portail de l'Ancien Testament » ou encore « portail de Job », présente au tympan un thème tout à fait inédit et qui va retenir ici l'attention. C'est en effet la première fois qu'un artiste ose une telle innovation au tympan d'un portail de cathédrale.

(13) Male (Emile), *Le portail de Senlis et son influence*, dans *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1911.

— Ici, Job sur son fumier, dominé par un gigantesque Satan, râcle ses ulcères. A droite de la composition, sa femme, accablée, le regarde avec dérision tandis qu'à gauche les trois « amis » s'entretiennent avec véhémence. Souverainement calme, Dieu domine et contemple la scène.

— Au linteau est sculpté un jugement de Salomon.

— Le premier cordon de voussure représente des anges qui portent le soleil, la lune, des étoiles et des torches ; deux d'entre eux sont armés d'un glaive et d'un bouclier orné d'une croix comme ceux des croisés.

— Le second est consacré aux exploits de Gédéon et de Samson.

— Le troisième relate les récits d'Esther et de Judith.

— Le quatrième raconte l'histoire de Tobie.

— Aux ébrasements du portail sont adossées six statues ; de gauche à droite il faut voir : Balaam, Salomon et la reine de Saba, puis en face, Jésus de Sirach, Judith et Joseph¹⁴.

Si l'on pouvait découvrir la signification de cet énigmatique tympan, on aurait la clef de l'ensemble sculpté. Qui est Job, qui sont ses « amis », que représente la femme de Job ? Katzenellenbogen, se fondant sur les écrits de saint Grégoire¹⁵ (*Moralia in Job*), a pensé qu'il fallait voir en Job une personnification du Christ souffrant et par là, le symbole de l'Eglise persécutée, Or, Pierre de Roissy dont on a déjà fait mention, a précisément écrit à cette époque, un commentaire du livre de Job¹⁶ où, comme l'avait déjà fait saint Grégoire, il interprète Job comme étant à la fois une figure du Christ et une figure de l'Eglise. Cette image représenterait donc l'Eglise persécutée, elle illustrerait la réponse faite à saint Paul : « *Je suis Jésus, que tu persécutes.* » En un temps où l'on ne relativisait pas le contenu de la foi, l'Eglise ressentait très douloureusement comme une épine dans sa chair, la séparation de ceux qui ne partageaient pas sa croyance.

(14) Grodecki (Louis), *op. cit.*, pp. 107 et 112.

(15) *Moralia in Job*, XXIII, 1 (P.L. 76, col. 251), cité par Katzenellenbogen, *op. cit.*, p. 130, note 57.

(16) Avranches, Bibl. de la ville, Ms. 16, fol. 66 r, 73 r, 75 v, 65 r, 79 v, cité par Katzenellenbogen, *op. cit.*, p. 135, note 129.

Qui sont les ennemis ? Selon une tradition qui remonte à saint Grégoire, on a toujours identifié les trois amis comme de faux amis et vu en eux des hérétiques¹⁷, c'est-à-dire ceux qui, ayant appartenu à l'Eglise, se sont séparés de sa foi. Cette interprétation n'est-elle pas trop restrictive et l'hypothèse selon laquelle on pourrait y voir l'ensemble des opposants à l'Eglise, c'est-à-dire tous ceux qui ne reconnaissent pas le Christ, ne serait-elle pas plus juste ? Dans cette perspective il reste à découvrir qui sont les trois amis.

Le personnage vêtu d'une longue robe, coiffé d'une calotte et qui, l'air pensif, tire sur sa barbe, répond bien à la représentation traditionnelle au Moyen Age des tenants de la synagogue. La fondamentale irréductibilité du peuple juif a toujours été ressentie très vivement par l'Eglise, et ce, dès les débuts de son histoire. Au XII^e siècle en France, elle se précise davantage en raison d'une circonstance particulière. Un éminent docteur en théologie hébraïque, Rabbi Schlomo ben Isaac, dit Rashi, né et mort à Troyes (1040-1105), rédige tout au long de sa vie un commentaire continu de toute la Bible et de tout le Talmud. Cet ouvrage écrit en hébreu avec addition en français, va beaucoup intéresser les maîtres des écoles de théologie chrétienne et suscitera réponses et rencontres¹⁸. De récents travaux ont, en outre apporté la preuve d'une présence continue d'une communauté et d'un centre d'études juives à Chartres depuis le haut Moyen Age et peut-être même, depuis la période gallo-romaine, jusqu'au XIV^e siècle¹⁹. Rien d'étonnant alors pour que figure parmi les opposants à l'Eglise, sous couvert d'un ami de Job, un représentant de la Synagogue.

L'identité des deux autres personnages est plus difficile à découvrir. L'un, imberbe, les cheveux coupés très courts, vêtu d'une tunique drapée, dialogue d'une façon animée avec le docteur de l'Ancienne Loi ; l'autre, nu-tête et barbu, l'air patelin, semble prodiguer à Job de bonnes paroles. Aucun indice particulier ne nous met sur la voie, aussi allons-nous essayer de le déduire du contexte historique et le déceler sous un artifice de présentation.

(17) (P.L. 76, col. 1343) et au mot « Haeretici », col. 1404.

(18) Blumenkranz (Bernard), *Les Origines et le Moyen Age*, dans *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, Privat, 1972, pp. 61 à 64.

(19) *Ibid.*, p. 7.

Qu'il faille chercher parmi les ennemis de l'Eglise au XIII^e siècle un musulman, cela vient à l'esprit tout naturellement. A l'appui de cette hypothèse, une miniature (n^o 47) des *Heures d'Etienne Chevalier*, peintes par Jean Fouquet au XV^e siècle, vient apporter une preuve²⁰. Elle illustre le même thème : Job sur son fumier dialogant avec ses amis. Bien que plus tardive, elle éclaire l'interprétation que les hommes du Moyen Age ont pu donner du texte biblique. A droite, la femme vêtue d'une longue robe bleue, coiffée d'un bonnet pointu à côtes, semble répondre à l'image de la Synagogue. Au centre, un chapelain figurerait les faux amis dans l'Eglise. Le personnage de gauche, barbu, enturbanné, se serrant dans une cape rouge, pourrait justement correspondre à l'idée qu'on se fait d'un représentant du monde de l'Islam.

Il n'est donc pas vain de rechercher lequel des « amis » personnifierait la pensée musulmane, au tympan du portail de Job, d'autant plus que les seigneurs de Chartres ont héroïquement participé aux croisades de leur temps²¹ : deux d'entre eux ont péri sur les champs de bataille d'Orient. Au cours de la troisième croisade, commandée par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion (1189-1191), Thibaut V, neveu du roi de France, n'abandonne pas ses frères d'armes après la prise de Saint-Jean-d'Acre et meurt loin du pays chartrain. En 1199, son fils, le comte Louis, prend la croix donnant l'exemple à toute la noblesse française qui s'engage dans la quatrième croisade prêchée par Foulques de Neuilly à l'instigation du pape Innocent III. Il tombe devant Andrinople en 1205. Plus tard, son fils le jeune comte Thibault VI participera le 16 juillet 1212 à la célèbre et glorieuse bataille de Las Navas de Tolosa, en Espagne.

Toutefois, aucun des « amis » n'apparaît comme musulman : et pourtant, il est probable qu'un musulman est ici présent. On va voir sous quelle apparence.

Dans les derniers moments de sa vie, accueilli en 1140 à Cluny par Pierre le Vénérable, Abélard rédige un *Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien*²².

(20) Fouquet (Jean), *les Heures d'Etienne Chevalier*, préface de Sterling Charles, Paris, Draeger Vilo, 1971, pl. XLVII.

(21) Lépinois (Ernest de), *op. cit.*, pp. 103 à 125.

(22) Jolivet (Jean), *La philosophie médiévale en Occident*, dans *Histoire de la Philosophie*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1969, t. I, pp. 1297 et 1303.

Le juif et le chrétien y plaident leur cause devant un philosophe nourri de sagesse antique. Or, le personnage choisi par Abélard dans son *Discours* pour présenter et défendre la philosophie grecque est précisément un musulman, un fils d'Ismaël. Pourquoi ?

Comme on le sait, des écrits d'Aristote jusqu'alors inconnus en Occident, venaient d'être introduits en France par les Arabes, et si sa logique n'a pas été condamnée par la Sorbonne, en revanche, ses écrits philosophiques l'ont été. Les travaux d'Abélard, fortement influencés d'esprit aristotelicien, ont été condamnés en leur temps et l'on se souvient que, cent ans plus tard encore, à la fin du XIII^e siècle, les premiers ouvrages de saint Thomas d'Aquin, nourris aux mêmes sources, ont suscité de violentes critiques au sein de la faculté de Théologie qui les confondit dans la même réprobation que l'averroïsme.

L'Ecole de Chartres était particulièrement concernée par cette question, ayant pris parti dans la querelle. Thierry de Chartres, lors du concile de Soissons (1121), avait soutenu Abélard et Jean de Salisbury, chancelier de l'Ecole de Chartres à la fin du XII^e siècle (1176-1180), avait été de ses plus enthousiastes disciples. Par conséquent les écrits d'Abélard étaient connus à Chartres. Toutefois, au début du XIII^e siècle, à l'époque de la conception du portail nord, l'autorité de l'Ecole de Chartres décline au profit de la faculté de Paris et de la célèbre université d'Oxford qui deviennent les pôles d'attraction de tous les grands esprits. Les décisions de Paris l'emportent et les théologiens chartrains se rallient aux idées officielles.

Si l'on observe le groupe des « trois amis », ne s'aperçoit-on pas que le personnage du centre, imberbe, les cheveux courts, drapé dans sa tunique courte, évoque l'image traditionnelle du philosophe antique, du tenant d'une pensée que l'Eglise vient de condamner ? Qu'il soit aussi musulman, le *Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien* le fait supposer et les maîtres de Chartres, familiarisés avec l'idée de collusion entre Islam et aristotélisme, ont parfaitement pu choisir un philosophe grec pour représenter à la fois la philosophie proscrite et le rappel de la pensée musulmane.

Comme aucun document d'archives ne vient apporter la preuve formelle de ce que nous avançons, ceci, tout

en ayant un caractère de vraisemblance, reste néanmoins du domaine de l'hypothèse.

Il faudra attendre une trentaine d'années, soit la fin du XIII^e siècle, vers 1260, pour que l'enseignement d'Albert le Grand²³, puis la magistrale synthèse de son disciple saint Thomas d'Aquin, accréditent définitivement l'aristotélisme auprès des maîtres de la Sorbonne.

Par conséquent, cette image d'un philosophe grec parmi les opposants à l'Eglise présente un réel intérêt documentaire. Elle reflète les conflits théologiques d'une époque bien déterminée.

Et la contraction de deux personnages en un seul n'étonne pas au Moyen Age. Elle a peut-être une autre cause : la nécessité de dresser la liste exhaustive des ennemis de l'Eglise. Or, traditionnellement, les « amis » de Job sont toujours au nombre de trois. Il ne pouvait être ici question d'omettre les hérétiques au sens strict du terme.

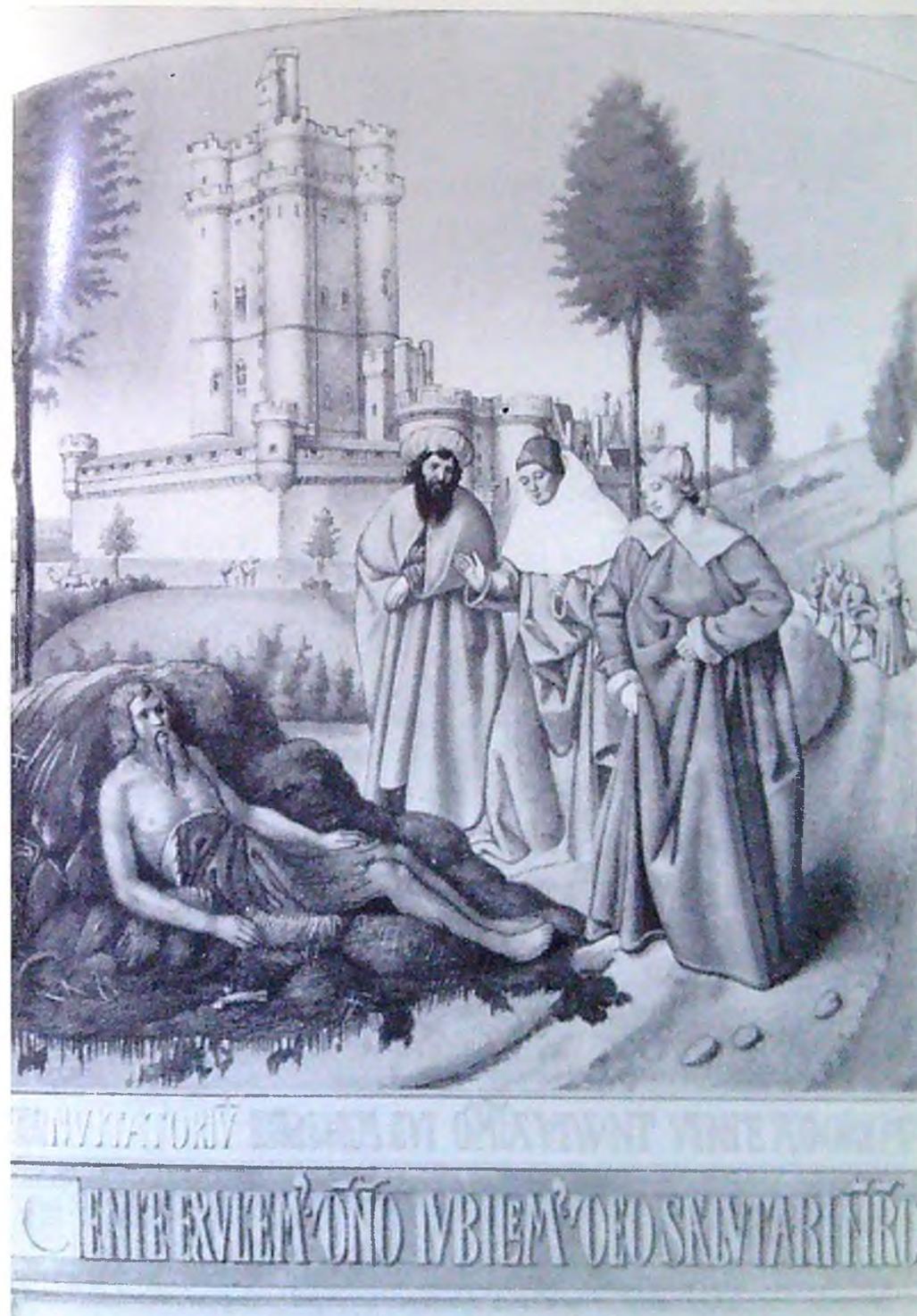
Le personnage de droite, le plus proche de Job, donc du Christ, représenterait ceux qui dans l'Eglise, refusent les vérités qu'elle enseigne. Rien ne le distingue, ni dans son habit, ni dans sa coiffure, des autres chrétiens. On retrouve chez lui la même attitude, sûre d'elle-même et faussement dévote qu'affecte le chapelain au centre de la composition de la miniature de Fouquet.

C'est le temps où les hérésies vaudoise et albigeoise déchirent la France. Ici encore, le pays chartrain est concerné. Son évêque Renaud de Mouçon avait conduit, en 1210, un renfort de combattants au camp de Simon de Montfort et son seigneur, le jeune comte Thibault VI, avait pris part en personne, à cette croisade contre les albigeois²⁴.

Reste la question posée par la présence de la femme de Job. Selon saint Grégoire, elle personnifierait la vie de la chair : « *uxor vero ejus, quae eum ad maledicen-*

(23) *Ibid.*, p. 1404, M. Jolivet commente : « En 1256, il (Albert le Grand) écrit contre la doctrine philosophique de l'unité de l'intellect, selon laquelle il y aurait un seul intellect pour le genre humain, ce qui va à nier radicalement l'immortalité personnelle ; doctrine philosophique et non spécialement averroïste, car le traité d'Albert est dirigé en réalité contre un "arabisme ambiant". »

(24) Lépinois (Ernest de), *op. cit.*, p. 125.



Job sur son fumier — Heures d'Etienne Chevalier du Musée de Chantilly, par Jean Fouquet



Et. Houvet

Dépot

CATHÉDRALE DE CHARTRES — Tympan baie de gauche. En haut : l'adoration des mages, les trois rois magis dans un lit, au bas : Nativité de Jésus, les bergers courent à l'aube de l'étable (Portail Nord XIII^e siècle)

Portail de la Vierge

(Photo Houvet)

dum provocat, vitam carnalium designat »²⁵, qui entraîne au péché et éloigne du Christ.

Au linteau, le Jugement de Salomon ne semble pas présenter de lien logique avec ce qui précède. L'interprétation donnée par saint Augustin dans son *X^e Sermon*²⁶ s'est transmise traditionnellement jusqu'à nos jours : Salomon préfigure le Christ, la vraie mère serait l'Eglise et la fausse mère, la Synagogue. Cependant on verra plus loin s'il n'y a pas lieu d'interpréter le Jugement de Salomon différemment, en donnant au récit biblique une plus large portée et une signification eschatologique plus précise.

Dans les voussures, Gédéon et Samson, Esther et Judith combattent héroïquement pour la foi²⁷. Ce sont des images des défenseurs victorieux de l'Eglise persécutée, en lien direct avec la représentation symbolique du tympan.

Le dernier cordon de voussure est occupé dans sa totalité par le récit de Tobie qui préfigure le Christ²⁸. A la fin du voyage, Tobie rend la vue à son vieux père aveugle. A la fin des temps, le Christ ouvrira les yeux à toute l'humanité et plus particulièrement au peuple dont il est issu.

C'est ce message d'espérance qui couronne et conclut l'ensemble sculpté de cette baie.

On a identifié et interprété les statues des ébrase-ments du portail de la manière suivante : Balaam annonce qu'une étoile (l'Eglise) se lèvera de Jacob ; la reine de Saba (l'Eglise) vient de très loin écouter et reconnaître la sagesse de Salomon qui ici préfigure le Christ. En face, Jésus de Sirach symbolise l'Eglise qui s'édifie puisqu'il est contemporain de la reconstruction du Temple ; Judith, comme on l'a vu, est une figure de l'Eglise militante ainsi que Joseph (ici le Christ), qui s'éloigne de la femme de Putiphar (la Synagogue). Ils offrent les différents visages de l'Eglise qui lutte.

(25) *Moralia in Job*, Praefatio VI, 14 ; (P.L. 75, col. 525).

(26) *Sermo X*, n. 2 ; (P.L. 38, col. 92).

(27) Les interprétations typologiques de Gédéon, Samson, Esther et Judith sont tirées des commentaires de Raban Maur ; (P.L. 108 et 109), cf. Katzenellenbogen, *op. cit.*, pp. 131 et 132, notes 67 à 85.

(28) Bède le Vénérable ; (P.L. 91), cf. Katzenellenbogen, *op. cit.*, p. 133, notes 88 à 96.

Cette baie serait légèrement postérieure à celle de gauche qui lui est symétrique. D'après Vöge, l'artiste qui l'aurait sculptée serait arrivé tard sur le chantier de Chartres²⁹. Il a su accorder son talent avec les sujets représentés et s'il a introduit dans les scènes une vie, un dynamisme, absents dans les sculptures des autres portails, il y a mis aussi plus de tension et d'inquiétude.

La baie de gauche est dite habituellement « portail de la Vierge » et lui est consacrée. Les groupes sculptés des ébrasements des portails, l'Annonciation et la Visitation, parfaits de noblesse et de simplicité, accompagnent chacun un prophète. Ils racontent le mystère de l'Incarnation³⁰. Les reliefs qui décorent la baie illustrent quelques scènes du cycle évangélique de l'Enfance.

Apparemment, ce portail ne semble pas poser de question si on l'interprète comme une unité séparée des deux autres baies. En revanche, si on l'intègre à l'ensemble iconographique du portail nord, on en perçoit une autre signification.

Au tympan est représentée l'Adoration des Mages. Elle s'encadre dans un arc trilobé au centre duquel une volumineuse étoile est enchassée. Faite de trois figures géométriques concentriques, cette étoile peut symboliser la Trinité et domine la scène comme Dieu contemplant Job au tympan qui lui est symétrique.

Le linteau est divisé en deux par une colonne centrale; à gauche une nativité, à droite une annonce aux bergers. La colonne peut avoir ici un simple rôle architectonique pour permettre la séparation des deux scènes. Cependant, traditionnellement, la colonne avec base et chapiteau qui l'accompagnent, telle qu'on la trouve ici, est chargée d'une signification précise : elle symbolise l'arbre de vie. Elle est support sacré, support de vie, support du monde; elle relie la terre au ciel³¹.

Si l'on observe attentivement l'ensemble du tympan et du linteau on s'aperçoit que l'étoile, l'Enfant sur les genoux de sa Mère, et la colonne se trouvent sur une

(29) Grodecki (Louis), *op. cit.*, p. 101.

(30) *Ibid.*, pp. 90 et 92.

(31) Chevallier (Jean) et Gheerbrant (Alain), *Dictionnaire des Symboles*, Paris, Seghers, 1973, t. II, p. 68.

même verticale au centre de la composition. En lien direct avec l'Incarnation et la Trinité représentée par l'étoile, la colonne paraît jouer un rôle qu'on ne peut négliger. Est-ce le symbole du Temple, celui de l'Eglise ?

Quoi qu'il en soit, l'essentiel est, ici, dans l'accent mis sur la présence du Christ au centre de l'ensemble sculpté. Sans doute, Notre-Dame est-elle présente et l'artiste a-t-il voulu la glorifier, mais les Mages viennent rendre hommage à Jésus-Christ³². Venus de très loin et d'horizons différents, ils sont ceux qui reconnaissent le Christ et par là même, l'Eglise, et sont trois comme les amis de Job. Il est difficile de penser que cette similitude soit le fait du hasard.

Aussi l'interprétation donnée au portail de Job éclaire-t-elle celle du portail de la Vierge. A la baie de droite, ceux qui refusent l'Eglise, à la baie de gauche, ceux qui la servent.

Katzenellenbogen a interprété le portail de la Vierge dans le même sens que le portail central du couronnement : il s'agirait dans les deux cas d'une glorification de l'Eglise triomphante au ciel.

Cela ne nous paraît pas tout à fait fondé, car s'il en était ainsi, une certaine rigueur serait absente de la conception générale de l'œuvre. Or, Panofsky écrit dans *Architecture classique et pensée scolastique* : « Comme la *Summa de la scolastique classique, la cathédrale classique vise avant tout à la totalité [...] On peut donc à propos du gothique classique parler d'un plan ou d'un système avec plus d'assurance qu'à propos de n'importe quelle autre période.* »³³

Si la philosophie d'Aristote n'est pas encore acceptée à l'époque, en revanche sa logique a gagné les esprits et parmi les arts du quadrivium, la dialectique a pris le pas sur la rhétorique. Or, comme l'a démontré Panofsky, les exigences logiques de la pensée scolastique, exprimées dans les écrits se sont reflétées dans l'architecture contemporaine. Pourquoi ne les retrouverait-on pas dans le décor sculpté ?

(32) Male (Emile), *op. cit.*, pp. 278 à 282. Dès 1898, Emile Male consacre au symbolisme des Rois Mages une étude très approfondie.

(33) Panofsky (Erwin), *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, les Editions de minuit, 1974, p. 103.

S'il en est ainsi, une harmonie logique règne dans l'ensemble du portail nord et l'interprétation qu'on peut alors en donner est la suivante : la baie de gauche, dite de la Vierge, ne symboliserait pas l'Eglise triomphante mais, elle aussi, comme celle de droite, l'Eglise militante. Il s'agirait de ceux qui, acquis au Christ, œuvrent à l'intérieur de l'Eglise, ici-bas.

Les sujets traités dans les voussures viennent étayer cette thèse. On peut y voir les Vierges sages et les Vierges folles, les Vertus théologiques et cardinales qui triomphent des Vices, douze reines qui représentent les Vertus dont Marie est ornée.

Mais, le premier cordon extérieur de la voussure retient l'attention : il décrit les mérites de la vie active et de la vie contemplative, et s'adresse à ceux qui, par l'action ou par la contemplation, contribuent dans l'Eglise à son édification. Le deuxième cordon extérieur de la voussure raconte les Béatitudes de l'âme, de l'âme appeler à goûter dans l'au-delà les joies du ciel après avoir fait ici-bas la volonté de Dieu.

Ainsi, les deux baies latérales sont des expressions de l'Eglise militante. Celle de Job incite à défendre l'Eglise ; celle de la Vierge, à poursuivre l'œuvre dans la paix.

Le tympan du Couronnement décrit son triomphe final.

En lisant cette admirable page sculptée en son entier, on est frappé de sa cohérence et de sa grandeur ; elle embrasse et résume toute l'histoire du Salut.

Aux voussures du portail central est racontée la création du monde, puis la chute de l'homme ; l'arbre de Jessé y annonce le Messie et cette annonce est reprise par les précurseurs aux ébrasements du portail.

A la baie de gauche, la venue du Christ se précise avec les groupes de l'Annonciation et de la Visitation. Enfin, l'Incarnation devient visible au linteau puis au tympan.

A la baie de droite, en termes voilés, les souffrances de Job préfigurent la Passion du Christ.

Il reste à déchiffrer le linteau du Jugement de Salomon. Dans cette immense fresque qu'est le portail nord, où passe un intense souffle de foi et où se dit

toute la Parole, l'interprétation traditionnellement donnée au Jugement de Salomon paraît faible. Il semble qu'on puisse, ici, lui conférer une dimension eschatologique mieux accordée à la signification du tout. Ce serait l'expression symbolique du Jugement dernier : la vraie mère personnifiant ceux qui sont dans la vérité et l'autre, ceux qui sont dans l'erreur. Cette interprétation est peu courante, pourtant on la trouve.

A la cathédrale de Strasbourg, les portails du bras sud du transept présentent une iconographie qui rappelle celle de Chartres, avec les mêmes thèmes de la mort et de la résurrection de la Vierge. Sur le mur qui sépare les deux portails, une statue représente le roi Salomon assis ; à sa droite, à l'extrémité de l'ébrasement du portail ouest, l'Eglise ; à sa gauche, à l'extrémité de l'ébrasement du portail est, la Synagogue. Sur le chapiteau de la colonne qui porte la statue du roi, un Jugement de Salomon est sculpté³⁴. A l'intérieur du transept, toujours du côté méridional, l'iconographie du « pilier des anges » exprime celle du Jugement dernier, selon saint Matthieu.

En 1968, d'éminents archéologues, dont M. Louis Grodecki, M. Roland Recht et M. Otto von Simson, se sont réunis en colloque à Strasbourg pour étudier l'architecture, la sculpture et l'iconographie de ce transept sud. Du point de vue stylistique, MM. Louis Grodecki et R. Recht³⁵ ont conclu, en accord avec ce qu'avait déjà dit Vöge en 1912, qu'une parenté de style existait entre les sculptures du « portail de Job » à Chartres, sorties des mains du « maître des têtes royales », dont A. Erler pense qu'il avait auparavant travaillé à Sens³⁶, et celles des portails méridionaux et du « pilier des anges » à Strasbourg. « *En d'autres termes, la modalité chartraine qui parvint à Strasbourg était d'origine sénonnaise*³⁷. Ce

(34) Ces sculptures sont modernes mais reprennent des thèmes primitifs connus par les descriptions d'Isaac Brunn datées de 1617.

(35) Grodecki (Louis) et Recht (Roland), *Le bras sud du transept de la cathédrale : architecture et sculpture*, dans *Bulletin de la Société des Amis de la Cathédrale de Strasbourg*, n° X—1972, Strasbourg, Imprimerie Muh-Le Roux, pp. 11 à 32. Cet article avait déjà paru dans *Bulletin monumental*, t. CXXIX, 1971, pp. 7 à 38.

(36) Cf. Sauerländer dans *Von Sens bis Strassburg*, dans *Kunstchronik XIII*, 1960.

(37) Cf. Sauerländer, *op. cit.*

style sénonais et celui du "maître des têtes royales" se retrouvent au "pilier des anges" et aux sculptures des transepts. »³⁸

Otton von Simson³⁹, s'appuyant sur les travaux de A. Erler⁴⁰, voit une cohérence se dégager du programme iconographique de Strasbourg, cohérence qui repose en partie sur ce qu'il appelle le « principe judiciaire », le bras sud du transept et le porche adjacent, tournés vers le palais épiscopal, servant de lieux de séance au tribunal.

Par ailleurs, Erler avait déjà mentionné une miniature du *Windmill psalter*⁴¹, conservée à la Pierpont Morgan Library à New York, représentant le Jugement de Salomon associé à la chute de Lucifer. Pour Otto von Simson comme pour Erler, « *La miniature représentant la chute des Anges semble associer celle-ci au Jugement de Salomon, soulignant ainsi la signification du roi biblique comme prototype du jeu divin.* »⁴²

En outre, à l'appui de cette hypothèse, un texte patristique vient apporter un élément très intéressant de confirmation, puisque saint Augustin lui-même déclare à la fin du *Sermo X* : « *et sententia judicis ultima, qua ultimum Christi judicium figuratur* »⁴³.

A Strasbourg, il y aurait donc un lien d'analogie entre les sculptures des portails et celle du pilier du Jugement dernier.

Plus tard, au Vatican, dans une fresque décorant la voûte de la Chambre de la Signature, Raphaël interprète le Jugement de Salomon dans le même sens.

A Chartres, bien que le Jugement dernier soit repris en toute majesté au portail sud, précisément ici, en lien direct avec la Passion de Job qui préfigure celle du

(38) Grodecki (Louis) et Recht (Roland), *op. cit.*, p. 30.

(39) Simson (Otto von), *Le Programme sculptural du transept méridional*, dans *Bulletin de la Société des Amis de la Cathédrale de Strasbourg*, pp. 33 à 50.

(40) Erler (Adolf), *Das Strassburger Münster im Rechtsleben des Mittelalters*, Frankfurt/Main, 1954, cité par Simson (Otto von), *op. cit.*, p. 30.

(41) Cette miniature est reproduite par Simson (Otton von), *op. cit.*, p. 37.

(42) *Ibid.*, p. 37.

(43) *Sermo X*, n. 8 ; (P.L. 38, col. 97).

Christ, le Jugement de Salomon ne préfigurerait-il pas le Jugement dernier ?

Cette interprétation iconographique des sculptures du tympan et du linteau du « portail de Job » qui, en termes symboliques, relie Passion et Jugement dernier, donne ainsi unité et plénitude à l'histoire du Salut, de la Genèse à la Parousie, inscrite dans la pierre du portail nord de Chartres et transmise d'âge en âge à qui sait la lire et la recevoir.

Nicole LEVIS-GODECHOT.

AÉRODROME DE LA VIDAMÉE
1900 CHANTILLY (OISE)

Un passé tout récent et déjà oublié :
Les aviateurs de la Vidamée

Témoignages recueillis par Françoise Chapard

La Vidamée ? Quatre-vingt-cinq hectares : un grand champ triangulaire, comme la cathédrale de Senlis qui est à trois kilomètres; des boqueteaux où l'on écrase les faisans; une carrière qui n'est plus exploitée; et personne.

Je n'avais jamais fait attention à ce lopin de terre jusqu'au jour où un complice en cartes postales anciennes m'a demandé si je savais « où c'était » en me présentant ce qu'il venait de trouver : la photo d'un aviateur, au coin d'une carte portant l'inscription « Aérodrome de La Vidamée-Chantilly (Oise), le Cigare Ruchonnet piloté par son constructeur », et presque effacé, écrit au crayon « Ruchonnet s'est tué en 1912. » Nous avons d'abord pensé au terrain des Aigles : autour de nous personne ne se souvenait. Et puis, peu à peu, un passé tout proche revit, grâce à l'Institut de France, au Musée de l'Air et à des personnes nées avec le siècle, qui vont parfois là-bas rechercher leurs souvenirs d'enfance.

Gustave Macon n'a pas fini de nous aider dans nos recherches. C'est lui qui nous parle du bois du Lieutenant, en 1913, dans les comptes rendus de la Société archéologique de Senlis, mais sans dire un mot des activités aéronautiques contemporaines.

Ledit lieutenant doit être Claude d'Andrée, écuyer, seigneur de La Messardière, lieutenant du château de Chantilly au temps de l'occupation de Louis XIII. Ce bois faisait auparavant partie du canton dit La Vidamé (sans « e » muet), dont le nom vient des vidames de Senlis, Robert et Raoul, qui, au XII^e et au XIII^e siècles, firent des donations en faveur du prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy. Aujourd'hui le nom de Vidamée (avec un « e ») est réservé aux bois et aux terres qui se trouvent en dehors du grand parc de l'Institut, à l'est du bois

AÉRODROME DE LA VIDAMÉE

Près CHANTILLY (Oise)

ÉCOLE DE PILOTAGE POUR TOUS SYSTÈMES D'APPAREILS

Aménagements spécialement étudiés pour permettre un entraînement sûr et méthodique ainsi que la mise au point de tous appareils nouveaux ou non.

L'Aérodrome de la Vidamée situé sur la ligne de Paris à Senlis, à 15 minutes de Paris (Gare du Nord), est desservi par la Gare de Saint-Firmin qui se trouve à 300 mètres de l'entrée et des hangars. Les transports se trouvent donc réduits au minimum de frais.

La route nationale de Paris à Villers-Cotterets passe à 800 mètres de l'Aérodrome.

Le terrain absolument plat, dur et sablonneux permet un roulement rapide et sans danger; la pluie ne le change pas en vaste marécage comme bien d'autres terrains d'aviation: l'eau est absorbée au fur et à mesure sans laisser après elle un terrain boueux.

Ateliers de réparation; Magasins pour la fourniture de pièces de rechange, outillage, etc. Prix excessivement avantageux.

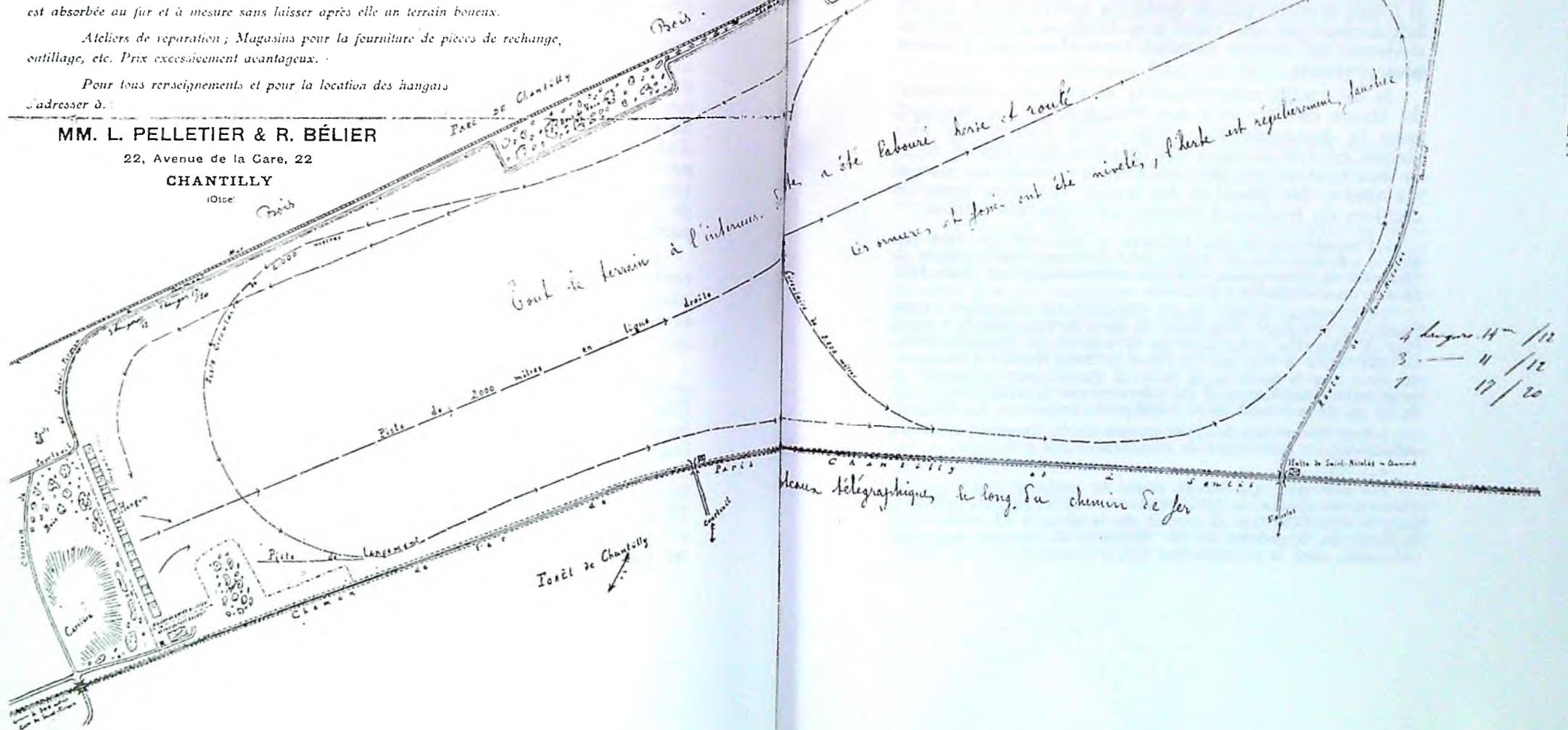
Pour tous renseignements et pour la location des hangars s'adresser à:

MM. L. PELLETIER & R. BÉLIER

22, Avenue de la Gare, 22

CHANTILLY

(Oise)



du Lieutenant. On trouve mention du fief de La Vidamée dans un aveu rendu à l'évêque de Senlis, le 25 mai 1550, par Adrien de Ligny, seigneur de Raray, gouverneur de Rethel.

Entre 1566 et 1584, le connétable Anne de Montmorency, puis sa veuve, Madeleine de Savoie, unirent le bois de La Vidamée à leur terre d'Apremont, qui passe au roi Louis XIII en 1633. A ce bois tenait une garenne à lièvres et à lapins qui a été source de contestations entre la princesse douairière de Condé, dame de Chantilly et d'Apremont, et le prieuré de Saint-Nicolas.

Les services administratifs de l'Institut connaissent bien le terrain puisqu'il leur appartient. Il était exploité en 1910 par la ferme du Courtillet. Le fermier était un certain M. Roland, mordu d'aviation, ce sport nouveau qui faisait rêver tout le monde; je dis bien un sport, même s'il est à nos yeux maintenant tout autre chose. Il l'était presque encore durant la guerre de 14, qui l'a fait évoluer sur une route plus tragique, avant qu'il ne devienne un service mondial interurbain qui n'étonne plus personne.

Je dois mille remerciements au colonel conservateur du Musée de l'Air et à son bibliothécaire, M. Bernard, pour la documentation qu'ils m'ont fournie. Le plus simple est que je vous lise la lettre que j'en ai reçue et vous pourrez voir tout à l'heure les extraits du journal « L'Aéro », des plans et des lettres conservés dans les archives du boulevard Péreire, ainsi que des photos.

« L'aérodrome de La Vidamée a été créé en 1910 par MM. L. Pelletier et A. Béliet dont l'adresse était, d'après le "Bulletin de l'Association Générale aéronautique" de mars 1911, 34, rue du Connétable à Chantilly.

« Ce terrain, appelé tantôt "Chantilly-La Vidamée", tantôt "Senlis-La Vidamée", était situé au nord de Courteuil, à 5 km à l'est de Chantilly et au nord de la voie ferrée Chantilly-Senlis, et était limité à l'est par la route de Saint-Nicolas à Aumont; au nord, par la forêt et le parc; à l'ouest, par le chemin de Courteuil à Saint-Firmin. Il était desservi par la station de chemin de fer de Saint-Firmin, situé à 300 m de l'entrée et des hangars.

« Deux documents de l'époque, non datés, figurant parmi nos collections, me permettent de vous donner ces précisions.

« Il s'agit :

« — d'un plan, qui devait servir de publicité, établi par les directeurs-proprétaires, MM. Pelletier et Béliet, 22, avenue de la Gare à Chantilly. (Le 22 avenue de la Gare à Chantilly, c'est l'adresse du beau-frère de M. Pelletier, M. Barbier, qui était carrossier, nous le retrouverons tout à l'heure.)

« — d'un croquis établi par le lieutenant Gouin, officier-pilote.

« En 1922, MM. Etienne Roland (fils du fermier du Courtillet) et M. Cussac deviennent directeurs-proprétaires secondés par M. Goué, secrétaire.

« D'abord réservé aux pilotes civils, le terrain fut, en novembre 1912, équipé de deux hangars offerts à l'armée par une société aéronautique de l'époque. Ces hangars furent officiellement inaugurés en mai ou juin 1913.

« La Vidamée a connu une grande activité, l'école de pilotage Borel-Morane s'y étant installée, des pilotes célèbres y ont volé : Chambenoit, Verrept, le lieutenant Gaubert, Garaix, Emile et Jules Védrines, Brindejonc des Moulinais, Labouchère, Tabuteau... pour ne citer que les plus connus.

« En avril 1912, l'école Borel partant pour Buc, l'activité se ralentit; les directeurs fondèrent alors une nouvelle école dont le chef-pilote était M. Gaston Legrand. Une autre école, "L'Aéro-Touriste", dont Garaix était chef-pilote, fut également créée.

« Nous avons de nombreuses photographies de pilotes et d'appareils ayant volé sur ce terrain, quelques-unes sur lesquelles on aperçoit les hangars. Une lettre signée de M. Henri de Kersaint offrant deux hangars à l'armée et la réponse du colonel Hirschauer, inspecteur permanent de l'Aéronautique, le plan et le croquis mentionnés au début de cette lettre ainsi que certains articles du journal "L'Aéro" citant des noms de Cantiliens.»

Voici quelques extraits d'articles parus dans le journal « L'Aéro » :

L'aérodrome de La Vidamée

« Après huit mois de démarches et pourparlers auprès de différents propriétaires et locataires de terrains, et surtout auprès des administrations intéressées, MM. Pelletier et Béliet, les sympathiques directeurs de l'aérodrome de La Vidamée, voient enfin leurs efforts couronnés de succès.

« Ce nouveau champ d'aviation, qui est aujourd'hui en pleine activité, est situé dans la région nord de Paris, entre Chantilly et Senlis. Il est desservi par la gare de Saint-Firmin, sur la ligne de Paris à Senlis. Les hangars sont du reste à moins de 400 mètres de cette gare. Ce magnifique aérodrome est de forme rectangulaire. Le terrain, qui a 95 hectares de superficie, est absolument plat, sa largeur moyenne est de 500 mètres et sa longueur est de 2.000 mètres. Une vaste piste gazonnée de 4.000 mètres a été tracée. C'est le rêve pour les débutants et pour l'entraînement.

« Le sol, composé de sable et d'argile, est très dur et très perméable à l'eau, même après les plus grandes pluies il est rapidement sec. Aucune inondation n'est donc à craindre.

« Les hangars sont spacieux, bien éclairés, parfaitement clos et couverts en ardoises d'Angers. Ce sont des garages parfaits pour tous types d'appareils.

« Indépendamment de l'école de pilotage Borel-Morane, il a été créé également une autre école pour aéroplanes de toutes marques et de tous systèmes. C'est une innovation heureuse qui donne la faculté aux élèves de s'entraîner sur des appareils de types différents.

» De plus, l'attrait de cet aérodrome ne réside pas seulement dans sa vaste étendue et dans ses aménagements, mais encore par sa situation unique au milieu d'une région favorisée au point de vue des sports en plein air.

» En effet, en dehors des heures propices aux évolutions aériennes, les élèves pourront, selon leurs goûts, se livrer à d'autres sports.

» Des tennis sont installés un peu partout, le jeu de golf de Chantilly est unique au monde. Un jeu de polo où des jeunes gens de bonne société rivalisent d'adresse en matière d'équitation. Le Coursing, rénové par Marcel Boulenger, qui réunit les amis de la race canine autour d'épreuves de chasse au lièvre. Enfin la chasse à courre dans les forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville au milieu d'équipages princiers, réunissant plusieurs fois par semaine l'élite de la noblesse française. La chasse à tir, les courses hippiques, etc., etc.

» Ajoutons que l'aérodrome de La Vidamée a séduit d'exigeants sportsmen, amateurs de liberté et d'espace, et que d'autres hangars sont en construction. De plus, MM. Pelletier et Bélier ont obtenu, des municipalités de Chantilly et de Senlis, l'assurance que des prix locaux seront attribués à des élèves ayant fait leur apprentissage sur ce magnifique champ d'aviation. L'inauguration officielle aura lieu prochainement et nous ferons connaître la date à nos lecteurs.

Albert HEC.»

(L'Aéro 4-5-1911)

Une visite à « La Vidamée »

« La plus grande activité y règne. De nouveaux hangars sortent de terre pour répondre aux besoins de nouvelles écoles de pilotage. Des équipes d'ouvriers achèvent la maison du garde et le restaurant si impatiemment attendu de tous. Bientôt le petit bouquet d'arbres qui, semblable à un immense surtout de table, orne le milieu de ce magnifique terrain, sera abattu. C'est évidemment un obstacle pour les jeunes pilotes qui ont toujours une tendance à se jeter dedans, mais ce sera dommage parce que son feuillage verdoyant est du plus joli aspect.

» Seize hangars ont été commandés. Huit de ceux-ci sont complètement terminés et ont reçu leurs appareils. L'école de pilotage Borel-Morane est en plein fonctionnement, trois légers monoplans assurent aux élèves un apprentissage méthodique et rapide. Le lieutenant Gaubert qui vient de s'engager dans le Circuit Européen, étonne les nombreux spectateurs de l'aérodrome par sa maîtrise et son sang-froid. A ce sujet cet officier aviateur mérite des félicitations et des encouragements, c'est un passionné de l'aviation qui dut passer son brevet de pilote à Pau dans des conditions défavorables qu'il est inutile de rappeler ici. Quoique n'ayant pas de fortune, il n'a pas hésité, malgré dix-sept ans de service et seize campagnes, à demander au général Goiran, notre nouveau ministre de la Guerre, qui ne manquera pas de le lui accorder, un congé de trois ans pour se consacrer entièrement à cette nouvelle science. Nous avons vu le lieutenant Gaubert à l'œuvre et nous avons reconnu en lui un pilote de valeur qui fera bientôt parler de lui.

» Un autre aviateur s'entraîne aussi très sérieusement, j'ai nommé Brindejonc qui, sur son Blériot-Gnome, fait tous les jours du cross autour de Senlis. Ruchonnet est arrivé aussi, et a pris possession d'un hangar dans lequel l'ancien pilote de l'"Antoinette" a logé un appareil monoplane de sa construction. Védrières vient tous les jours en compagnie de Morane. Le gagnant de Paris-Madrid s'entraîne en vue du Circuit Européen.

» Lesire va prendre possession d'un grand hangar que l'on termine rapidement pour lui et qui contiendra les trois oiseaux que possède ce sympathique aviateur. On travaille ferme aussi chez M. Lemaître pour la mise au point de l'"Hirondelle". Ce gracieux monoplane porte les couleurs de ses propriétaires : "Flamme bleu étoilée" ; en plus, une marque de fabrique sur l'empennage. Sur le capot, les initiales L.M.C. enlacées et découpées dans une feuille de cuivre poli, à la façon des marques d'automobiles. Nous avons causé un instant avec M. Lemaître, de l'article "La couleur des avions" que notre confrère Saint-Aubin publiait dans l'"Aréo" du 4 juin dernier, et, à ce sujet, M. Lemaître nous a donné son appréciation : "Il est en effet, très intéressant, disait-il, que chaque constructeur (ou chaque compagnie de navigation aérienne) ait une couleur personnelle, et je suis un chaud partisan de la diffusion de cet usage qui n'empêchera pas de consacrer tout son temps aux grandes recherches" — ce qui est très exact. De leur côté, MM. Pelletier et Bélier, les sympathiques directeurs-proprétaires de l'aérodrome de La Vidamée, ont confié à M. Barbier, de Chantilly, l'exécution d'un appareil qui fera prochainement des essais.

Albert HEC.»

(11-6-1911)

La duchesse de Chartres à La Vidamée

« Un accident stupide de voiture, agrémenté d'une interruption de la ligne téléphonique, furent la cause du retard apporté à cette information, qui mérite d'être signalée.

» Avant-hier, un officier-pilote faisant partie de l'escadrille de Verdun se rendant à Buc, atterrissait à La Vidamée à 7 h 45 du matin, sur le "Robert-le-Fort", biplan Maurice-Farman, offert à la souscription nationale par Mme la duchesse de Chartres.

» La direction de La Vidamée prévint immédiatement la noble et respectable donatrice, qui habite actuellement un château lui appartenant, situé à Saint-Firmin, à quelques minutes de l'aérodrome, l'invitant à venir contempler le don généreux qu'elle fit à notre aéronautique militaire.

» Accompagnée de son piqueur, Mme la duchesse de Chartres se rendit sur le champ d'aviation pour assister au départ de l'officier aviateur et du mécanicien ; mais avant, et par une délicate attention, le pilote tint à exécuter quelques vols afin de démontrer les qualités de maniabilité de l'appareil qui lui était confié.

» Il prit donc le départ et s'en fut virer au-delà de la cathédrale de Senlis, pour revenir en vol plané devant le hangar militaire.

» A sa descente, il fut chaudement félicité par la duchesse de Chartres, qui prit congé de lui.

» Accompagnée de M. Roland, directeur de l'aérodrome, cette grande dame, qui allie à sa haute noblesse le charme d'une remarquable simplicité, se préparait à regagner la charrette anglaise qui l'avait amenée lorsque, avisant un trèfle à quatre feuilles sur la magnifique pelouse gazonnée de l'aérodrome, elle le cueillit et incontinent le remit à l'officier. »

(L'Aéro, 20-6-1913)

La fête de La Vidamée

« Comme il était facile de le prévoir, la grande manifestation aéronautique organisée, hier après-midi, sur le magnifique aérodrome de La Vidamée, a remporté un succès complet. L'organisation, il est vrai, en avait été assurée dans ses moindres détails par M. Roland, le sympathique propriétaire de La Vidamée, et M. Goué, l'actif directeur de l'aérodrome; aussi, tout fut-il parfait !

» Le temps, un instant troublé, voulut bien, vers le soir, permettre l'essor des grands oiseaux abrités dans les hangars, et leurs blanches ailes planèrent gracieusement dans un ciel redevenu serein, tandis que l'air retentissait du ronflement joyeux des moteurs.

» De bonne heure, une foule nombreuse, venue de tous les coins de la région, envahit le champ d'aviation qui avait revêtu son air de fête, et devant l'entrée de chaque hangar on s'attroupa pour voir pilotes et mécaniciens donner un dernier coup d'œil aux appareils. Le restaurant de l'aérodrome, amplement approvisionné, ne désemplissait pas et des autos venaient en grand nombre se ranger dans l'emplacement qui leur était réservé.

» Sur la piste on remarquait la présence du sous-préfet de Senlis, de MM. Odent, Zarra, commissaires de l'Aéro-Club, Anzani, d'Astannières, Dubreuil, Dumaine, M. et Mme Paret, Roland, Goué, Mme Grandseigne, etc.

» A 16 heures, les nuages longtemps amoncelés s'évanouissent peu à peu et le vent souffle moins violemment. On amène aussitôt les appareils sur la ligne de départ et bientôt Labbaye s'élève dans un style magistral, sur son Blériot-Anzani; il file vers Senlis, décrit plusieurs larges cercles et revient atterrir parfaitement.

» Beger s'envole alors sur son Nieuport et il effectue un joli vol sur les environs, terminé par une superbe descente piquée. Sallard suit aussi l'exemple de ses camarades; il fait sortir son biplan moteur Anzani 100 HP, et prend son vol, montant à grande hauteur.

» Cependant, Mlle Damedoz ne veut pas être en reste et elle s'installe gaillardement dans son Bathiat-Sanchez, moteur Gnôme 50 HP. Le monoplan file rapidement, s'élève, et disparaît dans le lointain.

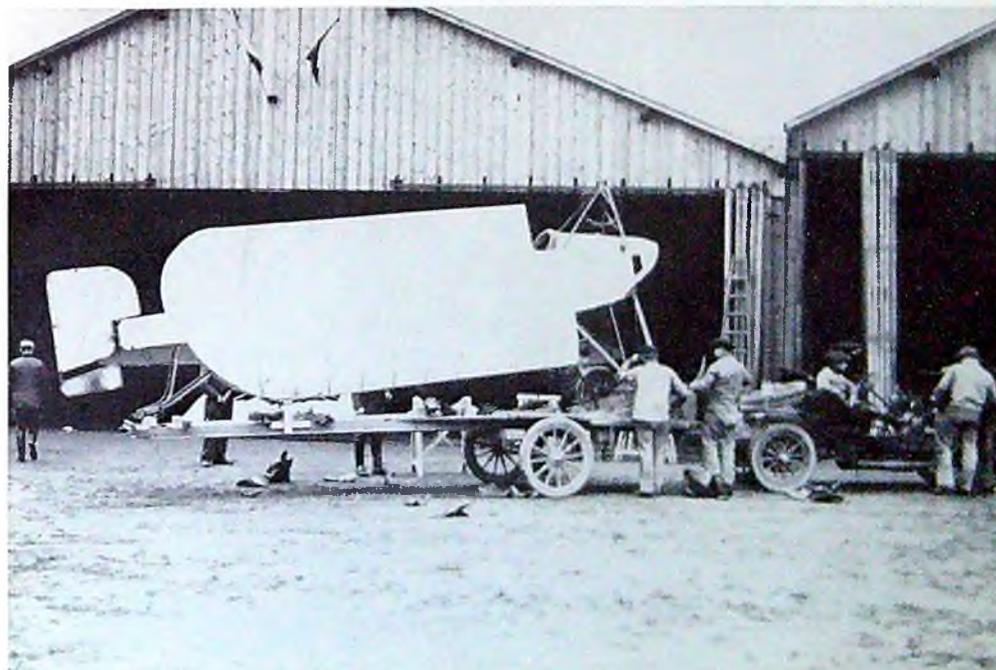
» Grandseigne part à son tour sur monoplan Clément-Bayart-Gnôme, se promenant longuement autour de l'aérodrome. La fête bat son plein et le public manifeste son contentement. Les départs et atterrissages se multiplient sur la piste idéale de La Vidamée et, monoplans et biplans sillonnent le ciel en tous sens.

» On commence pourtant à s'inquiéter de l'absence prolongée de Mlle Damedoz qui n'a pas encore reparu. Berger, Labbaye, Grandseigne partent à sa recherche dans différentes directions,



Les élèves officiers de l'Ecole Borel-Morane

(Photo Musée de l'Air)



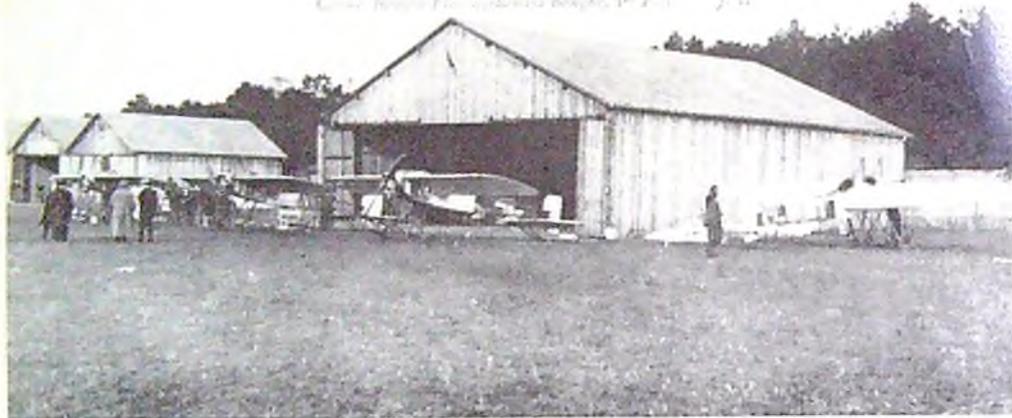
Transport d'un Borel à la Vidamée

(Photo Musée de l'Air)

3. - Un coin de l'aérodrome de la Vidamée, près Chantilly
Ecole d'apprentissage ; Monoplan Borel

Longueur 4 m., envergure 9 m., surface 14 m., poids 115 kg., vide, poids complet 140 kg., vitesse 100 km. Le constructeur du moteur, placé à l'avant, est un amateur et a été tué par le décollage. Chacun d'entre eux, tout qu'il est, a sa machine, et ressort d'appel. Les autres ne sont pas intéressés. Pilote très actif.

Paul Mallat, l'école, école d'apprentissage
Léon Borel, l'école, école d'apprentissage

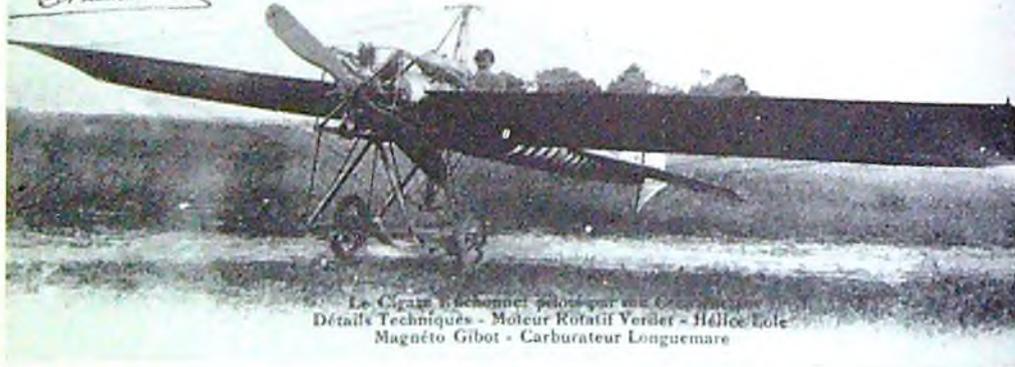


Un coin de l'Aérodrome de la Vidamée

Aérodrome de la Vidamée — CHANTILLY (Oise)



Etienne Ruchonnet



Le Cigare, Ruchonnet, pilote par son Cigare
Détails Techniques - Moteur Rotatif Verdet - Hélice Lole
Magnéto Gibot - Carburateur Longuemare

Ruchonnet et son « Cigare »

mais sont obligés de rentrer sans pouvoir apporter de nouvelles de l'aviatrice disparue. A la nuit seulement, on apprend par téléphone qu'elle a été obligée d'atterrir près de Nanteuil, à 20 kilomètres environ de l'aérodrome, sans mal pour le pilote comme pour l'appareil.

» Dans le crépuscule, Schemmel sort également, avec son monoplan type Ruchonnet, pendant que Sallard continue à emmener des passagers sur son biplan automatiquement stabilisé. Il prend notamment à bord de son appareil M. Zorra, le sympathique commissaire de l'Aéro-Club qui redescend enthousiasmé des qualités du biplan Sallard, que son constructeur laisse voler sans toucher à ses commandes.

» Puis, c'est la rentrée des appareils aux hangars, tandis que la foule se retire vers la station toute proche de Saint-Firmin, enchantée de cette journée si intéressante.

Max BRUYERE. »

(L'Aéro, 6-10-1913)

Lire ces articles, c'est revivre une période passionnante dont j'ai la chance d'avoir retrouvé quelques témoins.

En premier lieu, le docteur Dautheuil, toujours omniprésent. Il m'a raconté une anecdote sur Jules Védrines, ce pilote qui devait avoir au moins cinq anges gardiens et dont un des exploits, voulant célébrer la Victoire, fut son atterrissage, le 19 janvier 1919, sur le toit des Galeries Lafayette à Paris où une stèle commémore le fait.

Externe à Lariboisière, le jeune médecin apprit un lundi dans le train un accident arrivé la veille à Védrines : « Je me suis dit : bath ! je vais l'avoir dans mon service. Manque de chance, il était dans la salle à côté. Mais on m'a demandé d'aller aider. C'est moi qui lui ai coupé les cheveux ; j'en ai gardé mais je ne sais pas où ils sont. Il était rudement mal embouché. »

Quelques témoignages un peu décousus sont intéressants par les redites qui mettent l'accent sur ce qui a le plus marqué.

M. Watts, lui, se souvient que, tout gamin, il allait à La Vidamée avec ses copains de Chantilly :

« On se levait tôt, on prenait la sente d'Avilly, on suivait le ru, au long de la vallée, des petits chemins ; il y avait un mur, le pont du chemin de fer et puis il fallait monter. Sur l'aérodrome, il y avait un bois qui a disparu. Les hangars étaient à côté de la carrière. Le champ était entouré de barrières de châtaigniers, comme à Chantilly, en moins beau.

» Morane, qui avait été blessé dans la course Paris-Madrid, avait fondé l'école d'aviation Morane-Saulnier à La Vidamée.

Védrines et son équipe y venait souvent. Un jour, en atterrissant, Védrines a percuté sur le petit bois et son avion s'est mis à la verticale ; tout le monde s'est précipité, a cherché en vain le bonhomme... qui était sorti de l'autre côté du bosquet, tout tranquillement.

» Verrept, dont on peut voir une photo, a essayé de battre le record de hauteur.

» Ruchonnet, l'ancien pilote de l'"Antoinette", s'est tué en essayant à La Vidamée un autre avion que le sien en 1912. J'étais à l'école à Chantilly, on l'a vu passer, et le soir on a su qu'il était mort ; ça nous a fait quelque chose. Ruchonnet faisait figure de précurseur : au contraire des autres avions qui avaient un fuselage ajouré en croisillons de bois, le sien avait un fuselage plein. Il l'avait peint en rouge, on l'appelait le Cigare. Ce n'est que plus tard que Dupersaint a fait un fuselage entoilé. Ruchonnet est enterré à Senlis. Jusqu'avant la dernière guerre, on pouvait voir son avion dans un hangar de Senlis (sait-on où ?).

» Parmi les tapés de l'aviation, continue mon interlocuteur, il ne faut pas oublier Mme Damedoz ; elle habitait à l'hôtel du château à Chantilly, et tous les jours elle allait à pied à La Vidamée, avec deux ou trois amis. C'est elle qui, le jour du meeting, est partie tout droit avec son avion, et elle ne revenait plus. Les aviateurs sont partis dans toutes les directions, affolés. Le soir, elle a téléphoné de Nanteuil-le-Haudouin où elle avait été obligée d'atterrir, sans dommage heureusement.

» Le premier qui ait "bouclé la boucle" à La Vidamée, c'est Buelovici, un pilote péruvien en France. C'était un dimanche après-midi, il y avait un soleil extraordinaire. Il était sur un biplan Farman, sans carlingue, assis à l'air libre, attaché sur son siège. Il avait participé au meeting de Bordeaux vers 1910, parti de Paris en avion, un exploit déjà.

» C'était des phénomènes tous ces gens-là ; il fallait un courage formidable.

» Pendant la guerre de 14, le champ ne servait plus que pour le quartier général. »

Pour Mme Lévêque, qui habite Saint-Nicolas, le champ d'aviation civil, créé en 1910, est devenu militaire en 14.

« Le père Muraine qui avait le café-restaurant du village, allait vendre des boissons aux militaires.

» Il y avait des baraques à La Vidamée ; après la victoire, le père Muraine en a acheté une, qu'il a ramenée chez lui, elle sert encore de salle de bal (le père Muraine est décédé en 1919, son fils a été longtemps armurier à Chantilly.)

» Ce doit être Ruchonnet qui lui avait donné la grande photo qui se trouvait dans le café : il habitait juste en face et venait souvent. Son avion a piqué à la halte de Saint-Nicolas ; il avait une femme et trois enfants. C'est lui qui avait fait son avion. Il y a quelques années la ville de Senlis a décidé de mettre les os de Ruchonnet dans la fosse commune, c'est en vain que M. Robette, marbrier, qui l'avait connu, a voulu s'y opposer.

» Quand il faisait beau, il y avait une bonne douzaine de pionniers. Les gens de Creil venaient à pied pour les voir décoller.

Parmi les plus fidèles était Copin, le livreur de bière de Creil.

» Les aviateurs allaient, paraît-il, eux-mêmes à Senlis chercher leur carburant dans des bidons de cinq litres, ils passaient par le raccourci, le long du chemin de fer. Ils avaient installé des forges et fabriquaient leurs avions eux-mêmes. En 18, au-dessus des carrières, il y avait encore des carcasses d'avions, certaines parties soudées, d'autres serrées avec des colliers. On en voyait encore en 34.

» Il paraît que Guynemer est venu aussi. »

J'ai rencontré un autre témoin, Mme Nollan, en allant repérer la situation de La Vidamée. Près de la gare de Saint-Firmin, cette dame à qui je demandais mon chemin m'a dit être la fille du facteur enregistrant avant la guerre de 14. Saint-Firmin était très conséquent pour tous les transports de betteraves et de légumes.

Elle a vu Ruchonnet quand il est tombé ; « Il a été tué sur le coup. Il y avait un trou d'air au-dessus de Saint-Nicolas ; après plusieurs accidents on a supprimé le camp qui a été déplacé à Creil (?). Un autre s'est tué aussi : René Cambrou, un beau gars. On connaissait tous ces gens-là, et se dire qu'ils sont morts ! »

Et Mme Nollan de rappeler ses souvenirs :

« Les aviateurs allaient dans les cafés à Courteuil. Après il y a eu un café, près des bureaux installés sur place.

» Le comptable c'était M. Goué, de Vineuil, qui venait toujours à bicyclette.

» Mlle Damedoz, elle avait de l'allure, elle avait les cheveux coupés à la Jeanne d'Arc. Elle prenait pension au bistrot de Saint-Firmin (devenue une maison particulière).

» Nous, les enfants, on allait voir les aviateurs dans les hangars, ils nous connaissaient et ne nous disaient rien. Ce qui nous amusait c'était les départs. Il y en avait un qui tournait l'hélice, on entendait "Contact", "Coupez", et ça partait.

» Le jour du grand meeting, ça en a attiré du monde ! Si on avait eu un café à ce moment-là, on aurait fait une bonne journée. Il y a eu des trains supplémentaires, tout le monde descendait à Saint-Firmin, il y avait des gens de tous les côtés. C'était beau, les loopings.

» Pendant la guerre c'est devenu un camp militaire. On avait installé trois canons pour défoncer les carrières de Soissons s'il avait fallu. Quand on voyait les saucisses s'installer à Creil, on allait aux carrières, humides et froides même l'été ; on n'y restait pas longtemps et on bavardait avec les hommes au bord de la route. »

Un autre témoignage me dit que La Vidamée est devenue camp militaire en 14-18. On raconte qu'il atti-

rait toutes les belles dames de Chantilly et des environs, qui venaient encourager les aviateurs.

Entre les deux guerres, M. Hédouin père, qui était entrepreneur de maçonnerie à Vineuil, a exploité la carrière dont l'entrée était indiquée par une pierre gravée « Vidamée » conservée par la famille.

J'ai gardé pour la fin le témoignage de M. Barbier que tous les amis de la forêt connaissent par ses photos prestigieuses. Neveu de l'instigateur de La Vidamée, puisque sa mère était la sœur de Léon Pelletier, il a gardé bien des souvenirs. M. Pelletier était célèbre par sa Grégoire 22 HP que l'on voyait traverser Chantilly à toute allure. Vêtu de son long loden, coiffé d'une casquette en tweed, il portait lorgnon et barbiche à l'impériale. Il avait le génie des entreprises. Revenant de la Guadeloupe qu'il avait électrifiée, il s'enthousiasma pour l'aviation et fonda La Vidamée avant d'aller électrifier Tahiti puis enfin la région de Noailles. Est-ce lui qui, à La Vidamée, a construit « la petite usine qui fournit la lumière dans tous les hangars » ?

Le bureau central de l'école d'aviation était à Chantilly, chez l'ami Belier, 34, rue du Connétable; mais au 22, avenue de la Gare, était l'atelier de M. Barbier père, le carrossier du pays. La Société lui a commandé un avion, « Le Chanteclair », monoplan, qui n'a jamais volé. Les morceaux ont été casés dans la réserve de voitures, de l'autre côté de la rue. Réservoir en cuivre, manche à balai (petit volant qu'on tournait), hélice en acajou; le gouvernail fut peint par Alfred Gouverneur : un coq, le Chanteclair de Rostand.

On fit dans cet atelier un autre avion commandé par quelqu'un dont le nom est oublié. Les avions finis, on les sortait dans la rue où ils attendaient la livraison.

Le soir venaient des pilotes. Frey (comme le ministre) est venu téléphoner un soir, avec le téléphone à manivelle. Combinaison en cuir jaune, casque d'aviateur à lunettes, il revenait de voler.

Une anecdote vraie ou non? : un pilote aurait fait sur un monoplan monoplace une virée au-dessus du château de Chantilly ayant en croupe un autre aviateur à cheval sur la carlingue. C'est peut-être pour cela qu'on a fait des biplaces.

« A La Vidamée, raconte M. Barbier, on se mettait à deux ou trois pour fabriquer des avions — ça volait ou non. Les avions

étaient presque toujours des prototypes. Celui de Ruchonnet était un peu révolutionnaire : un monoplan, entouré de bandelettes comme un cigare !

» Le jour du grand meeting, un avion a piqué du nez en atterrissant devant la foule qui était derrière des barrières en bois. L'avion s'est cabré, l'hélice heureusement s'est arrêtée. Le pilote était tombé dessus.

» Tabuteau, on ne le voyait pas arriver et il passait au ras des toits des hangars. Il faisait des acrobaties et prenait des risques.

» Il y avait deux associés, des frères, des amis, je ne sais plus, qui venaient de temps en temps à leur hangar, regardaient l'avion, le temps, faisaient tourner le moteur, mais trouvaient toujours une raison pour ne pas monter.

» Védrines : mal embouché et casse-cou. Il n'était pas attiré mais venait souvent; pas toujours poli et j'm'en-foutiste. Il ne craignait rien.

» Verrept, on le voyait à Chantilly passer en avion au-dessus de la maison, à 500 mètres — on les reconnaissait. »

Voilà un sujet amorcé. J'espère que les souvenirs et les documents vont ressurgir pour grossir le dossier de La Vidamée où les ailes des faisans remplacent maintenant celles des avions.

* * *

Après cette communication, la parole a été donnée à l'auditoire; c'est avec une émotion ressentie part tous que s'évoquèrent de nouveaux souvenirs. Si aucun détail n'a pu être donné sur les cendres de Ruchonnet, ni les restes de son aéroplane, le comte de Kersaint nous apprit comment son père avait établi près de Thiers-sur-Thève, au printemps 1918, un stand de tir dont la mission était d'entraîner les jeunes pilotes tirant à la mitrailleuse à travers l'hélice, la mitrailleuse étant réglée sur les vides des pales d'hélice en mouvement.

M. de Laporte, pour sa part, a connu Védrines. Puis il dit l'émotion intense qui a suivi la mort de Ruchonnet dont la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre dans Senlis. Autre mort tragique, celle de Leblanc, mais là au cours d'une chasse au Tchad : « Son style était d'attendre le buffle pour le tuer à ses pieds; cette fois, le fusil s'est enrayé. »

M. Henri Marquis, de Vineuil, se souvient aussi de La Vidamée, « dont le mur a été démoli par les Alle-

mands en 40 pour faire les pistes de Creil ». Son frère, « en s'amusant sur un vieux zinc pendant que les copains allaient aux noisettes, s'est crevé un œil sur un fil de fer (1923). Il y avait encore les baraques. »

M. Watts a encore à nous dire. Ainsi :

« En 1918, un aviateur a atterri sur la pelouse de Chantilly avec un Newport. En repartant, il s'est tué avec son mécanicien : l'avion a piqué. Pourrait-on connaître leurs noms ? »

« Leblanc aurait passé son brevet de pilote à La Vidamée ; il fallait faire des huit. »

M. Watts a vu Morane, qui marchait avec une canne, après son accident :

« Il nous parlait à tous pour nous donner envie de faire de l'aviation. Il venait avec Saulnier, ils discutaient devant nous ; pour eux, c'était l'hameçon pour nous attirer.

» Un matin, la ville de Chantilly, ravie, put suivre la merveilleuse ascension — record de la hauteur — du bel oiseau de Verrept qui montait, montait, montait...

» Le plus joli, ce fut le jour où les concurrents du Circuit des Capitales passèrent au-dessus de l'école communale de Chantilly. Le brave père Lebeau nous faisait la classe. Un ronflement formidable... Adieu livres, problèmes, etc. : en deux secondes, pas plus, les bancs étaient vides. Jusqu'au père Lebeau qui se précipitait "pour voir".

» Les aviateurs aimaient s'amuser en surprenant le public, tels les concurrents du Circuit de l'Est, une des premières courses d'avion, passant un mercredi au-dessus du marché de Chantilly. De même un jour de Derby, juste avant l'épreuve et dans un bruit effarant surgit de la forêt la frêle carcasse du monoplane de Védrines, laissant tomber sur la foule une nuée de papillons blancs, cartes de bristol sur lesquelles une écriture ferme invitait les joueurs à mettre "cent sous sur Carvalho". »



Table des matières

Liste des membres	XI
Mémoires de la Société	XXVII
Procès-verbaux des séances	XXXI
Raymond LEFEBVRE. — L'arrivée d'Hugues Capet et le début de l'époque féodale dans la région de Senlis	XXXIX

MEMOIRES

Léon DAUTHEUIL (1889-1977)	3
Publications de Léon DAUTHEUIL	5
Catherine THERY. — Saint-Leu-d'Esserent et l'aristocratie de la fin du XI ^e à la fin du XIII ^e siècle	11
Nicole LEVIS-GODECHOT. — Essai d'interprétation de l'iconographie des sculptures du portail nord de la cathédrale de Chartres	31
Françoise CHAPARD. — Un passé tout récent et déjà oublié : les aviateurs de La Vidamée	49

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES RÉUNIES DE SENLIS
LE 2 MARS 1979

Dépôt légal n° 907 - 1475

